

LES VOYAGES ET DÉCOUVERTES  
DE  
PAUL SOLEILLET



PAUL SOLEILLET

METSON TILLY

LES VOYAGES ET DÉCOUVERTES

DE

# PAUL SOLEILLET

DANS LE SAHARA ET DANS LE SOUDAN

EN VUE D'UN

PROJET D'UN CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN

**RACONTÉS PAR LUI-MÊME**

Rédigés sur ses Mémoires, Notes et Carnets de Voyage  
et sténographiés sur ses conversations.

Par Jules GROS

Préface par E. LEVASSEUR (de l'Institut)



PARIS

MAURICE DREYFOUS, ÉDITEUR

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 13.

—  
1881

Tous droits réservés.

LES VOYAGES ET DECOUVERTES

DE

# PAUL SOLEILLET

DANS LE SAHARA ET DANS LE SOUDAN

EN VUE D'UN

PROJET D'UN CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN

**RACONTÉS PAR LUI-MÊME**

Rédigés sur ses Mémoires, Notes et Carnets de Voyage  
et sténographié sur ses conversations.

Par Jules GROS

Préface par E. LEVASSEUR (de l'Institut)



PARIS

MAURICE DREYFOUS, ÉDITEUR

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 13.

—  
1881

Tous droits réservés

57496

AF/DT1795S04

blar, c.1

## PRÉFACE

L'Afrique n'est séparée de l'Europe que par la Méditerranée, qui a été le centre le plus important du commerce maritime dans l'antiquité et au moyen âge. Elle possède, à son extrémité nord-est, la vallée inférieure du Nil où s'est développée une des plus anciennes civilisations connues; elle est en face à la Grèce et à l'Italie qui ont été, pendant de longs siècles, les contrées les plus florissantes du monde.

L'Afrique est cependant demeurée, jusqu'à nos jours, la terre mystérieuse par excellence. Elle avait contre elle l'aridité de ses côtes qui, du delta du Nil au massif de l'Atlas, ne présentaient ni un port commode, ni un cours d'eau potable, et qui n'étaient pas beaucoup plus hospitalières dans les autres parties; Alexandrie et Carthage

faisaient seules exception. « *Mare sævum, importuosum*, disait Salluste, *cælo terraque penuria aquarum.* »

Derrière ce premier obstacle, toute l'épaisseur du grand désert séparait le monde européen des peuplades de l'intérieur de l'Afrique et lui en dérobait en quelque sorte la vue.

Les auteurs anciens ne citent que deux marchands, Flaccus et Maternus, qui aient pénétré à travers ce double obstacle jusqu'au pays des noirs.

L'antiquité n'est cependant pas restée indifférente devant ce continent inconnu. Les nations qui ont dominé par le commerce ou par la politique sur la Méditerranée, ont cherché à en pénétrer le secret.

Les Phéniciens ont, avec l'autorisation du roi d'Égypte Néchao, construit sur la mer Rouge un navire qui a fait le tour de l'Afrique et qui, au bout de trois ans, est rentré à Tyr par la Méditerranée; ils ont fondé Carthage; Hannon, un des amiraux de cette république, a exploré la côte occidentale jusque vers Sierra Leone.

Les Grecs ont fondé, en face du Péloponèse, les colonies de la Cyrénaïque, et ils

ont, avec Ptolémée, résumé toute la science de l'antiquité sur l'Afrique.

Les Romains ont soumis à leur domination la côte méditerranéenne ; ils ont poussé leurs reconnaissances au delà de l'Atlas à l'ouest ; ils se sont avancés jusqu'au Fezzan avec Balbus, jusqu'au Bahr-el-Ghazal avec les deux centurions de Néron.

Au moyen âge et dans les temps modernes, trois nations ont exercé une grande influence commerciale ou politique sur l'Afrique. Elles ont toutes trois contribué largement à en faire connaître la géographie.

Les Arabes ont donné à la science les premières notions quelque peu précises sur le Soudan et sur la côte orientale jusqu'à Madagascar.

Les Portugais, placés à l'extrémité sud-ouest de l'Europe, en face de l'Afrique où ils avaient rejeté les Maures, ont employé leur activité à poursuivre sur mer leurs ennemis et à faire des découvertes, plus profitables encore à leur commerce qu'à la propagation de leur foi. Ils ont reconnu tout le contour des côtes occidentales et orientales, et ils ont pénétré dans la partie australe du continent, entre le Benguela et

le Mozambique où ils avaient établi leurs principaux comptoirs.

Les Anglais qui, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont définitivement substitués aux Hollandais dans la colonie du sud, et qui s'y sont beaucoup agrandis, peut-être même avec trop de précipitation, ont pensé qu'il y avait un sérieux intérêt commercial, non moins qu'une louable entreprise de propagande religieuse, à explorer les régions situées au nord de leurs établissements.

Depuis la fondation de l'Association africaine, à Londres, en 1788, leurs voyageurs et leurs missionnaires ont frayé un grand nombre de routes, non seulement dans l'Afrique australe, mais dans presque toutes les directions, surtout dans le bassin du Nil et dans le Sahara : depuis Browne et Mungo-Park jusqu'à Livingstone et à Cameron, le nombre est grand de ceux qui ont laissé un nom illustre.

Les souverains de l'Égypte, jaloux de s'associer aux efforts de la science européenne et d'étendre leur empire vers le sud, ont eu leur part dans ce mouvement, depuis les expéditions de Méhémet-Ali (1839-1842) jusqu'aux récentes expéditions armées qui

ont poussé leurs reconnaissances dans la région des grands lacs.

En dehors des nations qui ont eu dans le passé ou qui ont aujourd'hui un intérêt politique à percer le mystère africain, plusieurs autres nations, mues principalement par la considération du progrès de la géographie, ont fourni aussi leur contingent à l'armée des voyageurs qui a couvert du réseau de ses itinéraires la surface de ce vaste continent, trois fois grand comme l'Europe : l'Allemagne qui peut citer, comme l'Angleterre, plus d'un nom illustre ; l'Autriche et la Hongrie ; l'Italie qui a porté son principal effort à l'est du Nil ; la Belgique dont le roi a pris l'initiative d'une grande association internationale de découvertes africaines ; l'Amérique même, dont un citoyen a eu le bonheur de faire une des plus importantes découvertes géographiques des temps modernes.

La France a pris aussi une part dans ce concert. Elle le devait pour deux raisons : elle a des intérêts directs en Afrique et elle occupe dans la science un rang trop élevé pour ne pas s'intéresser à une aussi grande question.

Les relations amicales qu'elle a entretenues avec l'Égypte depuis Méhemet-Ali ont déterminé beaucoup de Français à entreprendre dans la région du Nil des voyages qui ont fait, en quelque sorte, suite à la grande expédition d'Égypte, si bizarre comme conception politique, mais si féconde par ses résultats scientifiques. Depuis Denon et Cailliaud jusqu'aux frères d'Abbadie, dont le travail est un modèle d'étude précise, et jusqu'à Lejean, le nombre de ces voyageurs est assez considérable pour que la France n'ait pas à se plaindre de la place qu'elle occupe de ce côté dans l'histoire des découvertes.

Elle occupe aussi une place honorable dans la reconnaissance du cours de l'Ogooué à laquelle la possession de Gabon semblait l'inviter; deux de ses voyageurs, en pénétrant par delà le bassin de ce fleuve dans le bassin du Congo, ont donné l'espérance de nouvelles et importantes découvertes.

Mais c'est d'un autre côté que sont les véritables intérêts commerciaux et politiques de la France. Depuis le dix-huitième siècle, elle est établie sur le cours inférieur du Sénégal : il lui importait d'explorer le bassin

entier du fleuve et de chercher à s'ouvrir un accès au Soudan. Un des premiers gouverneurs de la colonie, Brué, le comprit, et fit ou fit faire des explorations jusqu'au Niger et dans le Bambouk. La tradition qu'il avait créée fut interrompue au dix-huitième siècle, puis reprise sous la Restauration, et aboutit au mémorable voyage de René Caillié qui, parti seul, gagna le Niger, visita Tombouktou et revint en Europe après avoir traversé le Sahara. Après lui, il y eut encore une longue période d'indifférence qui n'a cessé que sous l'administration du capitaine, depuis général, Faidherbe, et grâce au concours que Mage, Quintin, Vincent et d'autres lui ont apporté.

A cette époque, la France était maîtresse de l'Algérie, soumise après plus de vingt années de luttes, et elle commençait à explorer par ses colonnes expéditionnaires, par ses officiers détachés ou par ses voyageurs, comme Duveyrier, la vaste région qui s'étend au sud des plateaux et qui se confond avec le grand désert.

Le Sénégal et l'Algérie peuvent être comparés à deux coins enfoncés dans le flanc nord-ouest de l'Afrique. Il appartient à la

France de les faire pénétrer plus avant, non par la conquête qui paraît avoir à peu près atteint ses limites rationnelles, mais par la reconnaissance des contrées voisines et par l'ouverture de relations commerciales et politiques avec les peuples de l'intérieur. Tombouktou occupe à peu près le sommet d'un angle droit dont les côtés aboutissent à Saint-Louis et à Oran : c'est dans cette double direction et vers ce sommet qu'il convient d'enfoncer les coins pour percer jusqu'au Soudan occidental.

Le rôle, ou plus exactement un des principaux rôles de la France, dans l'œuvre de l'exploration africaine, se trouve ainsi tout tracé et s'impose à l'activité de ses voyageurs, avec non moins d'évidence qu'au Portugal l'étude du bassin du Zambèze entre le Benguela et le Mozambique, ou qu'aux Anglais celle des régions situées au nord du fleuve Orange.

Le gouvernement français n'a pas toujours compris ce rôle. Il reprend aujourd'hui la tradition des Brué et des Faidherbe, et il envoie, dans l'une et dans l'autre direction, des voyageurs isolés et des commissions d'officiers, ingénieurs et savants,

dont les études, encore inachevées aujourd'hui, ont déjà apporté un utile contingent aux connaissances géographiques : il fait bien. On peut discuter sur les difficultés de l'établissement et de l'exploitation d'une voie ferrée jusqu'au Niger ; mais on ne peut contester l'intérêt scientifique et politique d'une étude complète des chemins qui y conduisent et des contrées que ces chemins traversent.

Les explorations ouvrent la voie et enrichissent la science ; le commerce et les travaux des ingénieurs viennent ensuite, s'il y a lieu. Il faut donc encourager les explorations, les provoquer au besoin et récompenser ceux qui les ont faites avec succès. La vie du voyageur est rude : il supporte des fatigues, il s'expose à des privations et à des dangers ; il est juste qu'il ait la perspective que son pays le soutiendra et que ses concitoyens apprécieront ses efforts. La Société de géographie de Paris n'a pas failli à ce devoir, depuis le jour où elle décernait son premier grand prix à René Caillié.

Dans l'œuvre des explorations géographiques, chaque voyageur apporte ses apti-

tudés particulières; tous, à condition d'être sincères, peuvent servir la science par des moyens divers, en ajoutant quelque chose au trésor des connaissances déjà amassées. M. P. Soleillet a le droit de compter au nombre de ceux dont les efforts n'auront pas été inutiles; il a, avec une énergie et une persévérance rares, tenté de pousser sa course vers Tombouktou par l'une et par l'autre direction. Si la fortune ne lui a pas été aussi favorable qu'au voyageur autrichien Lenz qui vient de parcourir, dans le sens inverse, une route à peu près semblable à celle de Caillié, il n'est pas moins le premier Français qui ait pénétré jusqu'en vue d'In-Çalah et un des rares Européens qui aient vu l'Adrar.

Le récit de ses voyages intéressera ceux qui le liront. Je félicite, pour ma part, le public français qui, depuis quelques années, a pris plus de goût pour ce genre de lecture en même temps qu'il comprenait mieux l'importance des études géographiques; je félicite aussi les éditeurs qui lui fournissent les moyens de le satisfaire. La publication d'un voyage est souvent la meilleure et la plus légitime récompense pour le voyageur;

elle assure la conservation d'un document qui enrichit la science géographique, et elle est une semence qui, jetée dans le public, germera peut-être dans quelques esprits et fera naître de nouveaux dévouements et de nouvelles découvertes.

E. LEVASSEUR.



## AVIS DE L'ÉDITEUR

---

Qu'il nous soit permis, de faire ici en quelques mots l'historique du livre que nous offrons au public.

M. Paul Soleillet avait tenté pour la deuxième fois le voyage du Sénégal à l'Algérie. Arrêté en route, et dépouillé par des brigands, il lui avait fallu retourner sur ses pas et revenir en France pour s'équiper à nouveau.

A son passage à Paris, nous lui avons demandé s'il ne se proposait point d'écrire la relation de ses voyages, et il nous avait répondu qu'il attendrait pour cela d'avoir atteint le but auquel tendent toutes ses expéditions. Comme nous lui exprimions le regret de voir tant d'efforts, tant de découvertes et tant d'événements intéressants, inconnus du public, il consentit à nous donner les moyens de les faire connaître.

Il mit à notre disposition d'abord tous les rapports qu'il avait adressés à différentes Sociétés de géographie, ensuite son volume intitulé *L'Afrique occidentale* (1) et enfin ses lettres, ses carnets de voyages et tous les documents relatifs à ses trois premières explorations.

(1) *L'Afrique occidentale*, 1 vol. in-18, avec carte, 275 p. Paris, Challamel aîné, éditeur,

Pour la quatrième exploration, ses notes et ses carnets de voyage étaient les seules pièces que M. Soleillet pût mettre entre nos mains.

Comme cela paraissait insuffisant, le voyageur compléta les renseignements, qu'on y pouvait trouver, par de longues conversations qui furent sténographiées par M. Jules Gros, lequel avait bien voulu se charger de dépouiller toutes les pièces et d'en tirer un récit familier et instructif de nature à plaire au public de la Bibliothèque d'Aventures et de Voyages.

On trouvera donc ici le récit authentique et personnel des explorations de M. Paul Soleillet et si l'on ne peut pas dire que, au point de vue littéraire, le livre soit intégralement écrit par lui, on peut affirmer sans manquer à la vérité qu'il n'existe pas dans le livre une seule ligne qui n'émane directement de lui.

M. Barnel camarade d'enfance, condisciple et ami fidèle de M. Soleillet a résumé en quelques pages le biographie de l'explorateur, il n'était pas possible de s'adresser à qui que ce soit qui pût être mieux renseigné que lui.

Quant à M. Jules Gros, ses travaux antérieurs nous dispensent de le présenter au public.

Un savant illustre a bien voulu présenter notre petit volume au public, et appuyer de son autorité un ouvrage petit par son étendue matérielle et grand par l'idée généreuse qu'il porte en lui. M. Levasseur de l'Institut a daigné servir de parrain à ce livre, quel plus beau titre de noblesse peut-il avoir?



Dakar 28 Juillet 1880



Mon cher ami,

Je vous annonce mon  
heureuse arrivée en Afrique,  
ce soir je pars pour Saint-Louis,  
si l'état de la barre du  
Sénégal nous le permet nous  
serons demain avant midi  
dans cette ville, mais,  
vous le savez, il n'est  
pas rare d'avoir plusieurs  
jours à passer devant cette

Monsieur Maurice Dreyfus

15 1<sup>er</sup> Montmartre

Paris

mandite barre et il nous  
fait souvent plus de  
temps pour aller de  
Dakar à Saint-Louis  
que de Bordeaux à  
Dakar, d'où la neces-  
sité du Chemin de  
fer Dakar Saint-Louis  
et d'un appointement  
qui ferait de Saint-Louis  
un port de mer.

Ma santé est excel-  
lente, je suis rempli  
d'espoir mais toujours  
bien décidé à recom-  
mencer si je ne revien-  
s pas, je crois cependant

pour en dire cette  
fois :

Le teneo Africain!

Adieu, bien à vous

Paul Solillet



# BIOGRAPHIE

DE

## PAUL SOLEILLET

---

« J'ai lu dans son œil, et je n'y ai vu que du bien. » Telles sont les paroles par lesquelles le mystique Saad-Bou, cheik-marabout de l'Adrar, puissant et vénéré entre tous, recommandait au respect et à l'admiration de ses disciples, de ses talibés, de ses serviteurs, le voyageur Paul Soleillet qui venait à lui simplement, pacifiquement, à travers les vastes solitudes africaines. Et ce que le respectable marabout a traduit dans son expression stylée à l'orientale, tous ceux qui connaissent, tous ceux qui ont vu, qui ont entendu Soleillet, l'ont compris, l'ont ressenti, l'ont subi comme lui.

De haute taille et de forte complexion, son beau visage brun, — aujourd'hui brûlé par les ardeurs tropicales d'un implacable soleil, — est en complète harmonie avec sa noble nature et frappe tout d'abord par l'expression d'une mâle énergie. Son front nettement développé dénote une intelligence supérieure ; l'épaisseur des sourcils peut laisser

soupçonner au premier aspect une apparence de dureté, mais en détaillant le regard, tantôt animé, tantôt lent, toujours franc et vif, — quelque maladif qu'il soit un peu devenu par les reflets ardents du sol saharien, — on trouve en lui cette double expression d'énergie et de mansuétude, de force et de bonté, de ténacité et de douceur, base de l'être moral d'un homme capable de concevoir et d'accomplir de grands desseins.

Né à Nîmes, le 29 avril 1842, Jean-Joseph-Marie Michel-Paul Soleillet a passé à Avignon ses années d'enfance, d'adolescence et de jeunesse. La débilité de son enfance disparut peu à peu pour faire place à la vigueur d'une constitution des mieux établies, grâce aux soins intelligents et assidus de la plus aimante des mères. Il n'a quitté qu'à vingt-deux ans le foyer paternel, et quoique admis pour ses études au collège Saint-Joseph d'Avignon, il n'y était que demi-pensionnaire et revenait chaque jour à la maison. Aussi, si son instruction lui a été donnée par des professeurs de talent, par des maîtres dévoués, il est bon de reconnaître qu'elle a été complétée, développée, réformée même sur certains points par son père, homme modeste autant qu'érudit, un beau caractère autant qu'un grand cœur (1).

(1) Soleillet (Louis-Michel-Ambroise) né à Marseille, où sa famille occupa une grande situation. Il était parent du compositeur marseillais Della-Maria. Il épousa mademoiselle Boyer (Anne-Louise) qui appartient à l'une des plus anciennes familles de Nîmes, alliée aux de Surville, aux Durant, aux de Chabaud-Latour ; M. Boyer-Brun, qui joua un rôle

C'est la forte direction paternelle, c'est la vive et intelligente affectivité maternelle, c'est la salubre influence d'un foyer domestique tout en dehors des banalités ordinaires qu'on retrouve généralement dans tout intérieur riche et bourgeois qui, tenant l'intelligence du futur explorateur toujours en éveil et son cœur constamment ouvert, ont fait de lui un citoyen empreint des plus purs sentiments patriotiques, un homme dévoué entre tous à la grande cause de l'humanité.

Bon, généreux, heureux, tranquille, Soleillet devait, homme d'intérieur, se marier jeune. Il aima la fille d'un ami de son père et au milieu de la joie de tous, parents et amis, s'accomplit une union des mieux assorties, doux présage de jours sereins. Mais où est le bonheur en ce monde ? Il n'y avait pas un an que les époux étaient ensemble quand la mort, la cruelle mort, vint les visiter. Soleillet vit succomber sa jeune femme adorée au milieu des douleurs de l'enfantement sans qu'elle pût donner le jour au petit être qu'elle avait porté dans son sein. Comment dépeindre une telle douleur ! et comment la supporta celui qu'elle atteignait si durement ? On craignit pour sa santé, on craignit pour ses jours. Pendant de longs mois on le vit quotidiennement s'acheminer sombre et

dans les lettres pendant la Révolution, était son parent, et le député actuel de Nîmes, M. Ferdinand Boyer est son cousin.

M. Soleillet père est mort à Nîmes en 1872.

Il y avait encore, récemment, à Marseille, une rue *des Soleillet* et au quatorzième siècle un Soleillet était syndic des patrons pêcheurs de la cité phocéenne.

silencieux vers le champ de repos où gisait celle qui fut sa douce compagne et, morne et réfléchi, il restait immobile devant une pierre tumulaire sur laquelle on lit encore avec émotion : « *Amoris et doloris monumentum.* »

L'ardeur à l'étude, l'amour du savoir, que le cœur d'un père prévoyant avait su convertir de goût naturel en dévorante passion, chez le fils affligé, vinrent avec la patiente influence du temps amortir les tristes effets d'une trop poignante douleur. Et les recherches historiques, les discussions philosophiques, les controverses économiques firent alors la plus nécessaire des diversions. Réunissant quatre ou cinq amis dans un cabinet du second étage de cette vieille maison avignonnaise qu'il habitait au quartier des Couvents, ombragée de grands arbres et baignée par la Sorgue, les travaux littéraires historiques et critiques faits en commun fortifiaient à tous l'esprit et le cœur. Pour Soleillet, c'est le goût des voyages, où le portait sa nature débordante, qui l'emportait chez lui et ses connaissances sérieuses en géographie (les palmarès du collège d'Avignon le portent lauréat d'histoire et géographie) l'aidaient à préparer pour l'Afrique, déjà l'objet de ses prédilections, des notes relevées avec ordre, maturité, réflexion.

Mais il y avait toujours au fond de son cœur une douleur implacable qui ne pouvait l'abandonner. Vainement ses parents voulaient pour lui la fréquentation d'un monde où tous les salons lui étaient ouverts ; vainement pour lui ses amis cherchaient des motifs de distraction, préparaient des

parties de plaisir ; hors de l'étude rien ne le séduisait, ni les relations faciles, ni les amours légères, ni les connaissances de théâtre... C'était l'époque où la Pologne asservie voulut tenter encore de respirer librement et de rejeter loin d'elle la botte éperonnée des Mourawieff qui l'opprimaient. Dans un élan patriotique, — la Pologne était pour ce cœur généreux une victime à défendre, une amie à conserver à la France, — Soleillet s'enrôle comme volontaire et se rend en Suisse pour se diriger vers le centre insurrectionnel. Il ne put accomplir son généreux dessein, il fut rapatrié et plus que jamais s'adonna à l'étude.

Géographie et voyages, telle était sa constante occupation, sa préoccupation incessante. Ses amis le visitaient régulièrement dans ce cabinet rempli de livres où le bon goût du bibliophile se dévoilait au choix des raretés et des éditions remarquables, dans ce cabinet du second étage que, par un terme d'argot familier, on appelait le *boyau*, à cause de sa forme longue s'élargissant à l'une des extrémités. Que de questions agitées dans ce *boyau*, que de plans de voyage dressés et délaissés, que de réformes économiques et politiques discutées, que de théories émises plus ou moins basées scientifiquement, que d'ardeur, que d'entrain, que de jeunesse, — et même encore que de savoir et de sagesse, — dans la plupart de ces discussions qui n'ont pas été perdues, certes, puisqu'elles ont rendu l'homme à lui-même et que, l'arrachant à une douleur énervante, elles lui ont permis, après avoir agité des idées, d'en tenter la réalisation.

Soleillet vint à Paris; il était employé des contributions indirectes dont son père était un des hauts fonctionnaires, mais entraîné par l'étude et habitué à l'indépendance il eut bientôt démissionné.

La vie lui souriait et il souriait à la vie, rêvant de grandes choses, inconscient toutefois de ce qu'il accomplirait et comment il l'accomplirait. Son père, redoutant pour lui l'oisiveté et préférant même le plus modeste mode d'activité à l'inactivité contemplative à laquelle il craignait de le voir devenir enclin, lui persuada d'entrer dans le commerce et pour faciliter ses goûts qui l'entraînaient plus que jamais vers l'Afrique, il en fit l'associé d'un industriel qui fabriquait pour les Etats Barbaresques les tissus de goût oriental lamés d'or et d'argent. Soleillet devait placer les tissus ouvrés et se mit en route. Il vit l'Afrique, la revit, l'aima, l'étudia sur place et réfléchit à tout l'avantage que la France pouvait retirer en établissant des relations suivies avec les nombreuses nations indigènes commerçantes, dont les produits s'écoulaient en dehors de notre belle colonie algérienne.

Le premier voyage de Paul Soleillet eut lieu en 1865; il revint à Alger une deuxième fois en 1866, et visita une grande partie de l'Algérie française; nous le trouvons en 1867 dans la régence de Tunis. Le choléra sévissait alors dans Tunis-la-Verte et Soleillet est parmi les dévoués qui soignent les cholériques au plus fort du fléau. On lui fit la remarque qu'il n'était pas tenu d'exposer ainsi gratuitement sa vie et que vu l'épidémie il serait pru-

dent de regagner promptement la France. Qui lui parlait ainsi ne le connaissait pas. Il demeura ferme au poste dangereux qu'il s'était assigné librement, soignant les malades, secourant les familles affligées, et s'initiant aux mœurs, à la vie intime des habitants de l'Afrique, les aimant comme il aimait leur pays et jugeant par expérience de l'effet que produisait sur les pauvres déshérités, sur les tristes malades qui recevaient ses soins, cette énergie mêlée de mansuétude que reflète son beau visage, cette fermeté pleine de bonté qui miroite dans son regard fascinateur.

Et dans cette tâche de dévouement et d'abnégation, il n'était pas seul, il y avait là d'autres Français, d'autres compatriotes, et parmi les plus dévoués, une jeune fille, mademoiselle Camille Fleurat, fille du premier drogmann de la légation de France. Soleillet la remarque, son cœur touché en garde bon souvenir; plus tard, dans quelques années, ses grands voyages entrepris, il aura occasion de la revoir; comme lui, elle s'est dévouée, comme lui elle aime l'Afrique, elle est devenue orpheline, elle sera sa femme.

Toutefois, les affaires commerciales auxquelles il s'était adonné étaient loin de donner des résultats satisfaisants, l'industrie dans laquelle il avait mis ses capitaux lui était inconnue et son associé n'avait pas les qualités et les ressources suffisantes pour un commerce relativement important. Un désastre devait s'ensuivre. Soleillet y laissera le plus gros de sa fortune, qu'importe! La position plus que satisfaisante dont il avait joui jusqu'a-

lors, disparaîtra pour lui et sa famille, il n'y a pas à hésiter ! Sur les conseils, les sages avis de son père, octogénaire, mais ferme sous le poids des ans, il prend à sa charge une liquidation des plus onéreuses et les créanciers sont honnêtement satisfaits.

Au milieu des soucis et des vicissitudes, éclate la malheureuse guerre de 1870 et bientôt arrive la nouvelle de nos épouvantables désastres. La France a besoin de tous ses enfants. Soleillet s'engage, en qualité de volontaire, au 91<sup>e</sup> de ligne et passe dans le 33<sup>e</sup> d'infanterie de marche ; il assiste, entre autres affaires, à la bataille de Coulmiers et il est fait caporal. Au moment de l'armistice, le soldat épuisé de fatigues et de privations, le citoyen attristé des défaites et des malheurs de la patrie, est dangereusement malade et les siens craignent pour ses jours. Heureusement, la mort n'a pas voulu de lui, et après une longue et douloureuse maladie, il revient dans sa famille où, ayant peu à peu refait ses forces, il reprend ses travaux sur l'Afrique et prépare ses expéditions du grand désert.

Soleillet entre dans la vie de lutte, dans la vie d'aventure du grand voyageur, de l'explorateur pratique. Son savoir, sa fortune, ses forces, sa santé, son âme, sa vie, tout en lui est à cette idée :

*Pacifiquement conquérir et ouvrir les vastes contrées fermées de l'Afrique occidentale, pour donner à la France l'honneur et l'avantage de la prédominance civilisatrice et commerciale sur cet immense territoire.*

Avant de se mettre en route, Soleillet désireux d'avoir l'encouragement et l'appui du gouvernement de son pays, car il faisait converger ses projets avant tout, à l'avantage et à la prospérité de la France, crut devoir rédiger un mémoire qu'il adressa à M. de Larcy, son compatriote, l'ami de sa famille, alors ministre des travaux publics. Ce mémoire, daté du mois d'octobre 1871, indiquait le moyen d'amener, sur les marchés algériens, le commerce du Sahara central et du Soudan occidental; l'oasis de Laghouat y était désignée comme un point remarquablement situé pour la création de docks-entrepôts où seraient en sûreté toutes les marchandises d'exportation et d'importation; et l'exploration du Sahara entre Laghouat et In-Çalah y était précisée et désignée. Le ministre n'envoya pas de réponse à celui qui lui communiquait ses notes et ses projets.

A Marseille, Soleillet fut présenté à M. Félix de Surville, financier et économiste distingué, qui l'adressa à Paris à la Société générale algérienne, dont le directeur à cette époque était M. de Guigné. Soleillet fut aussi bien reçu que gracieusement éconduit, car après plusieurs entrevues très courtoises, on lui donna à entendre que mieux valait pour lui retourner en Algérie où il serait recommandé au directeur du Comptoir d'Alger, bien placé entre tous pour seconder ses projets. Les lenteurs et les fins de non-recevoir, prouvèrent bientôt au malheureux éconduit qu'il ne devait compter que sur lui-même.

Une épreuve terrible vint alors fondre sur lui :

la mort s'abattit sur son père, son guide, son conseiller, le seul qui l'eût tout d'abord compris et soutenu. Cet homme de bien s'éteignit doucement..... il avait accompli dignement sa longue carrière ; son fils lui ferma les yeux et filialement rempli de son ineffaçable souvenir, il inscrivait quatre ans plus tard les lignes suivantes en tête de son volume *Avenir de la France en Afrique* :

« Mon père,

» Toute ma vie est dans ces pages, résultat de mes études et de mes voyages : elles contiennent aussi mes espérances. Je les dépose pieusement sur ta tombe. »

Bien décidé à partir, Soleillet n'hésita plus à faire sans le secours d'autrui tous les préparatifs nécessaires. Il tenta avec ses seules ressources et le reste de son mince pécule, son courage et sa fermeté, une première expédition qu'il sut mener à bonne fin et dont les résultats importants furent appréciés par le haut commerce algérien. Il parcourut alors le Mزاب, les qu'ours du Djebel-Amour, le pays des Chaambas. Le viatique épuisé, il rebroussa chemin et regagna Alger ; il était de plus en plus enthousiaste, de plus en plus décidé. Il avait vu et parlait en connaissance de cause, sa parole fut persuasive. Il conquit l'amitié du général Mircher et celle de M. Warnier, député de l'Algérie, tous deux morts aujourd'hui, mais qui n'ont jamais cessé d'avoir en lui et dans la mission dont il parlait avec tant de sagesse et de patriotisme, la plus grande confiance. Il entra en relation avec les gé-

néraux de Loverdo et de Wimpfen, le géographe O'Mac-Carthy et le professeur Masqueray. Sur les pressantes incitations de ces personnes compétentes, il revint en France afin de se procurer, soit d'une manière officielle, soit par des générosités privées ce qui lui était indispensable pour atteindre la mystérieuse oasis d'In-Çalah, point central où convergent toutes les routes qui mettent le bassin de la Méditerranée en communication avec le bassin du Niger, mais plus impénétrable encore que l'impénétrable Tombouctou.

Sur le navire qui le ramenait dans la mère-patrie, il fit la connaissance de l'infortuné Dourneaux-Duperré, qui avait au cœur les mêmes pensées que lui et qui, comme lui, se rendait en France pour solliciter du ministère, aide, secours et protection. Ces deux hommes généreux se comprirent, s'estimèrent et devinrent dès lors amis. Dourneaux-Duperré, victime de la science, a succombé dans son entreprise, et son ami survivant écrivait naguère des lignes touchantes pour faire apprécier, selon ses mérites, et rappeler à ses compatriotes, cet homme de cœur et de dévouement, hélas ! trop peu connu, trop vite oublié.

Les projets de Paul Soleillet, mieux compris en Algérie qu'en France, étaient en meilleure voie sur le sol africain que dans les cabinets des ministres. La presse coloniale les soumettait au public algérien, bon appréciateur des difficultés et des avantages de l'entreprise, et la Chambre de commerce, d'Alger accordait son haut patronage à la future expédition. La compétence et l'influence du

général Mircher et du député Warnier, furent d'un grand poids dans l'adoption de cette louable mesure qui permit au voyageur de s'expliquer librement devant les membres de la Chambre de commerce qui avait réuni les principaux négociants de sa circonscription : « J'ai dépensé, leur dit-il, sept ans de ma vie et une partie de ma fortune à la réalisation d'une idée ; je ne demande qu'une chose : que cette idée, si elle est reconnue utile, profite à mon pays. » Et ces hommes pratiques comprirent cette idée, et ces travailleurs, ces commerçants, ces citoyens éclairés le mirent à même de réaliser cette promesse qu'il avait faite publiquement « de se rendre d'Alger à l'oasis d'In-Çalah et de ramener des marchands du Touat, porteurs des produits du Sahara et du Soudan, afin de les mettre en relation avec les commerçants français ».

Aussi, au retour, quelle réception enthousiaste, que de félicitations, que de témoignages d'admiration et de sympathie. Soleillet, toujours ardent, n'était pas entièrement satisfait de cette entreprise, pourtant si bien conduite. Néanmoins il était content de la tâche accomplie et son esprit tranquille était de plus en plus rempli de cette idée, que relier nos deux colonies africaines, — Sénégal et Algérie, — c'était chose désirable et faisable, qu'il lui fallait, dans ce but, revenir dans les parages parcourus et que, si être allé d'Alger à In-Çalah était bien, gagner Tombouctou et le Sénégal serait mieux encore.

Mais, positif et pratique, il comprenait bien que pour relier réellement et d'une manière efficace

ces pays à travers de telles immensités, il importait que la route fût ouverte et rendue facile, non seulement à l'homme, mais encore à tous les produits, indigènes ou exotiques, sur lesquels il exerce sa féconde activité. « Les transports, écrivait-il, telle est la difficulté qui se dressera constamment devant toutes les tentatives faites pour entrer en relations commerciales avec l'intérieur de l'Afrique. Depuis l'emploi de la vapeur comme moyen de locomotion, nous n'en sommes plus réduits, pour trouver des transports économiques, aux seuls fleuves, *ces chemins qui marchent*. Pourquoi ne demanderions-nous pas à cette vapeur qui a accompli tant de miracles dans les deux mondes, celui de nous ouvrir le Sahara et le Soudan. » Et voilà le grandiose projet du chemin de fer transsaharien, de cette ligne qui parut tout d'abord aussi chimérique que fantastique — Alger — In-Calah — Tombouctou — Saint-Louis — dont Soleillet travaille à poser les premiers jalons, à dresser les poteaux indicateurs. C'est la tâche qu'il s'est imposée, c'est le but de son expédition actuelle, Saint-Louis du Sénégal étant son point de départ et Alger son point d'arrivée. Ce grand trajet accompli, l'explorateur satisfait songera alors à un repos mérité et dira aux jeunes : Grande est la carrière, la voie est belle, la route est praticable, suivez mon idée, elle est pleine de grandeur pour la France et d'avantages pour ses enfants !

Quoique contraint de revenir sur ses pas, le cœur serré, selon ses propres paroles, de quitter sans avoir pu y séjourner cette terre promise d'In-

Çalah, Soleillet n'avait pas, sans résultat, traversé d'immenses solitudes, affronté de grands dangers, triomphé de nombreux obstacles. Doux, patient, tolérant, sachant se faire tout à tous, celui qui dans son bagage de voyageur n'oublie jamais de mettre un *Rabelais*, un *Montaigne* et l'*Internelle Consolation*, avait su nouer dans le désert des amitiés fortes et durables avec les personnages importants et influents, vrais maîtres des indigènes de ces contrées. Parmi ces hommes, respectueux observateurs de l'hospitalité antique et qui, en garantie de la foi des traités, lui prenant la barbe dans la main droite, ont dit à leur visiteur : « Que ta barbe soit la mienne, que ma barbe soit la tienne, » comment ne pas citer l'agha Mohamed-Ben-Driss et le cheik Ahmed-Ben-Ahmed qui, malgré les paroles et la manière d'être absolument pacifiques du voyageur, ne trouva pas de plus beau présent à lui faire que l'épée conquise par son père sur les Touaregs ennemis : « Tu n'en as pas besoin, lui dit-il en la lui remettant, mais c'est l'arme d'un homme que je cède à un homme. »

Non, Soleillet ne veut pas de la conquête par l'épée, et cette arme qu'il recevait au moment où il apprenait la mort de son intrépide collègue et ami Dourneaux-Duperré, lâchement assassiné par des fanatiques et des pillards, ne lui inspira, quelque cruel que fût le coup qu'il en ressentit, aucune pensée de vengeance et il resta fidèle à sa maxime : « La civilisation par l'influence bienfaisante de la douceur et du savoir. »

Les récits de l'explorateur intéressaient au plus

haut point ses amis et le nombre de ceux qui voulaient le voir et l'entendre décida la Société des Beaux-Arts d'Alger, à tenir une réunion solennelle dans laquelle il raconterait, au public avide, ses impressions de voyage. Mais, causeur aimable en tête-à-tête, agréable narrateur au salon, Soleillet fut hésitant et craintif devant ce public nombreux qui se demandait comment, avec une timidité pareille, il avait pu mener à bien une si audacieuse entreprise. Ses amis lui conseillèrent alors d'écrire ses relations de voyage et de ne songer jamais à les exposer par la parole dans les grandes réunions. « Je ferai l'un et l'autre, » leur répondit celui qui s'était dit souvent : « Ce que l'on veut, on le peut. » En effet, nous avons de lui des rapports et des volumes simples et intéressants, et nous savons à quel point il est persuasif et attachant dans les conférences où le public recueille avidement de ses lèvres des choses d'autant mieux dites qu'il les a subies, vues, senties ou accomplies.

Il était un genre d'épreuve qui n'avait pas encore atteint Soleillet, le succès devait le lui amener. Cette nature franche, sincère et loyale fut en butte aux insinuations ténébreuses de la jalousie, aux machinations sourdes de la haine mesquine. Nous ne nous appesantirons pas sur une fâcheuse polémique soulevée dans une feuille algérienne au moment même où Soleillet avait à lutter contre les conseils de ses parents qui le pressaient d'abandonner ses projets ; conseils, il nous le faut avouer, qui lui venaient aussi de ses amis de la première

heure, des habitués de ce *boyau* où s'étaient élaborés les premiers plans. En outre, des créanciers le pressaient car, pourquoi ne pas le dire, Soleillet n'avait plus de ressources, chose fâcheuse dans un pays où on ne pardonne guère d'être pauvre.

Ce fut au milieu de tracasseries sans nombre qu'il commença ses conférences, désireux plus que jamais de faire connaître l'Afrique plus à fond, de la vulgariser pour ainsi dire, de la faire aimer et de répandre parmi le public ses idées de civilisation pacifique, ses grands projets de prospérité commerciale pour la France ; il voulait lancer le Transsaharien.

Avignon était la ville qui avait ses meilleurs, ses plus touchants souvenirs ; c'est à Avignon qu'il donna sa première conférence. Il se présenta sous le patronage de la Chambre de commerce, dont tous les membres et notamment son président d'alors, M. Jonathan Valabrègue, lui étaient sympathiques. Le public nombreux et choisi, réuni pour l'entendre dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, l'applaudit chaleureusement, admira l'émule des Rohlfs et des Laing et suivit attentivement ce parcours de la route décrite qui n'avait encore été fait par aucun Européen.

La deuxième conférence eut lieu à Lyon et l'accueil et l'enthousiasme de la grande ville resteront longtemps vivaces dans le souvenir de l'explorateur. Il parla sous le patronage de la Société de géographie, de cette société naissante qui lui vota des félicitations et fit imprimer, dans le premier numéro de son bulletin, la relation de son impor-

tant voyage. Plus tard, cette même Société devait offrir à Soleillet, à son retour de l'expédition de Segou, un chronomètre de grande valeur, portant l'inscription : « La Société de géographie de Lyon, à Paul Soleillet. »

Puis les conférences se succédèrent nombreuses à Paris, à la salle du boulevard des Capucines. Dans le courant des années 1874-75-76, Soleillet se fit entendre fréquemment et fut écouté attentivement, loué des uns, critiqué des autres, admiré de tous. Le premier il parle du chemin de fer devant relier Saint-Louis-du-Sénégal à Alger, et il émet cette belle idée : Faire de cette Afrique occidentale, qu'il connaît si profondément, le trait d'union des peuples latins de l'ancien et du nouveau monde qui doivent toujours avoir pour centre cette Méditerranée aux flots bleus, témoin de leur naissance et de leur immense développement.

Soleillet assista au Congrès de géographie en 1874 et se mit en relation avec les voyageurs étrangers, notamment Rolfs, Schenwurf, Narchtigal; le grand géographe Petermann entra en correspondance avec lui. Nos géographes Gravier, Malte-Brun, l'abbé Durand et spécialement le grand réformateur des études géographiques, Levasseur, celui qui a écrit la préface de ce livre, les premiers l'ont soutenu, encouragé et aidé de leurs lumières. Parlant un jour, en séance du congrès au cinquième groupe et développant les avantages qu'aurait la France à créer une *fonde* à l'extrémité de nos possessions algériennes, il invoqua le nom et l'autorité du député Warnier, dont la mort l'avait profondé-

ment attristé et l'avait privé d'un ami, d'un guide, d'un protecteur. Il reçut alors la carte d'un homme qui, député comme celui dont il déplorait la fin prématurée, avait écrit au bas de son nom : « Je m'offre à remplacer entièrement pour vous, celui qui n'est plus. » Et cette promesse faite a été fermement maintenue ; nous sommes heureux de nommer cet homme fidèle à sa parole : c'est l'honorable M. Georges Périn.

Les amitiés, les protections qui vinrent à Soleillet au milieu de ses luttes et de ses chagrins (dont un des plus sensibles fut de se voir dénier l'idée première du Transsaharien qui fut surtout critiqué sous l'action d'influences qui voulaient l'étouffer), le dédommagèrent d'une trop grande somme d'ennuis et l'aidèrent à persévérer, quelque dure que fût pour lui l'existence. Il gagna à sa cause des intelligences d'élite : l'amiral La Roncière le Noury, le poète Henri de Bornier, le directeur de l'école d'Architecture, Emile Trélat, les anciens ministres Dufaure et Grivart, les savants Broca, Littré, Renan, Paul Bert, Deloche, Cherbonneau, Houdas et l'infatigable Ferdinand de Lesseps.

La fatigue s'était emparée de lui, et il fut obligé de prendre un repos nécessaire à sa santé. Il revint dans le midi de la France auprès de sa mère aimée et quelque grand que fût son désir de se soustraire à la vie extérieure, il n'en fut pas moins obligé de subir le choc de tous ceux qui, sincèrement ou banalement, venaient l'assaillir pour lui faire abandonner ses projets de grands voyages et d'exploration. Il fut inébranlable. Cédant aux con-

seils de sa mère, qu'il était peiné de laisser seule pour ainsi dire pendant ses longues absences, il consentit à se marier et épousa celle dont le souvenir, depuis son dévouement à Tunis, ne l'avait pas quitté, celle qui est aujourd'hui sa noble compagne et qui l'aide et le réconforte dans cette vie rude et agitée qu'il s'est choisie.

Ses tournées de conférences recommencèrent. En apôtre, nous ne craignons pas de le dire, il parcourut les principales villes françaises du Midi, pénétra en Espagne et se rendit ensuite en Belgique et en Hollande. L'accueil du roi des Belges fut pour lui plus que bienveillant. Une personne de la cour demanda à Soleillet l'impression qu'il avait de Léopold II : « C'est un parfait gentleman, répondit-il. — Voilà précisément l'expression dont s'est servi le roi en parlant de vous, » reprit l'interlocuteur étonné de cette identique impression également ressentie et exprimée par deux hommes de beau caractère. En Hollande, grand fut l'accueil de la Société de géographie d'Amsterdam, enthousiaste et sympathique la gracieuse manifestation des étudiants de l'Université de Leyde.

De Hollande, Soleillet revint précipitamment à Paris ; une lettre lui avait appris qu'on allait s'occuper au ministère de l'instruction publique, — à la commission des missions scientifiques, — de l'octroi d'une subvention devant faciliter ses voyages à travers l'Afrique. Arrivé, ce fut une déception ; quelles qu'aient été les instances de MM. Périn, de Lesseps et La Roncière, ce projet n'eut aucune suite et pourtant le voyageur ne pouvait se

mettre en route faute d'émoluments nécessaires.

Mais la France ne manque pas d'intelligences d'élite et de natures généreuses. Soleillet n'avait pas prêché dans le désert et M. Dalloz, d'une part, facilita à Soleillet ses voyages en Afrique en le faisant correspondant du *Moniteur universel*, tandis que, d'autre part, M. l'amiral Thomasset, président de la Société des études coloniales et maritimes, lui faisait accorder par cette Société une subvention qui lui permettait de se rendre au Sénégal.

Au Sénégal, Soleillet conquiert l'estime et le cœur de tous. Le gouverneur, M. Brière de l'Isle, lui donne une mission et de nouveau l'explorateur est en route. Belle expédition que celle de Segou-Sikoro ; belle chose que ce drapeau français, emblème de civilisation, salué par les noirs du haut Niger. Aussi, au retour, les colons sénégalais sont en fête et reçoivent avec transport celui qui vient d'accomplir une si rude et si heureuse exploration. Il rentre à Saint-Louis ; la fatigue et la maladie le retiennent couché quelques jours ; M. le gouverneur, M. le président de la chambre de commerce, M. le maire s'empressent de lui faire visite et le conseil municipal choisit deux délégués chargés de lui exprimer tout l'intérêt que la ville prend à lui.

C'est l'insuffisance des fonds dont il disposait qui l'a forcé au retour, besoin est donc de gagner la France pour se ravitailler. En arrivant à Paris il apprendra qu'une somme de 10,000 francs lui a enfin été accordée ; mais, trop tard disponible, cette subvention restera sans effet et ne sera jamais touchée.

Soleillet fait voile vers Bordeaux ; il est reçu à bord par le bureau de la Société de géographie de cette ville qui le retient pour le soir même, afin de pouvoir recueillir de lui-même, en séance publique, les relations de son voyage. La foule accourue pour l'entendre est aussi nombreuse qu'enthousiaste et l'explorateur a la satisfaction de jouir d'une popularité, qui surprend sa modestie et réconforte son cœur.

Les réceptions et les conférences se succédèrent à Toulouse, Montpellier, Nîmes, Marseille, Lyon, Paris, Rouen et Avignon. Nous ne pouvons entrer dans les détails des belles réceptions, des chauds applaudissements qui n'ont pas un instant fait défaut au voyageur. Nous dirons toutefois que l'accueil, à Avignon, fut cordial entre tous. La séance de réception eut lieu dans cette même grande salle de l'Hôtel de Ville où Soleillet avait fait sa première conférence et sous le patronage de la même Chambre de commerce qui ne fut jamais indifférente à ses entreprises. Voici en quels termes s'exprima son président, l'honorable M. Gabriel Verdet :

« Je dois à mes fonctions de président de la Chambre de commerce l'honneur de présider la réunion de ce soir et de souhaiter au nom de tous la bienvenue à M. Paul Soleillet. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous, comme nous l'avions déjà fait il y a quatre ans. Il revient aujourd'hui du Soudan, continuant ainsi son œuvre patriotique. M. Soleillet veut unir le Sénégal à l'Algérie, ouvrir à notre commerce les riches con-

trées du Soudan et établir l'influence française dans l'Afrique occidentale d'une manière solide et durable. L'Angleterre a eu Livingstone, l'Amérique a Stanley, la France a M. Soleillet. — Monsieur Soleillet, vos persévérants efforts, vos périlleux voyages, vos pénibles travaux vous assurent partout le plus sympathique accueil ; mais dans cette ville d'Avignon, où s'est écoulée votre enfance, où M. votre père fut si aimé et si honoré de tous, où votre famille a été si estimée, — le souvenir ne s'en est pas perdu, — nous avons suivi avec le plus vif intérêt vos lointaines explorations et nous vous recevons joyeux et fiers. Nous serons toujours heureux de vous encourager dans l'œuvre patriotique que vous avez entreprise et que vous accomplirez avec l'aide de Dieu. »

Soleillet répondit :

« Monsieur le Président, je suis heureux de me retrouver à Avignon, cette ville aimée où j'ai été enfant, où j'ai eu mes premières joies et mes premières douleurs. Et c'est pour moi un bonheur tout particulier d'être reçu par vous, monsieur le Président, vous le fils d'un des meilleurs amis de mon père. Je vous remercie des bonnes paroles par lesquelles vous avez bien voulu rappeler à cette nombreuse assistance, dont l'empressement m'est si flatteur, les liens qui m'unissent à cette ville. Dans la tâche ardue que j'ai entreprise, j'ai besoin des encouragements de tous, mais ceux que je reçois aujourd'hui me sont particulièrement précieux ; je n'en perdrai jamais le souvenir. »

Au milieu des siens Soleillet se fixa quelques

jours pour y goûter un repos nécessaire. Après avoir embrassé à Avignon la bonne Jeannette, cette vieille nourrice si dévouée à laquelle il donne toujours sa première visite en arrivant, sa dernière visite en partant, il se rendit en Languedoc, au Mazel, auprès de sa femme aimée et de sa tendre mère qui avaient soif de l'avoir auprès d'elles, tout comme il avait hâte de vivre au logis de la réconfortante vie de famille et surtout de voir, de caresser son jeune enfant, le gracieux Michel (1), qui ouvre si grands ses yeux pour les mirer toujours dans les yeux de son père. Et au Mazel se fit une réception autre encore que celle dont Soleillet était ému à l'avance. Les bons campagnards apprenant l'arrivée de celui dont ils connaissaient la bonté, la douceur, voulurent à leur manière lui témoigner leur attachement en même temps que leur admiration pour ce qu'ils avaient entendu dire de lui. Et sous un arc de verdure au milieu des hurrahs enthousiastes sortant des rudes poitrines des paysans, au bruit des détonations des armes à feu, Soleillet embrassait les siens et se laissait gagner par l'émotion en recevant, en donnant des poignées de main ; tous étaient contents de le revoir et de le féliciter.

Deux ministres, dont la France apprécie et appréciera de plus en plus les talents et les services, donnent à Soleillet, à son arrivée à Paris,

(1) De si loin que l'enfant le vit venir, il lui cria : Bonjour, papa, j'espère que tu arrives de Tombouctou, *au moins !* Voilà un *mot d'enfant* que nos chroniqueurs n'auraient pas inventé.

les meilleures marques de sympathie et d'approbation.

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, lui remet les palmes d'officier d'Académie, à la demande de l'honorable M. Périn. Cette distinction honorifique était bien due à celui qui en était l'objet. M. le gouverneur du Sénégal, sur l'avis unanime du conseil d'administration du gouvernement de la colonie, après l'expédition de Segou, avait demandé pour Soleillet, au ministre de la marine et des colonies, la croix de la Légion d'honneur; mais oublieux de lui-même, Soleillet préféra une récompense pour son compagnon de route, et demanda, pour le fidèle Souliman, dont il avait pu apprécier le dévouement louable, la médaille militaire au détriment de la décoration pour lui sollicitée. Car penser à ceux qui l'ont secondé, être reconnaissant des services rendus, ne point oublier les compagnons de ses travaux et de ses dangers, est sa préoccupation constante quand il est loin d'eux, de même que près d'eux il les entoure d'attentions, de prévenances et d'égards.

M. de Freycinet, qui occupe aujourd'hui la grande situation des Richelieu et des Colbert, — ces deux grands hommes qui faisaient de l'Afrique un des sujets de leurs grandes préoccupations, — était alors ministre des travaux publics. Il reçut l'explorateur et s'entretint avec lui de ses travaux accomplis, de ses projets futurs. Soleillet fut compris et apprécié de cet homme supérieur qui, comme le ministre de Louis XIV, s'explique l'avantage des développements de l'industrie française à l'exté-

rieur, et comme le grand ministre qui dirigea la France sous Louis XIII, il sait connaître, pénétrer, juger les hommes, les hommes qu'aurait tant de mal à diriger aujourd'hui l'habile Richelieu lui-même, obligé qu'il serait de compter avec la liberté conquise et le savoir répandu.

Le général Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal, écrivit à Soleillet qui, accédant à ses désirs, se rendit à Lille afin de causer de cette colonie à laquelle s'intéresse toujours ce guerrier savant, cet homme versé et habile dans la direction militaire comme dans l'administration civile. Le voyageur fut son hôte et la gracieuse hospitalité reçue à Lille, dans la modeste demeure du général, a été depuis tout aussi gracieusement offerte à Paris, dans la splendide résidence du grand-chancelier de la Légion d'honneur.

Soleillet voyait enfin, avec satisfaction, que le Transsaharien n'était plus dans l'esprit public une utopie, un rêve irréalisable. Sa grande idée était comprise, et le gouvernement de la France prenait la détermination de créer une commission d'études, spéciale à ce grand projet. Immense et louable détermination ! mais ce premier résultat ne laissa pas inactif le promoteur de la ligne Occidentale-Afrique.

M. Ferdinand de Lesseps, l'homme aux conceptions et aux travaux gigantesques, se rendant à Lyon et à Saint-Etienne pour donner des conférences sur son projet de percement de l'isthme de Panama, vint dans ces deux grandes cités industrielles, accompagné de Paul Soleillet, dont il fit

valoir les grandes entreprises si profitables aux intérêts du commerce français. A Saint-Etienne, au banquet offert par la Chambre de commerce, on parla à M. de Lesseps du Transsaharien, s'adressant alors aux invités qui l'écoutaient avidement et faisant allusion à son âge, se disant déjà vieux, — lui seul s'en est aperçu et personne n'y croit, — M. de Lesseps indiquait Soleillet pour son successeur et exposait en termes chaleureux tout ce que l'Afrique pouvait procurer d'avantageux à la France, dont la mission civilisatrice est loin d'être accomplie. Témoin de l'entrain, des reparties vives, de l'avidité avec laquelle les convives recueillaient la conversation enjouée de l'explorateur : Soleillet, lui dit-il, vous avez une grande force que je ne vous soupçonnais pas, vous avez la gaieté. »

Puis eut lieu le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se tint à Montpellier. Soleillet s'y rendit et nous le trouvons mentionné dans le compte rendu pour onze communications. A une conférence qui avait attiré au Grand-Théâtre une foule considérable, il fut chargé par l'honorable maire de la grande cité languedocienne, de parler en faveur de la souscription pour la statue que la ville de Tours devait élever à Rabelais. Soleillet le fit en termes chaleureux. Rabelais est son compagnon de route, il en fait sa lecture assidue, ne lui doit-il pas une bonne partie de cette gaieté qui est une force, comme l'a dit M. de Lesseps. Comment en parlant de lui et pour lui, heureux de l'hommage que lui devait une

grande cité, n'aurait-il pas été enlevant, entraînant, convaincant.

Sa parole douce et lente, mais vivante et imagée, dans laquelle se retrouve un reste d'accent méridional, est véritablement séduisante et explique le succès dont Soleillet se reconnaît débiteur aux femmes françaises. Plus que les hommes, avant eux, elles ont soutenu, encouragé de leurs bons applaudissements, de leurs vives et touchantes félicitations, le voyageur qu'on semblait prendre plaisir à ne pas remarquer, à laisser incompris. Les Françaises ! mais leur patriotisme ardent n'a d'égal que leur dévouement au malheur et comme il est plus encore dans le cœur que dans le cerveau, dans le sentiment que dans la raison, il n'en est que plus inspirateur des grands élans et des belles actions. Les dames languedociennes ont entendu Soleillet raconter comment, arrivé chez le roi Ahmadou, qui déploie son armée devant lui pour lui marquer, avec une certaine ostentation intentionnelle, sa puissance et sa force, il fait saluer notre drapeau aux trois couleurs ; elles témoignent de leur patriotique admiration en remettant à l'explorateur, pour l'arborer dans ses voyages futurs, un pavillon tricolore brodé de leurs mains, aux armes du Languedoc, province natale du voyageur. C'est celui que, désormais, dans les excursions soudano-sahariennes, salueront les tribus africaines quand il flottera, brillant aux rayons du soleil de feu *sub Jove Africano*.

Et le voyageur s'est remis en route et, par le chemin qui cotoie la mer, il a gagné l'Adrar ;

l'attaque imprévue, le pillage qu'il a subi l'ont fait revenir d'une expédition entreprise, dans les conditions les plus souhaitables.

Membre de la commission d'études du chemin de fer transsaharien, il a une mission officielle qu'il tient à remplir malgré sa récente déconvenue ; nous, qui connaissons l'homme, nous disons hardiment qu'il n'y faillira pas. D'ailleurs, son dernier voyage même, quoique incomplet, n'est pas sans résultat ; et comme l'a fort bien fait remarquer M. le baron Thénard à la réunion de la Société de géographie, dans laquelle Soleillet s'est fait entendre tout récemment : « On ne peut pas en vouloir au chasseur qui, parti en promettant de rapporter des perdreaux, nous rapporte des lièvres, et tel est le cas du voyageur Soleillet. Son voyage n'a pas été ce qu'il avait dit et prévu, puisqu'il va le recommencer, et espérons-le, heureusement cette fois. Mais a-t-il été infructueux ? Non, certes ! » Et le membre de l'Institut montra alors un échantillon de suc de plante rapporté par l'explorateur ; d'après les premières analyses du savant chimiste, c'est une base de gutta-percha, plus riche que les gutta-perchas actuellement connues dans le commerce.

Soleillet, en effet, a tenté et est revenu de quatre grandes explorations et chaque fois il signale à l'industrie, à ne nous occuper que d'elle, de riches produits à exploiter. Des montagnes du Djebel-Amour, il rapporte un type de houille qu'il fait analyser par l'ingénieur-directeur de l'École des mines de Paris ; de l'oasis d'In-Çalah, entre autres

échantillons, une certaine quantité de salpêtre, analysé par le docteur Jaquême de Marseille, qui lui trouve une richesse de près de 93 0/0 d'azote pur; de Segou-Sikoro le *karité* ou beurre végétal, dont les Anglais ont déjà commencé l'exploitation sur une vaste échelle; et de l'Adrar enfin, ce suc du *fernan* ou arbuste à caoutchouc, objet des expériences actuelles de M. le baron Thénard.

De tels hommes sont précieux et un pays s'honore en reconnaissant leurs services et en les mettant à même de continuer leurs courses intéressantes, leurs investigations productives. Aussi, est-ce avec bonheur que nous avons vu naguère le grand accueil fait à Soleillet par les ministres d'abord, — citons MM. de Freycinet<sup>1</sup>, Jauréguiberry, J. Ferry et Varroy; puis par les savants, les membres de l'Institut, MM. Thénard, de Lesseps, Levasseur, de Labbadie, de Quatrefages, Dumas, Perrier, — ces trois derniers originaires du Gard, contrée fertile en grands hommes; — la Société de géographie; la Société de géographie commerciale de France; la Société des études coloniales et maritimes; la Société des ingénieurs civils, etc., etc., etc.

Après quelques jours de repos dans sa famille, il embrasse sa mère, sa femme, ses enfants. Reçu, enfin, par l'honorable M. Gambetta et M. Varroy, ministre des travaux publics, homme aussi aimable dans ses relations qu'infatigable à sa lourde tâche, ayant pris congé du Président dont s'honore et qui honore la République française, l'éminent M. Grévy, de nouveau le voilà parti; il est en route pour Tombouctou.... Quand aurons-nous cette

nouvelle désirable : « L'explorateur Soleillet arrive à Alger ayant accompli, après de longues journées de marche, son voyage à travers la Nigritie et le Sahara. » Les vœux de tous l'accompagnent et dans cette grande expédition, dans ce voyage décisif, — car enfin, celui qui l'accomplit doit prendre un repos vaillamment conquis et noblement gagné, — l'explorateur sera suivi par tous ceux qui s'intéressent à la grandeur de la patrie, au progrès de la civilisation, au triomphe de la science.

Puisse-t-il nous revenir glorieux, sa grande et difficile tâche accomplie, inscrivant alors en brillantes lettres d'or sur cette Afrique à fond d'azur dont il scelle ses envois du désert, ce beau mot de triomphe : *APERTA*.

F. B.

Paris, juillet 1830.

---

# LE BUT QUE S'EST PROPOSÉ M. SOLEILLET

---

Dans son ouvrage *Avenir de la France en Afrique*, M. Paul Soleillet a exposé le but auquel devaient tendre tous ses efforts.

Parmi les idées qui y sont émises, se trouve au premier rang, nous l'avons dit, le projet de la création d'un chemin de fer qui, reliant notre colonie du Sénégal à l'Algérie, passerait à Tombouctou et monopoliserait en notre faveur tout le commerce du Soudan et toute l'exploitation du Sahara.

Nous citerons en premier lieu quelques lignes de ce remarquable ouvrage, afin de démontrer d'une manière péremptoire le droit de priorité qui lui appartient au sujet de ce projet.

M. Duponchel, le savant ingénieur qui s'est fait l'apôtre du chemin de fer transsaharien, a lui-même la loyauté, comme on le verra tout à l'heure, de reconnaître cette antériorité.

## **Chemin de fer d'Alger à Tombouctou et Saint-Louis**

« Depuis l'emploi de la vapeur comme moyen de locomotion, écrit M. Soleillet, nous n'en sommes

plus réduits, pour trouver des transports économiques, aux seuls fleuves, *ces chemins qui marchent*. Pourquoi ne demanderions-nous pas à cette vapeur qui a accompli tant de miracles dans les deux mondes, celui de nous ouvrir le Sahara et le Soudan?

« Lorsque (1) l'idée se produisit pour la première fois, il y a une quinzaine d'années, d'établir un chemin de fer qui, traversant le continent américain, relierait New-York à San Francisco, l'Atlantique au Pacifique, et donnerait aux États-Unis la prépondérance commerciale et politique dans l'extrême Orient, Chine et Japon, cette idée fut traitée de chimérique et de rêverie, même en Amérique, où les rêveurs ont eu si souvent raison. Aujourd'hui un rail continu relie l'une et l'autre mer, sur une longueur de cinq mille trois cents kilomètres environ, dont plus de la moitié en pays inculte et désert, sur des terrains où la nature a accumulé les difficultés, où les pentes sont très fortes, où les ponts et les tunnels ont dû être multipliés et où la voie a dû être recouverte sur de longs parcours par des toits et des constructions solides, pour résister à la chute des avalanches. Le chemin de fer du Pacifique a donné, depuis son achèvement, les résultats qu'on en attendait et les Américains ont

(1) Extrait de la lettre que j'ai écrite le 13 janvier 1875 à M. le ministre du commerce. Ce projet je l'ai aussi exposé le 3 février devant la Société de géographie de Paris et dans diverses conférences publiques faites à Lyon, — Avignon, — Marseille, — Bordeaux, — Paris, — Lille, — Rouen, etc. — P. S.

SIGNES CONVENTIONNELS

Voyage de M<sup>r</sup> Solé  
d'Alger à la C  
de St Louis  
de St Louis  
Projet



Philippeville

Constantine

TUNISIE

TRIPOLITAINE

FEZZAN

R A

BORNOU

BENIN

OKOTO

Jakoba

Gudsobha

Benoué

Has  
du  
Cap Vert

A N

AI

30

50

20

20

10

10

10



» pu dire avec raison que l'œuvre de Christophe Colomb était accomplie, et que c'est le chemin qui conduit aux Indes.

« Or la distance qui sépare Saint-Louis d'Alger en passant par Tombouctou, n'est pas de quatre mille kilomètres, et la nature du pays est éminemment favorable à la construction d'une voie ferrée. On sait maintenant à n'en plus douter que le Sahara n'est pas un désert de sable et inhabité. De Boghari à In-Çalah, sur plus de 1,200 kilomètres, partout j'ai trouvé un sol résistant, une seule fois j'ai rencontré des dunes de sables mouvants et leur traversée ne m'a pas pris quatre heures. L'œuvre de construction d'une voie ferrée consisterait presque uniquement dans la pose des traverses et des rails, les dunes n'étant ni assez rapprochées ni assez étendues pour être un obstacle sérieux.

» D'autre part, nous savons à n'en pas douter que d'In-Çalah à Tombouctou la nature des terrains est absolument la même. Enfin les Arabes et les Maures appellent Sahara les terrains sur lesquels s'étend la route qui du Sénégal, à travers le territoire des Traza, se rend à Tombouctou. Or, en arabe, l'appellation de Sahara est donnée exclusivement aux terrains solides en opposition aux terrains mouvants. On peut dès lors conclure que la nature du sol est la même en deçà et au delà de Tombouctou. »

» Une idée aussi simple, et qui doit forcément transformer toute l'économie de l'Afrique occidentale, avait dû venir et était venue à tous les

hommes qui se sont occupés de cette question spéciale; on la trouve indiquée dans bien des ouvrages, notamment dans ceux du général Hannoteau et dans une brochure de M. Juillet Saint-Lager.

» Depuis que j'ai donné à cette idée une forme définie, un *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, M. A. Duponchel, a envoyé à l'Exposition internationale de géographie une carte indiquant un tracé de ce chemin de fer, qu'il appelle de l'*Afrique centrale*. M. Duponchel a fait distribuer aux membres du Congrès international des sciences géographiques (session de 1875) une brochure explicative sur son projet (1). Je prendrai dans cette brochure, qui m'a été donnée comme à mes collègues, certains détails précieux dans lesquels les études spéciales de M. Duponchel lui ont permis d'entrer avec autorité. »

Voici maintenant une lettre de M. Duponchel, adressée à M. Ch. Hertz, rédacteur en chef du journal *l'Explorateur* et publiée dans ce journal à la date du 23 septembre 1875.

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Veuillez m'excuser si je ne vous ai pas encore  
 » remercié d'avoir inséré dans votre journal un  
 » premier exposé de mon projet de chemin de fer  
 » dans l'Afrique centrale. Je l'eusse fait si je n'avais  
 » tenu à vous adresser en même temps quelques

(1) *Le chemin de fer de l'Afrique centrale*, étude géographique par A. Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Broch. in-8°. Montpellier, 1875.

» observations nouvelles que motivaient vos critiques, d'ailleurs si bienveillantes, et si je n'avais dû attendre quelques documents qui me manquent encore, pour donner plus de corps à mon idée et vous prouver qu'il ne s'agit nullement de faire des tracés à l'aventure.

» Sur ces entrefaites, je reçois tardivement, à la campagne, votre dernier numéro contenant une lettre de M. Soleillet, que je ne puis laisser sans réponse immédiate. Je n'ai point l'intention de contester la priorité qu'il revendique. Bien que je n'eusse nulle connaissance de la communication officielle qu'il reproduit aujourd'hui, je ne mettais pas en doute que bien d'autres n'eussent émis, avant moi, la pensée de relier l'Algérie à l'Afrique centrale par une voie de fer. Il me serait d'ailleurs facile de faire voir que le projet de M. Soleillet diffère complètement du mien, quant aux moyens. Puis, c'est un terrain sur lequel nous serons toujours d'accord et où j'espère me rencontrer avec lui, le désir pratique que nous avons l'un et l'autre de rendre service à notre pays, en appelant son attention sur une des entreprises qui peuvent le plus contribuer à assurer sa grandeur matérielle et à lui rendre son influence civilisatrice.

» A. DUPONCHEL. »

A cette lettre si affirmative nous joindrons d'abord la lettre suivante qu'écrivait M. le docteur Warnier, député d'Alger à M. le président de la

Chambre de commerce d'Alger. Elle est datée de Versailles le 25 avril 1873.

« Monsieur le président,

» Les encouragements de tous les hommes qui ont à cœur la prospérité de l'Algérie et peuvent servir ses intérêts me paraissent dus à l'entreprise que M. Paul Soleillet poursuit avec une ténacité si persistante, en vue de doter notre patrie adoptive d'une extension considérable de son commerce, au moyen de relations bien établies avec le Sahara d'abord, et l'Afrique centrale ensuite.

» Mon concours le plus sympathique et le plus dévoué lui est acquis, et ce n'est pas, vous le savez, depuis que j'ai l'honneur d'appartenir à la députation algérienne, que je m'occupe de cette question. En 1859, simple citoyen, j'ai aidé de toutes mes forces la généreuse tentative de mon ami M. Henri Duveyrier, lorsqu'il alla en dehors de la limite méridionale de nos possessions, demander à l'inconnu comment nous pourrions attirer à nous, dans l'intérêt des relations commerciales, les populations qui nous séparent du centre de l'Afrique.

» Si M. Henri Duveyrier y a usé ses forces et compromis même son existence, ce sacrifice n'aura point été sans profits, car il aura préparé les voies à l'accomplissement de la tâche que se propose aujourd'hui M. Paul Soleillet.

» Le but de celui-ci est de se rendre à In-Çalah, principal marché du Sahara, en septembre prochain, moment où y arrivent les caravanes du

Maroc, de la Tunisie et de la Tripolitaine, et de présenter à la Djémaa de la localité qui constitue pour ces populations une véritable Chambre de commerce, des échantillons de tous les produits que la France peut offrir en concurrence de ceux de l'Angleterre aux commerçants sahariens et soudaniens.

» Avant de patronner la tentative de M. P. Soleillet, j'ai dû me rendre compte de ses chances de succès, et voici ce qu'elle me paraît comporter :

» Son entreprise rencontre à Laghouat l'appui intéressé du marabout Molay-Ali, héritier du prestige de son grand-père El-Hadj-Aïssa, le même qui est réputé par les Arabes avoir prédit notre conquête. Molay-Ali est un homme sérieux. Sidi-Eddin, des Oulad-Sidi-Cheik, qui est venu négocier avec M. le vice-amiral de Gueydon la soumission de Sidi-Kadour, dernier fils survivant de notre ex-khalifa Sidi Hamza, ayant plus que personne intérêt à ce que la paix et l'ordre règnent dans le Sahara, promet de même son entier concours à l'établissement des relations commerciales qui garantiront l'une et l'autre.

» Le caïd de Metlili, Sliman-ben-Messaoud, dont l'autorité sur ses administrés les Chaamba, ne peut s'exercer qu'à la condition que la paix et le commerce donneront à ceux-ci des moyens d'existence, offre à M. P. Soleillet de mettre à sa disposition son frère Mohamed et deux autres membres de sa famille avec un tel nombre de chameliers qu'il demandera pour l'accompagner à In-Çalah, lui garantissant toute sécurité sur sa propre tête.

Il s'engage de même à lui procurer pour l'avenir tous les convoyeurs dont il pourra avoir besoin.

» Il est à votre connaissance comme à la mienne, monsieur le président, que M. le colonel Mircher, chef du cabinet militaire de M. le gouverneur général de l'Algérie, a attaché son nom au traité conclu sous le gouvernement du maréchal duc de Malakoff, avec les Touaregs, en vue de relations commerciales à établir avec l'intérieur du continent; la haute et légitime influence de cet officier supérieur auprès de M. le vice-amiral de Gueydon, est donc acquise d'avance à un projet destiné à assurer l'exécution de son œuvre.

» Vous n'ignorez pas non plus quels liens de confiance et d'amitié unissent M. H. Duveyrier et moi-même au cheik Othman, le plus grand marabout du Sahara, dont l'autorité est si grande parmi ses coreligionnaires que seul et au début de sa carrière d'apôtre saharien, il a pu obtenir pour un Anglais, le major Laing, le libre passage à In-Çalah, et faire retrouver plus tard les papiers de cet officier assassiné à son retour de Tombouctou. Ce même cheik Othman, cosignataire avec le colonel Mircher du traité susmentionné, est venu déjà à Paris, sur mes instances, à l'effet de témoigner du double intérêt du Sahara et de l'Algérie à un commerce avec l'intérieur du continent. A cette époque je fus son consolateur et son médecin, et j'ai la conviction que le souvenir de nos relations, ajouté à ces considérations d'intérêt général, serait auprès de lui d'un grand poids en faveur de l'œuvre projetée par M. Paul Soleillet.

» M. Henri Duveyrier et moi le recommanderions au cheik Othman. Voilà donc une entreprise qui se présente accompagnée de circonstances très propices. Cela ne suffit pas toujours pour assurer son succès, il y a encore d'autres conditions à réaliser, et c'est ici que je crois devoir faire appel à votre zèle éclairé et aux lumières dévouées de la Chambre de commerce d'Alger.

» Dans mon opinion, il est utile, essentiel, que la Chambre de commerce d'Alger, principale intéressée à la réussite de l'affaire, déclare prendre sous son patronage l'entreprise commerciale que M. Paul Soleillet commencera en conduisant, au mois de septembre prochain, une caravane à In-Çalah.

» Il faut qu'elle s'adresse aux Chambres de commerce de Paris, Lyon, Marseille, Reims, Rouen, Nîmes, Roubaix et autres, pour en obtenir la fourniture gratuite, à M. P. Soleillet, des échantillons de choix, en pièces, de tous les articles que le commerce national peut, avec des prix rémunérateurs, mais non exagérés, offrir en concurrence des produits anglais sortant des entrepôts de Malte et de Gibraltar.

» Il faut qu'en indiquant à ces Chambres de commerce la nature et la qualité desdits échantillons, elle leur fasse connaître quel important débouché le Sahara et l'Afrique centrale peuvent offrir à leurs produits et que le commerce européen peut à son tour en tirer.

» Pour moi, je n'estime pas à moins de cent millions annuellement, avec le concours du temps, le

chiffre des affaires, importations et exportations, que le débouché du continent africain peut offrir à notre commerce, pourvu qu'aucun imprévu ne vienne contrecarrer nos espérances.

» Enfin, il me semble que le commerce d'Alger doit, moralement du moins, répondre du succès matériel de la première tentative.

» Si la Chambre de commerce que vous présidez peut, dans cette mesure, me faire la promesse de son concours, je prends de mon côté, vis-à-vis d'elle, l'engagement d'employer tous mes efforts auprès du gouvernement central et des Chambres de commerce métropolitaines, à l'effet d'obtenir les appuis de toutes sortes qu'elle jugerait désirables.

» Veuillez agréer, etc.

» A. WARNIER,

» Député du département d'Alger. »

Voici en quels termes M. Soleillet conclut lui-même l'exposé des idées qu'il a émises dans sa brochure qu'il avait dédiée à son père sous cette forme émue.

« Mon père,

» Toute ma vie est dans ces pages, résultat de de mes études et de mes voyages : elles contiennent aussi mes espérances. Je les dépose pieusement sur ta tombe, 1876. »

## CONCLUSION

« *L'Avenir de la France est en Afrique*, parce que là se trouve l'Algérie, cette terre fertile entre toutes, qui doit promptement devenir une terre française, peuplée, cultivée, possédée par des Français ou par des hommes acceptant librement nos lois et nos mœurs. Nos départements algériens sont appelés à former cette France transméditerranéenne, qui fera, ainsi que le disait un publiciste distingué, « que des Français fortement établis sur » les deux rives de la Méditerranée, au cœur de » l'ancien continent, maintiendront, à travers les » temps, le nom, la langue et la légitime influence » de la France. »

» *L'Avenir de la France est en Afrique*, parce que là se trouve le Sénégal. Cette terre depuis des siècles est française et elle nous donne dans nos concitoyens noirs, qui peuvent affronter toutes les rigueurs des meurtriers climats de l'Afrique équatoriale, le moyen de nous étendre en tout sens, de rayonner de tous côtés sur les riches régions du Niger, destinées à devenir l'apanage de la plus ancienne de nos possessions.

» *L'Avenir de la France est en Afrique*, parce que là se trouvent un désert à fertiliser, un monde à civiliser, les chaînes séculaires de toute une race à briser.

» *L'Avenir de la France est en Afrique*, parce que

c'est là que doit passer une des grandes artères du monde moderne, celle qui mettra l'Amérique en communication avec la Méditerranée.

» Je ne suis qu'un simple voyageur, dont l'ambition se borne à planter des jalons sur la route qui, à travers le Sahara, doit réunir nos deux possessions d'Afrique et le nouveau monde à l'ancien.

» J'ai cru cependant qu'il m'appartenait d'élever la voix et de dire ce que je voyais, comme le gabier de vigie qui, du haut de son mât, doit le premier de l'équipage crier : Terre!!!

» Les idées que je viens d'exposer auraient pu l'être par des spécialistes; mais il y a fort à craindre que chacun n'eût vu dans l'ensemble des faits dont je viens d'entretenir mon lecteur que celui touchant à sa spécialité : l'un n'aurait songé qu'au commerce, l'autre qu'à la fertilisation du Sahara ou à son peuplement par les noirs, un troisième n'aurait entrevu qu'une locomotive dévorant l'espace au milieu d'un continent désert.

» Il appartenait à un voyageur comme moi de voir les choses d'un œil philosophique et de comprendre que la transformation de l'Afrique doit s'effectuer par les différents moyens que j'ai indiqués, mais tous employés simultanément. En effet, que sera le commerce de l'Afrique centrale si on n'y produit une révolution dans les transports? Seul un chemin de fer peut la procurer; mais comment créer ce chemin de fer sans bras? comment conserver et entretenir la voie une fois qu'elle sera établie, si elle ne traverse que des régions désertes? comment peupler ces régions, si

elles demeurent incultes ? Les bras nécessaires à la construction de la route deviennent, dans mon projet, ceux qui fertilisent le Sahara, et je fais suivre la pose des rails entre Alger et Saint-Louis de la création, à droite et à gauche de la voie, d'oasis qui, avec le temps, formeront un berceau continu de verdure entre l'Océan et la Méditerranée, et qui finiront, par leur accroissement naturel, à remplir d'arbres, de champs de céréales, de troupeaux et d'habitants une contrée presque aussi grande que l'Europe, et qui est aujourd'hui déserte.

» J'ai cru aussi qu'il était bon que ce fût un voyageur comme moi qui appelât l'attention du public sur cette question capitale ; car si nous en savons aujourd'hui assez pour affirmer que *l'Avenir de la France est en Afrique*, nul n'en sait aujourd'hui assez sur le Sahara pour pouvoir sans témérité y entreprendre quoi que ce soit sans avoir étudié, plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, cette contrée.

» Ce qu'il faut, ce qui est impérieusement nécessaire, c'est que nous connaissions enfin les régions qui séparent nos deux colonies. Les Russes, les Anglais, les Américains, les Égyptiens même, nous montrent comment il faut agir en pareil cas. La France ne finira-t-elle pas par rougir d'une inaction qui lui est si préjudiciable ? Je l'espère, et c'est pour cela que je me suis efforcé dans les pages précédentes de soulever un coin du voile qui nous cache ce mystérieux continent, dernier repaire de la barbarie. Par notre conquête d'Alger,

nous avons déjà eu l'honneur de la détruire sur mer : reculerions-nous, maintenant qu'il nous faut attaquer pacifiquement cette même barbarie au sein de l'Afrique ? »

On le voit, M. Soleillet est de la race puissante de ces entêtés sublimes qui poursuivent une idée jusqu'à ce qu'ils aient réussi à la faire entrer dans le domaine pratique. Sa profonde conviction n'a pas tardé à gagner tous les cœurs et tous les esprits, non seulement en France, mais même à l'étranger. Le projet du transsaharien qui apparut d'abord comme une irréalisable utopie, est aujourd'hui un fait presque accompli ; les Anglais et les Allemands, jaloux de la prépondérance que sa réalisation nous assurera dans cette partie du continent africain, envoient de leur côté des explorateurs et des ingénieurs pour tracer des projets de voies ferrées traversant le Sahara et venant aboutir les unes en Tunisie, les autres dans le Maroc. Nous seuls, en raison de la situation de nos deux colonies, sommes appelés à jouir de tous les fruits de cette colossale entreprise.

---

# PREMIER VOYAGE <sup>(1)</sup>

---

L'oasis de Laghouat. — Les queçour du Djebel-Amour. — Aïn-Madhi et les Tedjedjena. — Les Beni-Mزاب. — Les Chaamba. — Alger.

---

## I

### L'OASIS DE LAGHOUAT

M. Paul Soleillet s'était embarqué, le 6 septembre 1872, à Marseille, pour l'Algérie. Depuis longtemps il nourrissait l'idée bien arrêtée d'aller d'Alger à l'oasis d'In-Çalah. C'était à ses yeux la première étape obligatoire pour se rendre ensuite au Sénégal et pour étudier les moyens de mettre en relations commerciales continuelles nos deux colonies.

La première excursion de l'explorateur l'amena,

(1) Ce voyage et le suivant forment un volume publié par M. Soleillet, chez M. Challamel aîné, 5, rue Jacob, sous le titre : *L'Afrique occidentale*. C'est dans ce livre que nous avons puisé ce récit et celui du voyage à In-Çalah.

le 30 septembre, 24 jours après son départ de Marseille, à l'oasis de Laghouat.

La ville qui porte ce nom, est située à 440 kilomètres au sud d'Alger et se trouve, en plein Sahara, à 780 mètres au-dessus du niveau de la mer. Laghouat, défendue par une muraille de pierre, est entourée d'une ceinture de magnifiques jardins.

Ces jardins, comme tous ceux des oasis du désert, sont plantés de palmiers dont les branches tamisent et adoucissent la chaleur et la lumière des rayons du soleil ; les troncs gris de ces arbres aux écailles régulières leur donnent un aspect architectural ; ils sont souvent entourés gracieusement de clématites et de campanules aux fleurs roses et bleues ; la vigne s'y suspend aussi et forme d'élégants arceaux. Toute sorte d'arbres fruitiers et de fleurs, pêchers, abricotiers, rosiers, jasmins, tubéreuses, croissent à l'ombre des palmiers et répandent leurs parfums dans toute l'oasis.

Quand on rentre dans la ville, on se trouve bientôt sur une place que toute la population choisit comme lieu de rendez-vous.

« Là, dit M. Soleillet, on voit près du marabout, qui égrène son chapelet, accroupi sur un banc, des bédouins assis par terre, comptant et recomptant l'argent qu'ils viennent de toucher pour le prix d'une vente. Des officiers se promènent en fumant et, au milieu de tout cela, grouillent des polissons indigènes, les *oulad plaça*, enfants de la place, jeunes galopins qui croupissent dans la plus grande abjection ; ils vivent de paresse et font de fort vilains métiers... »

Une des deux collines sur le versant desquelles est construite la ville, est surmontée par une terrasse d'où l'on jouit du panorama complet de l'oasis et d'où l'on voit le désert dans sa sévère beauté.

« Si de cette terrasse l'on regarde le midi, dit l'explorateur, on voit à perte de vue une plaine monochrome toute grise, ses mouvements la font ressembler à une mer agitée qui se serait subitement solidifiée. Cette immensité immuable et silencieuse du désert paraît encore plus grande que celle de la mer. L'atmosphère du Sahara ne contenant que très peu d'humidité permet à la vue de percevoir un horizon plus étendu et la fixité des ondulations permet d'embrasser un grand nombre de plans à la fois ; dans la mer, au contraire, une vague forme limite à une autre vague, et l'œil occupé par le mouvement saisit un nombre moins considérable de plans. »

La population de Laghouat se divise en trois éléments distincts : les *militaires*, les *civils*, les *indigènes*.

Les militaires ont entre leurs mains l'administration, la justice, en un mot tout ce qui constitue le gouvernement. Le commandant du cercle est le chef de l'administration municipale, un conseil nommé par l'autorité supérieure de la subdivision lui est adjoint. Il y a aussi, sous le nom d'adjoint civil, un Français, ancien sous-officier, revêtu de quelques attributions municipales et qui tient lieu d'officier de l'état civil. Le brigadier de gendarmerie remplit les fonctions d'huissier et de commissaire-priseur.

Les civils de Laghouat, sauf l'employé du Trésor, celui de la poste et celui du télégraphe, vivent de

négoce. Leur commerce consiste spécialement à vendre des objets de consommation, épicerie, viande, pain ; presque tous y joignent un débit de boisson. Parmi eux se trouvent aussi quelques ouvriers, maçons, charpentiers, serruriers, menuisiers, cordonniers, etc.

Les enfants européens s'élèvent avec les enfants des indigènes ; les uns et les autres parlent les deux langues ; les Français savent l'arabe et les Arabes parlent le français. L'instruction leur est donnée par un instituteur primaire pour les garçons avec un maître indigène adjoint. Il y a aussi une école communale pour les filles.

Les indigènes ou Laghoutia sont divisés en deux parties bien distinctes ou *goff*. L'un commandé par Ahmed-Ben-Satem est tout dévoué à la France, représentée par l'autorité militaire. L'autre dévoué aussi à notre pays est représenté par l'autorité civile.

On croit généralement, mais c'est une erreur, que les rapports d'amitié entre chrétiens et musulmans ne sont pas possibles ; non seulement ils le sont, mais encore ont peut les appuyer sur le Coran et Mohamed a donné lui-même l'exemple de ces liaisons : il y avait à la Mecque un orfèvre chrétien, nommé Djebr, chez qui le Prophète allait souvent.

M. Soleillet, usant d'un procédé aussi simple qu'efficace, n'a pas tardé à avoir des relations affectueuses avec les indigènes ; il lui a suffi pour cela de recevoir les musulmans qui venaient chez lui comme il aurait reçu des Européens. Il évitait soi-

gneusement de tutoyer ses visiteurs en français et il dit que cette prétendue couleur locale est toujours inconvenante surtout quand elle s'adresse à des gens considérables. Le seul soin qu'il prenait était de se prêter volontiers à divers petits détails de politesse musulmane, tels que de quitter sa chaussure avant de marcher sur les tapis, de se servir pour manger et pour boire exclusivement de la main droite, etc.

Les détails rapportés par le voyageur sur la société musulmane du Laghouat sont très intéressants. Elle se compose surtout d'anciennes familles, ce sont des Laghouatia (au singulier Laghouati) proprement dits. Ils se marient entre eux, à l'exception des grandes familles dont les fils prennent leurs femmes chez les nomades où se trouve un sang plus riche et où ils espèrent trouver un point d'appui sérieux pour servir leur influence.

La bourgeoisie forme ce que dans le Sahara on appelle les quéçouria.

Les quéçouria sont généralement petits, leurs chairs sont blanches et molles; souvent ils sont complètement glabres et d'un blond filasse; leurs mœurs sont douces et leurs habitudes tranquilles; jamais ils ne voyagent, ni ne chassent; tout les fatigue, le froid, le chaud; ils ne peuvent supporter ni la faim, ni la soif, et néanmoins vivent sobrement de dattes, d'un peu de couscous, rarement de viande; leur boisson est de l'eau, du lait, du café ou du thé. Les gens riches au contraire vivent comme les Maures d'Alger.

On trouve à Laghouat quelques Arabes; ce nom

doit être uniquement réservé à la population nomade ; ceux qui sont fixés là, continuent néanmoins à faire partie de leur tribu, ils s'y marient et y ont presque toujours des troupeaux et des tentes ; ils sont à la ville les représentants de leurs frères nomades. Le teint des Arabes est bronzé ; leur physionomie respire la force et la santé.

En vertu de la prescription du Coran qui ordonne de marier les enfants jeunes, il n'est pas rare de voir à Laghouat un garçon de 12 à 14 ans ou une fille de 8 à 10 mariés. Le mariage se conclut moyennant une certaine somme et des cadeaux donnés aux parents de la fille. La valeur de cette dot varie entre 200 et 2,000 francs, suivant la beauté, la jeunesse et la situation de famille de l'épouse.

La polygamie existe chez les musulmans de Laghouat qui ont généralement de 2 à 4 femmes de race blanche. Pendant le jour, toutes celles d'une maison vivent ensemble et s'occupent à filer et à tisser. Dans les familles aisées ce sont des négresses qui sont chargées des soins du ménage. Chaque femme a sa chambre particulière dans la maison, et le mari doit l'y visiter, non selon sa fantaisie, mais suivant une règle immuable qui l'oblige à commencer toujours par la plus ancienne.

Le divorce est permis ; si les torts sont à la femme, sa famille doit restituer la dot, qui au contraire reste sa propriété si c'est le mari qui est fautif.

M. Soleillet a calculé qu'il suffit d'une somme de 6,000 francs à un Laghouati pour vivre dans l'*aurea mediocritas* ; avec cela il aura une maison, un

jardin, une négresse et un nègre, des meubles et une réserve de 1,000 francs d'argent. Il pourra alors avoir deux femmes au moins qui travailleront chez lui les laines qu'il achète aux nomades. C'est ainsi qu'avec les efforts combinés de ses femmes et de ses filles, il aura les haik, les burnous, etc... dont la vente augmentera son bien-être.

Ce travail de la laine mérite une mention spéciale : Les femmes et les jeunes filles de l'oasis vont d'abord, vêtues de bleu ou de rouge, laver avec leurs pieds la laine dans l'Oued-Mezi, puis elles étendent au soleil sur la grève les blanches toisons.

Elles vont ensuite s'accroupir sur les terrasses de leurs maisons, la face tournée vers la cour intérieure et filent à la quenouille la laine blanche. Ce fil, une fois produit, leur sert à tisser diverses étoffes. L'ourdissage et le tissage de ces étoffes sont faits par les procédés les plus primitifs ; malgré cela on est surpris de voir des pièces façonnées et formant des dessins aussi gracieux que variés.

Un petit nombre de Laghouatia exercent des métiers manuels ; d'autres s'occupent d'agriculture ou élèvent du bétail. Dans ces derniers cas, ils s'associent généralement avec un Arabe appartenant à une des tribus du cercle ; et les bénéfices sont partagés suivant des règles fort bien établies et très justes.

Le territoire de l'oasis de Laghouat comprend une superficie de 1,300 hectares de terres arables et irrigables, dont 200 seulement sont irriguées grâce à un barrage des eaux de l'Oued-Mezi. Toutes ces

terres forment des jardins où se cultivent avec succès tous les arbres fruitiers d'Europe.

M. Delair, adjoint civil de Laghouat, non seulement y possède une superbe collection d'arbres d'Europe qui donnent des fruits excellents, mais encore il a cultivé la vigne et en a obtenu des vins rouges et blancs d'une très bonne qualité. L'altitude de l'oasis est la cause principale qui permet de semblables cultures sous une telle latitude. M. Soleillet estime que l'oasis de Laghouat possède, confinant ses murs, 1,300 hectares de terres irrigables et dit qu'il suffirait de 400,000 francs pour livrer tout ce sol à l'agriculture.

Pendant son séjour à Laghouat, le voyageur alla voir l'envoyé des Oulad-Sidi-Cheikh, grande tribu de marabouts qui a pour vassaux presque tous les nomades du Sahara algérien. Sidi-Eddin avait déjà entendu parler de lui comme d'un Français se préparant à un grand voyage dans l'intérieur, il lui fit l'accueil le plus aimable.

« Je le trouvai dans un petit salon, dit M. Soleillet, assis sur un fauteuil à la Voltaire de velours rouge. Il est tout jeune, vingt ans au plus, très grand, très maigre, vêtu tout en laine, ainsi que cela convient à un marabout; mais ses guenadeurs, ses haïks, ses burnous sont d'une finesse et d'une blancheur non pareille; il a le type arabe très pur, le teint mat et blanc, de grands yeux couleur tabac d'Espagne d'une expression mélancolique et malade; de longs cils noirs ombragent son regard, ses sourcils sont épais et bien dessinés; son nez, qui ne forme qu'une ligne avec le front, est

très régulier ; il a la bouche petite , meublée de dents d'une éclatante blancheur, le menton allongé et le visage ovale ; sa barbe, claire, noire, très frisée, se sépare naturellement en fourche au menton ; tout l'ensemble de sa tête rappelle celle de certains Christs des anciens maîtres italiens, ressemblance qui était encore augmentée par la corde en poil de chameau, négligemment enroulée, qui lui sert de turban et qui de loin simule une couronne d'épine.

» Sidi-Eddin était entourée d'une douzaine de serviteurs, et à chaque instant un queçouri ou un Arabe entrait, baisait le bas du vêtement du marabout, son épaule, sa cuisse ou sa main, et se retirait en silence, comme il était venu, mais non sans avoir déposé son offrande dans une couffe placée sous le fauteuil de Sidi-Eddin et qui, plusieurs fois par jour, était remplie. Pendant qu'on le baisait et rebaisait, ni plus ni moins qu'une châsse, nous causions, Sidi-Eddin et moi ; conversation peu intéressante, car elle se bornait, ainsi le veut l'usage, à l'échange de compliments et de phrases banales, qui reviennent sans cesse et toujours les mêmes, au cours d'une visite arabe.

» Je pris congé du marabout après qu'il m'eut offert la pipe et le café, et je dis aux hommes, qui étaient là, de venir me voir et qu'ils trouveraient toujours chez moi du tabac et du café offerts de bon cœur. Ils profitèrent de mon invitation, et leurs conversations furent pour moi autrement instructives que ne l'avait été celle de leur chef. »

» Je marche dans une plaine qui a toute l'étendue de l'horizon ; elle est couverte d'alfa du plus beau vert ; elle n'offrirait aucun accident du sol qui puisse guider le voyageur, si au milieu n'eser pentait un long ruban blanchâtre qui a l'aspect d'une route ; il se dirige vers Laghouat. Ce chemin a été tracé par les voitures des marabouts, qui vont souvent d'Aïn-Madhi à Lagouat et *vice versa* ; l'alfa, foulé par les roues et les pieds des chevaux, s'est réduit en poussière et la terre nue s'est montrée. Cette terre, qui est argileuse, résonne sous le sabot des chevaux comme les grandes dalles qui pavent les voies romaines. A trois heures, j'arrive à Laghouat. »

## IV

## LES BENI-MZAB

M. Paul Soleillet passa le mois de février et une grande partie de mars à visiter en détail le Mزاب. On appelle ainsi une confédération composée de sept villes réparties dans quatre oasis situées à 600 kilomètres au sud d'Alger, entre Laghouat au nord et Métlili au sud.

La première oasis qu'on rencontre en venant du nord est celle de Berriane qui ne contient qu'un queçar ou village. Elle compte environ 4 à 5,000 habitants et produit les meilleures dattes du Mزاب.

A 40 kilomètres plus bas, se trouve l'oasis du Mزاب proprement dit, peuplée d'au moins 30,000

habitants. Cette oasis comprend 4 queçour (1) distants l'un de l'autre de 4 à 6 kilomètres.

A 12 kilomètres au sud-est de l'oasis de Mzab est celle d'El-Atteuf qui n'a qu'un queçar avec 5 ou 6,000 habitants.

Enfin, à 60 kilomètres au sud-est d'El-Atteuf, est située l'oasis de Guerrera, la plus méridionale de la Confédération. Elle n'a qu'un queçar et 7,000 habitants.

Les habitants du Mzab, Mzabites ou Beni-Mzab, sont des Berbères au nombre de 50 à 60,000 qui ont accepté l'Islam, comme tous les Berbères.

Voici la description que M. Soleillet donne de ces populations. Ces détails nous ont paru trop intéressants pour en rien retrancher.

« Ils ont conservé, dit-il, quoique mahométans, l'usage de l'année solaire, et ils donnent à leurs mois des noms qui rappellent les nôtres : *Jenuair*, *Fefrair*, *Mars*, *Abril*, *Mais*, *Junis*, *Rust*, *Stembre*, *Ktoibr*, *Nvembr*, *Dseibr*, et ne se servent du calendrier musulman que pour les fêtes religieuses.

» Les Mzabites sont donc musulmans, mais ils n'appartiennent à aucun des quatre rites orthodoxes qui divisent les mahométans; ils sont compris dans ce nombre considérable d'hérétiques que les vrais croyants désignent sous le nom de *kramsia* (cinquième).

» Le fond de la croyance des Mzabites est basé sur la lettre du Coran; ils ne reconnaissent aucun commentateur et n'admettent nullement la no-

(1) Queçar fait au pluriel queçour.

blesse religieuse des marabouts : ils ne croient pas que la vertu puisse être donnée comme un nom par la filiation. Dans la pratique de leur religion, ils ont conservé plusieurs coutumes qui paraissent dérivées du christianisme ou du judaïsme, que ces populations ont très probablement professés.

» Ils font par exemple des ablutions beaucoup plus complètes que les Arabes ; ils ont dans leurs mosquées de petits cabinets dans lesquels se trouvent des cuves où ils se lavent le corps. Les Israélites faisaient de même pour les purifications prescrites par la loi de Moïse.

» A certaines époques de l'année ils se réunissent pour prier dans les cimetières, où ils font ensuite un repas dans une maison qui n'a que cette destination et qui se trouve dans tous les cimetières du Mzab. C'était un usage des chrétiens de l'Afrique contre lequel fulminait, au quatrième siècle, saint Augustin, évêque d'Hippone.

» Lorsqu'un homme a commis quelque faute grave, ils prononcent contre lui la peine du bannissement, véritable excommunication. Un banni devient complètement étranger ; ses biens sont confisqués au profit de la mosquée ou distribués à ses héritiers. Le banni est considéré comme mort ; il devient une chose immonde ; il ne peut plus entrer dans aucune ville du Mzab ; aucun de ses concitoyens ne peut, sans encourir des peines sévères, loger sous le même toit que lui ; lui donner une nourriture quelconque, ne serait-ce que de l'eau, est considéré comme une faute grave, et l'on est réputé avoir failli et obligé de payer l'amende

si l'on laisse, même par mégarde, son burnous frôler contre le vêtement d'un banni.

» Toute faute, depuis la plus grave jusqu'à la plus légère, peut être rachetée au Mzab d'une façon bien curieuse. Un Beni-Mzab, qui sent sa conscience peu en ordre, se rend, un vendredi, au moment de la prière, à la mosquée, il se met au milieu du temple, dans la posture d'un suppliant, quand tous les fidèles sont réunis; le prêtre, avant de commencer, lui demande ce qu'il veut; le patient déclare devant toute l'assistance qu'il est coupable; il énumère les fautes qu'il a commises et finit en demandant pardon. Il est admonesté par le prêtre, qui lui promet pardon s'il veut s'astreindre à la pénitence qui lui sera imposée et qui consiste à rester pendant un temps, plus ou moins long, privé de tout rapport avec ses coreligionnaires, quoique vivant au milieu d'eux. N'est-ce point là la confession publique et la pénitence du christianisme des premiers siècles?

» L'autorité des prêtres (la Djema, *mosquée, église*) qui prennent le nom modeste de *Tolba* (étudiants, — au singulier *Taleb*), est considérable au Mzab, tandis que le pouvoir civil (la Djemâa), dont je parlerai tout à l'heure, est restreint à l'administration d'une seule ville. La Djema a une domination complète sur la confédération tout entière. Ce clergé a une organisation qui rappelle celle de l'Église romaine; à sa tête, se trouve un chef unique, appelé Cheikh-el-Baba (*vénérable père, ancien père*); il est nommé par le chef des Tolba de chaque ville, qui peuvent être assimilés aux évêques, et c'est

ce Cheikh-el-Baba, ce pape, qui nomme de son vivant les chefs des Tolba.

» Le pouvoir judiciaire tout entier est entre les mains de ces prêtres; ce sont eux qui condamnent sans appel les infractions aux lois du Mzab. Quelques-unes de ces lois doivent être indiquées ici :

» Il est interdit aux Beni-Mzab d'épouser une femme de race étrangère. L'infraction à cette loi est punie du bannissement perpétuel.

» Les femmes mariées et les filles ne peuvent quitter le Mzab sous quelque prétexte que ce soit; la peine est encore le bannissement perpétuel.

» Un Mzabite ne peut voyager avant d'être marié, et s'il n'a pas d'enfant il doit, avant de partir, jurer qu'il laisse sa femme enceinte; cette dernière loi est depuis quelque temps tombée en désuétude.

» Les peines que peuvent infliger, d'après la loi, les Tolba sont, pour les fautes graves, le bannissement à temps ou à perpétuité; pour les moindres, la *falaka* (bastonnade); la peine de mort et la prison sont inconnues; les amendes sont infligées par les Djemâa pour infraction aux règlements municipaux.

» Les mosquées ont de grand biens (habous), et chaque citoyen est tenu de donner, suivant ses moyens, un tribut aux églises. Dans les temples du Mzab, comme dans nos anciennes paroisses, se tiennent des registres de l'état civil où sont soigneusement enregistrés les naissances, les décès, les mariages.

» Le mariage est au Mzab un acte sérieux; la famille y est fondée sur des principes analogues à

ceux des Occidentaux ; le Mzabite est monogame, n'achète point sa femme, au contraire elle lui apporte une dot, et quoique la femme mariée ne sorte point au Mzab, elle a une grande influence sur toute sa famille et se laisse voir des parents et des amis qui fréquentent sa maison. Le divorce existe bien au Mzab, mais il est très rarement appliqué ; les Tolba ne l'accordent que pour de graves motifs.

» Les registres de l'état civil ne sont point les seuls que tiennent les prêtres mzabites, ils redigent aussi des chroniques dans lesquelles sont consignés tous les faits qui se passent au Mzab, ou qui peuvent l'intéresser.

» Chaque ville du Mzab s'administre séparément au moyen d'une *djemâa* (assemblée de notables), dont les membres, comme l'étaient les sénateurs de Rome (*patres*), les anciens de Carthage et ceux des conseils qui gouvernaient les villes des Phocéens, sont choisis parmi les chefs des anciennes familles de chaque cité. Chaque *djemâa* élit trois *mokadem* (gardiens) qui s'occupent d'une manière plus spéciale de l'administration de la commune ; ils ont dans leurs attributions la police des marchés, de la voirie, et la répression de tous les délits qui peuvent être commis ; ce sont eux aussi qui sont chargés d'assembler la *djemâa*, de porter à sa connaissance les affaires qui l'intéressent et de faire exécuter ses décisions.

» Les Beni-Mzab, perdus comme ils le sont au milieu du Sahara, exposés aux courses des Touaregs, des Chaamba, etc, étant tous marchands et

ayant des richesses considérables chez eux, ont dû se préoccuper des moyens de se mettre à l'abri de ces dangers, et ils ont su organiser une force militaire capable de les faire respecter. Dans chaque mosquée, se tient un rôle où est soigneusement marqué le nom de tous les hommes valides en état de porter les armes : il est indiqué sur ce même rôle si la personne est au Mzab ou si elle en est sortie, si elle a un cheval, un mulet. Chaque citoyen est obligé d'avoir chez lui et de représenter aux Tolba, chaque fois qu'il en est requis, un fusil, un pistolet, un sabre et une giberne, plus une provision déterminée de poudre et de balles.

» Chaque ville est entourée d'une muraille soigneusement bâtie, dans les tours de laquelle veillent constamment plusieurs citoyens ayant leurs armes auprès d'eux.

» Malgré cette milice, les Beni-Mzab ne se sont pas toujours crus assez forts, et ils ont quelquefois appelé à leur secours des nomades qu'ils ont pris à leur solde; et cela souvent pour se livrer aux luttes intestines qui ont déchiré bien des fois leur confédération, qui est divisée en partis, comme l'étaient, au moyen âge, les petites républiques italiennes.

» Si au Mzab l'on occupe manuellement tous les jeunes garçons, l'on est loin pour cela de négliger leur éducation intellectuelle : ils passent, chaque jour, plusieurs heures dans des écoles tenues par les Tolba, et qui sont situées auprès des mosquées. Là, on leur apprend, avec les préceptes de la religion et les lois particulières au pays, à lire, à

écrire et calculer en langue arabe; l'idiome berbère étant considéré comme un patois, ne s'enseigne pas. Plusieurs Mzabites font apprendre à leurs enfants les éléments de la langue française, qu'ils comprennent et parlent presque tous et qu'un certain nombre lit et écrit. Les Beni-Mzab, du reste, élèvent rudement leurs fils; rarement ils les laissent jouer; levés avec le jour, ils les envoient dans les jardins où ils puisent de l'eau pendant trois ou quatre heures consécutives. En quittant ces jardins, ils les font aller à l'école, et de l'école ils retournent travailler la terre, ou ils sont employés dans les boutiques de leurs parents.

» Tous les Beni-Mzab s'occupent ou se sont occupés de commerce; ils ont au Mzab et dans le Tell algérien ou tunisien des comptoirs dans lesquels ils trafiquent de toute espèce de marchandises, font des opérations de banque, etc. Ils ont aussi, par les caravanes des Chaamba et des Touatia, des relations avec le Touat et le Tidikelt, d'où ils tirent du henna, du salpêtre, des plumes, des nègres et des négresses.

» Leur industrie est assez développée; ils se livrent en grand à la fabrication de la poudre, et ils ont de quatre à cinq mille métiers sur lesquels les femmes fabriquent des étoffes d'un tissu ordinaire mais très apprécié; les burnous, les haïks, les tapis du Mzab sont répandus dans toute l'Afrique du Nord et dans tout le Sahara, et le bas prix auquel une main-d'œuvre peu coûteuse permet de les livrer, leur assure toujours un écoulement rapide et certain; par suite de cette fabrication, le

prix des laines au Mzab se maintient constamment à un taux très élevé.

» Je l'ai dit, les Mzabites sont monogames, et leurs femmes vivent constamment, enfermées dans les maisons, à filer et à tisser. Ces mille et mille commissions qui obligent nos ménagères à sortir à chaque instant du jour sont ici faites par les petites filles : ce sont elles qui donnent aux villes du Mzab de l'animation et de la gaieté; elles sont fort gentilles et presque toutes jolies, ayant de grands yeux noirs et des traits réguliers, vêtues à peu près comme les autres filles du désert d'une robe en laine rouge ou bleue, retenue par des agrafes de métal et serrée à la taille par une ceinture; elles n'ont aucune autre coiffure que leurs cheveux, qui sont arrangés d'une façon assez bizarre; derrière la tête elles en font une sorte de couronne et de chaque côté des tempes une grosse coque. Cela leur donne une physionomie étrange; elle est encore augmentée par l'usage où l'on est de leur badigeonner le bout du nez avec du goudron, pour les préserver du mauvais œil.

## V

### LES CHAAMBA

Les Châamba, qu'on appelle Châambi au singulier, habitent le désert entre Ouargla, El Goleah et

Métili; ils se divisent en quatre fractions : les Châamba Mekkadna, les Châamba Haber Reh; les Châamba Mouhadi et les Châamba Berazga.

Ils sont nomades; quelques-uns pourtant demeurent dans les quéçour, veillant aux maisons et aux cultures. Leur fortune consiste en jardins, en maisons et en troupeaux de chèvres, de moutons et de chameaux; ils ont aussi quelques chevaux, des *mehara* (chameaux coureurs) et beaucoup d'ânes; ils ont tous une certaine quantité d'argent caché dans leurs maisons.

Les Chaamba augmentent volontiers leurs ressources par des *razzi* ou vols de bestiaux; ils sont même renommés pour ces expéditions plus fructueuses qu'honnêtes.

« Ces vols à main armée, dit M. Soleillet, dans lesquels les Chaamba déploient un courage et une énergie considérable, les font redouter et, il faut bien le dire, estimer dans tout le désert, où l'on tâche d'être bien avec eux, car l'on y sait que, pour peu qu'on leur en donne le prétexte, ils se vengent promptement.

» Ils ont aussi des vertus : ils sont braves, excellents cavaliers, piétons infatigables, grands chasseurs d'autruches et d'antilopes, très hospitaliers et fidèles à la parole solennellement donnée, quoique dans les relations ordinaires de la vie ils se montrent encore plus menteurs que les autres Arabes.

» Toute la tribu des Chaamba reconnaît l'autorité de la grande tribu noble des Oulad-Sidi-Cheikh et lui paye régulièrement la *ziara* (impôt religieux).

» Les Oulad-Sidi-Cheikh descendent d'un marabout vénéré qui se retira dans les environs de Géryville où il bâtit une ville qui a donné naissance aux quécour des Oulad-Sidi-Cheikh, et il est devenu le fondateur d'une grande tribu; son autorité fut promptement reconnue par tous les Sahariens, depuis le Maroc jusqu'à Souf, et elle fut pendant longtemps une source de prospérité pour le désert, dont elle pacifia les turbulentes tribus en les soumettant à son joug religieux.

» Aujourd'hui, bien que les Chaamba soient administrés par des caïds qui reçoivent l'investiture de la France et qu'ils passent pour être soumis à notre domination, la véritable autorité y est encore celle des Oulad-Sidi-Cheikh, tout révoltés et séparés de nous qu'ils soient. »

M. Soleillet, après cette exploration du Sahara algérien, partit pour Alger dans l'intention d'y demander les moyens pécuniaires nécessaires pour accomplir la grande exploration qu'il avait résolu d'accomplir à In-Çalah. Il pensait justement que les alliances qu'il venait de faire et les amitiés qu'il venait de contracter lui rendraient sa besogne plus facile.

Il arriva à Alger, en avril 1873, et présenta à la Chambre de commerce son projet d'exploration. Grâce à l'appui de M. le docteur Warnier, dont nos lecteurs ont pu lire la lettre dans l'exposé du but de M. Soleillet, grâce aussi au concours du brave et savant général Mircher, ancien chef de la mission de Ghadamès, il obtint de la Chambre de commerce d'Alger la mission *de reconnaître la route*

*d'Alger à l'oasis d'In-Çalah par Laghouat, le Mزاب et El-Goleah, de présenter aux populations du Sahara central des échantillons de nos produits manufacturés et de tâcher de ramener avec lui, à son retour, des négociants du Sahara central, porteurs de quelques marchandises du désert et du Soudan.* La chambre ouvrit une souscription pour faire les frais de ce voyage.

D'un autre côté, le ministère de l'instruction publique lui confia une mission météorologique dans le Sahara ; il la dut aux bons offices de MM. Charles Sainte-Claire Deville et Renou, les illustres météorologues, à qui il avait été présenté par le docteur Paul Mares, le savant président de la société d'agriculture d'Alger.

Le conseil général d'Alger, sur la proposition de M. Paul Blanc, l'économiste bien connu, vota en faveur du voyageur, pour être remise à la Chambre de commerce, une subvention de 4,000 francs qui vint s'ajouter à la souscription publique ouverte dans ce but.

C'est ainsi que M. Paul Soleillet put entreprendre son second voyage qui sera l'objet du récit qui va suivre.

---



# DEUXIÈME VOYAGE

---

## D'ALGER A L'OASIS D'IN-ÇALAH

---

### I

#### D'ALGER A BOGHARI.

Du 29 décembre 1873 au 8 janvier 1874.

L'explorateur, après avoir vaincu des difficultés de toute sorte, partit d'Alger, le lundi, 29 décembre 1873, à 6 heures du matin, par le train se dirigeant vers le Sud.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1874, il grimpa, à 4 heures du matin, sur le haut de la voiture faisant le service de Médéah à Boghari où il ne tarda pas à arriver.

Cette localité, qui se compose d'un queçar saharien et d'un village français, est située à 150 kilomètres au sud d'Alger dans le Sahara et est placée sur la lisière du Tell.

Le queçar de Boghari a été fondé par les Beni-

Mzab qui, pour les besoins de leur commerce, passent constamment du Sahara dans le Tell et réciproquement. C'était une sorte de forteresse sur une roche du désert qui forme le noyau d'une sorte d'étoile dont les rayons seraient les routes qui mènent à Boussada, à Laghouat, à Geryville, à Tiaret, à Mascara, à Oran, à Alger, à Bougie, etc. On n'accédait au rocher où s'étaient juchés les Mzabites qu'au moyen d'un sentier raide et peu praticable, même pour les bêtes de somme ; aujourd'hui ce sentier est remplacé par une route carrossable.

« De tout temps, dit M. Soleillet, un grand marché arabe hebdomadaire s'était tenu dans la plaine qui est au pied du queçar. En fondant leur village, les Beni-Mzab avaient songé aussi aux bénéfices qu'ils en retireraient ; ce marché, comme tous les marchés du désert, attirait auprès de lui d'autres personnages. Ce sont les filles des Oulad-Naïd qui vont partout où il y a une agglomération dans le Sahara ; elles y avaient, avant la création du queçar, leurs tentes, qui se reconnaissaient de loin à leur porte tournée du côté opposé à la route, dressées dans les environs du marché. Ces femmes allèrent demander l'hospitalité aux Beni-Mzab et se construisirent des maisons à côté des boutiques déjà bâties de ces marchands. La loi du Mzab, on le sait, qui interdit formellement à tout Mzabite d'avoir aucun rapport avec une femme de race étrangère, interdit également aux femmes et aux filles du Mzab de quitter, sous quelque prétexte que ce soit, leur pays, et le queçar de Boghari se trouva alors

peuplé, d'une part, de célibataires et de l'autre, de femmes galantes étrangères. »

Lorsque nous eûmes pris et occupé Laghouat, on songea à relier cette oasis à la mer par une route qui forcément passa à Boghari. L'Etat y fit construire d'abord un caravansérail, puis, pour satisfaire aux besoins divers des voyageurs, des industriels français ne tardèrent pas à s'y installer, d'abord un aubergiste, puis un forgeron, un maréchal ferrant, un bourrelier, etc., etc.

« Un centre de population a ainsi surgi de lui-même, dit M. Soleillet : Ils seraient nombreux les centres qui se développeraient ainsi en Algérie, si l'on y avait mieux compris *que c'est la route et la route seule qui enfante le hameau, qui devient le village, qui forme le bourg et d'où naît souvent une grande cité.* »

Avant d'aller plus loin, M. Soleillet croit utile de faire connaître à ses lecteurs le Sahara dans lequel il vient de pénétrer. Nous lui emprunterons cette description.

« Je suis obligé, dit-il, pour faire comprendre à mon lecteur la signification qu'a pour moi ce mot *Sahara*, que je viens d'écrire, de prendre la question d'un peu haut, au risque de passer pour pédant.

» L'Afrique occidentale se partage, d'après sa constitution physique, en trois zones bien distinctes. L'une, que j'appellerai la région méditerranéenne, est formée par le Tell du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine; c'est ce

que les géographes arabes appellent le *Mogreb* (couchant), l'Atlantide des anciens; cette région constitue une sorte d'île limitée au nord par la mer et au sud, par le Sahara qui confine les pentes méridionales de l'Atlas. Dans la région méditerranéenne se rencontrent tous les animaux et toutes les plantes de l'Europe méridionale; c'est aussi dans cette contrée que vivent les grands fauves, lions, panthères, etc.

» Le Sahara, lui, commence, nous l'avons vu, à Boghari; il s'étend au sud jusqu'à la région des pluies tropicales; il est limité à l'est par la Méditerranée et les sables du désert Libyque, à l'ouest par l'Océan. Après le Sahara et avec les pluies tropicales, commence la Nigritie proprement dite.

» La Nigritie et le Mogreb sont ainsi séparés comme ils pourraient l'être, par une mer, et ils forment deux régions, j'allais dire deux continents parfaitement distincts, ayant chacun leur faune, leur flore et leur climat; le Sahara qui les unit participe des deux.

» Le Sahara, ainsi que son nom arabe l'indique (*râa*, pâturer), est un pays de faciles pâturages; il s'y trouve cependant de grands massifs montagneux tels que le Djebel-Hoggard, Djebel-Amour, etc., qui constituent pour la contrée de véritables Alpes. Le sol du Sahara est si fertile qu'il suffit qu'il y pleuve tous les deux ou trois ans pour l'entretien des pâturages.

» Partout où son sol est habité et cultivé, se trouvent de riches oasis qui produisent en abondance des céréales, des fruits, des légumes. Le Sahara

nourrit aussi un grand nombre de troupeaux; ils pourraient être innombrables.

» Les sables mouvants ne sont dans le Sahara que l'exception, et, dans cette contrée, qui est grande comme la moitié de l'Europe, *les sables mouvants n'occupent peut-être pas le tiers de la surface qu'ils couvrent en Europe.*

» Le Sahara n'est point, comme le désert de Libye, une série de dunes de sables mouvants séparées entre elles par des mers de sables mouvants, on ne saurait trop le dire.

» La végétation du Sahara est remarquable en ce que partout l'on trouve sur de grands espaces une plante annuelle de même espèce dominante qui ensuite est remplacée par une autre plante également annuelle; c'est ainsi qu'à l'*alfa* (*stipa barbata tenacissima* DESF) succède le *Drin* (*Arthratherum pugens* P. B), etc.

» La faune du Sahara a cela de particulier qu'en dehors de certains scorpions et de la céraste (*lefaa* des Arabes, vipère à cornes), elle ne possède aucun animal dangereux. Dans l'ordre des mammifères et des oiseaux, le Sahara est caractérisé par la gazelle et l'autruche. »

» *Lundi, 5 janvier.* — J'ai eu occasion en parlant de Laghouat de nommer un chériff, Molay-Ali. Je m'étais lié avec lui dans le désert et l'ayant retrouvé plus tard à Alger où il subissait une sorte d'exil, j'acceptai la proposition qu'il me fit de venir avec moi jusqu'à Metlili; j'obtins pour Molay-Ali l'autorisation verbale de m'accompagner. Il voulait un écrit; j'eus beau le solliciter, il me fut

refusé. Molay-Ali, qui était resté à Alger, arrive aujourd'hui par la diligence. C'est avec plaisir que je revois sa grosse face, et je suis heureux de lui serrer la main.

» Mais je suis étrangement surpris, quand Molay-Ali me présente, avec le timbre du gouvernement colonial, une lettre en arabe et en français, par laquelle on lui donne plein pouvoir de traiter avec les Oulad Sidi-Cheikh, et que je me trouve avoir ainsi, *sans que l'on m'en ait prévenu*, un agent politique pour compagnon de route.

» J'écris immédiatement à Alger, pour protester énergiquement contre la situation qui m'est faite, et je fais remarquer, qu'au lieu d'un aide que j'aurais eu dans le chériff, l'on me crée un embarras et un danger en en faisant un plénipotentiaire. »

Le mardi, 6 janvier, M. Soleillet alla visiter l'ami chez qui Molay-Ali était logé. La maison de l'hadj Daoud était vaste et bien distribuée.

C'était un homme déjà âgé, sa figure était sympathique et avait une grande expression de bonté et de douceur.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, c'était jusqu'alors le seul Beni-Mzab qui eût obtenu cette distinction, il la devait au dévouement et à l'humanité qu'il avait montrés pendant la dernière famine. Il avait constamment fait distribuer du pain à tous les malheureux qui venaient l'implorer et il avait ainsi nourri des centaines de pauvres pendant plusieurs mois.

## II

## DE BOGHARI A DJELFA ET A LAGHOuat

Du 8 janvier au 25 janvier 1874.

L'explorateur quitta Boghari le 8 janvier à deux heures du matin. Monté sur une mauvaise voiture, il arriva au jour au caravansérail de Bougsoul, où l'on fit souffler les chevaux avant de repartir.

A partir de Bougsoul, il n'eut plus devant lui qu'une immense plaine couverte d'alfa.

Voici l'opinion de M. Soleillet sur cette plante, sur son utilisation actuelle et sur son avenir.

« L'alfa forme de vastes champs qui couvrent la majeure partie de la surface du sol non cultivé entre Boghari au nord, et Ras-Chaab au sud, sur une largeur de trois cents kilomètres environ, et sur une longueur de l'ouest à l'est de plusieurs milliers de kilomètres, puisqu'ils vont du Maroc à la Tripolitaine. De tout temps, cette plante sous le nom de *spar* a servi en Espagne à faire des cordages et divers ouvrages, qui reçurent de là le nom de *sparterie* ; mais elle n'a été réellement une richesse que du jour où l'on a trouvé le moyen de faire avec elle de la pâte à papier.

» Les papiers obtenus avec la fibre de ce textile, sont d'excellente qualité ; ils servent à l'impression

met à le baiser au derrière; son exemple est imité par la thuriféraire, le danseur, les musiciens, les chanteurs et un nombre assez considérable d'hommes et de femmes de couleur, répandus dans la foule; le bouc, toujours tenu par la négresse aux draperies rouges et blanches, a le cou tranché par la vieille. Dès que la bête est ainsi frappée, le noir danseur vient sucer le sang chaud qui sort de la blessure béante, pendant que la victime est encore agitée des dernières convulsions de l'agonie; les femmes arrachent le nègre de dessus le cou et lui mettent la tête sur le ventre; il déchire à belles dents la peau, mange les entrailles, et sa tête tout entière disparaît dans le cadavre fumant.

» La jeune négresse trempe sa main dans le sang du bouc et, suivie de la noire thuriféraire, elle se met à faire le tour de l'assemblée; l'une vous touche de sa main ensanglantée au front ou à l'épaule, l'autre vous fait respirer les parfums de son fourneau.

» De tous les points de l'horizon accourent des malades de toutes espèces, des mères portant leurs enfants sur les bras et des vieillards péniblement appuyés sur leurs béquilles; les uns viennent demander à ces étranges cérémonies une guérison; les autres du bonheur pour leur progéniture; les troisièmes, le prolongement d'une vie qui doit être bien misérable à en juger par leurs haillons, leurs faces décharnées et leurs membres ankylosés.

» Lorsqu'elles ont fini de distribuer des bénédictions, sous la forme de sang de chevreau et de vapeurs d'encens et de chanvre, et que le nègre a

terminé son immonde festin, les deux négresses lui retirent la tête du ventre de l'animal et lui présentent le réchaud, dont ils aspire bruyamment les âcres senteurs : la musique recommence son vacarme, et lui, se met à danser une sarabande échevelée.

» Je n'ai jamais rien vu qui eût un aspect plus démoniaque que ce grand nègre se trémoussant infernalement au milieu de cette lumière blanche et crue du Sahara : la laine de sa tête est remplie des débris rouges et fumants de la victime qu'il vient de dévorer ; le sang, qui a ruisselé sur tout son corps, y forme de larges raies pourpres qui tranchent sur sa peau luisante et noire. Il saute et se démène jusqu'au moment où, épuisé, il tombe comme une masse inerte sur le sol.

» Ceci n'est point une scène d'*Aïssaoua* ; les noirs que je viens de voir sont des gens du Soudan, qui, après s'être échappés de l'esclavage, sont venus se réfugier à Djelfa, où ils forment une petite colonie, ayant conservé entre eux l'usage de leurs idiomes particuliers et les coutumes idolâtriques de leur patrie. »

« *Mardi 13 janvier.* — Après quatre jours passés à Djelfa, dit M. Soleillet, je quitte à trois heures du soir cette localité et je reprends la route de Laghouat. Ce trajet s'effectue toujours en voiture ; nous arrivons, sur les huit heures du soir, à un caravan-sérail où la diligence s'arrête et où l'on passe la nuit.

» *Mercredi 14 janvier.* — L'on repart avant le

jour, et jusqu'à Laghouat, on est dans une plaine monotone, qui fait ressortir davantage les charmes du paysage, lorsqu'on aperçoit enfin l'oasis; il est cinq heures du soir : nous arrivons.

» Je l'ai déjà dit, j'avais trouvé Molay-Ali à Alger, subissant une sorte d'exil; aussi les amis, les parents, les serviteurs, les clients de ce chériff (il est chef à Laghouat, ce qu'ils appellent le *çof civil*), étaient venus à sa rencontre pour fêter son arrivée et ils remplissent la place, au nombre de trois à quatre cents, d'une foule compacte, qui fait à mon compagnon une sorte d'ovation lorsqu'il descend de voiture.

» Molay-Ali a fait annoncer bruyamment dans Laghouat qu'il est porteur d'une lettre du gouvernement lui donnant plein pouvoir de traiter avec les rebelles, et l'importance qu'il veut ainsi se donner est pour moi un premier et non le dernier ennui occasionné par cette malencontreuse lettre.

« Je séjourne à Laghouat jusqu'au 25 janvier, et ce temps est employé à faire mes préparatifs de départ. »

L'explorateur avait déjà assez sainement jugé les choses du désert pour reconnaître que sous un climat aussi sain, il était inutile de s'embarasser d'une tente, mais qu'il importait par contre d'adopter le costume arabe, propre à vous préserver des chaleurs tropicales du jour, et des fraîcheurs souvent glaciales des nuits. Il se fit donc raser la tête, se coiffa d'une chechia, porta le haik et la corde en poil de chameau, les guenadeurs, les burnous, etc.

Il ne suffit pas de s'habiller en Arabe, il importe aussi de suivre la diète des indigènes ; aussi les provisions de bouche de M. Soleillet consistaient-elles en *couscous*, sorte de semouille très fine qu'on fait cuire à la vapeur et qui se mange avec de la volaille, de la viande ou des légumes, et en farine pour faire des galettes cuites sous la cendre. Il y joignit du café, du thé et du sucre.

Il avait, pour transporter son eau, des *guerba* (outres en peau de bouc) bien goudronnées à l'intérieur et revêtues au dehors d'un poil long et abondant. Ces outres ainsi préparées peuvent conserver de l'eau fraîche pendant plus de quinze jours.

Le voyageur se munit également à Laghouat de savon et de bougies ; il se procura trois lanternes, et pour chacune, plusieurs verres de rechange ; il acheta une grande quantité de cordes qu'il ferma soigneusement lui-même dans un sac.

Sa batterie de cuisine consistait : en trois bouilloires pour préparer le café, en un mortier et son pilon pour le pulvériser et en une petite poêle pour le torréfier. Il avait en outre six tasses sans anses, emballées avec de la laine dans une boîte en fer-blanc, puis des boîtes de même nature pour son sucre cassé, son café pilé, son thé, son sel, son poivre. Son café en grains, son sucre en pain, sa provision de thé, de sel, de poivre, étaient contenus dans des petits sacs de toile.

Ajoutez à cela une grande marmite, et son *kesker*. On appelle ainsi un cône en vannerie où l'on place le couscous au-dessus de la marmite, dans la-

quelle se trouve l'eau ou le bouillon destiné à le faire cuire. Ajoutez y encore un grand plat en bois d'olivier (*guesâu*) qui sert d'assiette, trois petites gamelles en fer-blanc pour les ablutions, et enfin un couvert de campagne complet: gobelet, fourchette, cuillère, couteau, dans un étui.

Le vêtement se composait de trois habits arabes complets, plus un grand burnous en laine noire non teinte et imperméable. Il emportait en outre un tapis du Djebel-Amour (*freach*) et une grande couverture de Tunis dite *battania*.

Ce maigre viatique était complété par une boîte de chêne doublée de fer-blanc, contenant des médicaments. Un médecin militaire, M. Mutin, avait aidé le voyageur à la garnir de divers ingrédients, parmi lesquels se trouvaient des pilules d'opium que M. Soleillet a eu bien souvent à employer sur sa route pour soulager les indigènes malades.

Bientôt le hardi voyageur, malgré les plus mauvaises nouvelles sur l'état actuel du Sahara, et malgré aussi tous les avis, tous les conseils, toutes les remontrances même que lui faisaient des gens bien intentionnés, se trouva prêt à partir le 25 janvier.

Il avait engagé, pour l'accompagner et le suivre dans son voyage, outre Mohamed-ben-Laroui, qui était déjà allé avec lui, l'année dernière, au Djebel-Amour, à Aïn-Madhi et au Mزاب, le fils d'un ancien chasseur d'autruches, grand chasseur lui-même. Il s'appelait Djellali-ben-Boufata et il était de petite taille, très lesté, très agile, gai de caract-

tère et très bon enfant. Un mulet devait servir de monture au voyageur.

Molay-Ali, qui devait l'accompagner jusqu'à Metlili, mit à sa disposition quatre chameaux, un chamelier et un cheval. On fit charger les bagages et les objets qui devaient être utilisés comme cadeaux à faire aux chefs de tribus. Enfin l'on décida que les deux serviteurs monteraient alternativement sur le mulet, tandis que leur maître se servirait du cheval de Molay-Ali.

### III

#### DE LAGHOUAT A L'OASIS D'EL GOLEAH

Du 25 janvier au 27 février 1874.

Accompagné des fils de Molay-Ali et de plusieurs de leurs amis, M. Soleillet se rendit à la demeure de son compagnon de route, le dimanche 25 janvier ; et pendant qu'on mettait en marche le gros du convoi, on but du café pour coup de l'étrier.

La caravane partie en avant se composait de 12 chameaux, 3 chameliers, de la cuisinière de Molay-Ali et de l'un de ses domestiques ; l'autre devait monter à cheval et escorter ses maîtres avec un Oulad Sidi Cheikh, Bel Aia, habitant de Metlili, venu à Laghouat porter des lettres.

Les deux voyageurs partirent à 1 h. 1/2 avec

une suite composée de 50 cavaliers de Laghouat et d'un Européen, M. Trappé, pharmacien militaire. Cette escorte amicale les accompagna environ 10 kilomètres et on se sépara aux premières daya.

Après une courte journée de marche, dans un sentier frayé à travers l'alfa par les caravanes, ils s'arrêtèrent à Ras Chaab, point extrême au sud où pousse l'alfa.

Molay-Ali coucha dans une grande tente à deux compartiments qu'il avait emportée ; M. Soleillet, dans une petite tente marquise que le chériff avait fait dresser pour lui.

Dès sept heures du matin, le lendemain, on se mit en route par un temps très froid, car le thermomètre ne marquait pas plus de 3 degrés au-dessus de zéro. Les voyageurs s'engagèrent sur un vaste plateau nommé Nili, couvert de *chihh* ou armoise blanche. Le *chihh* est d'un grand usage dans le Sahara ; on mêle sa fleur au café et au thé, et elle donne à ces boissons un arôme assez agréable ; on est aussi dans l'habitude de mâcher du *chihh* le matin à jeun ; on en met dans le tabac à fumer et à priser. Les Bédouins prétendent que cette plante est très hygiénique, qu'elle a une action bienfaisante dans toutes les maladies gastriques, et c'est le remède dont usent les femmes dans certaines affections propres à leur sexe, il serait surtout souverain pour les jeunes filles.

Sur ce plateau, de nombreux moutons paissaient sous la garde de leurs bergers, ainsi qu'une cinquantaine de chameaux, quelques ânes et quatre magnifiques juments ; ils passèrent au milieu de

ces troupeaux, et bientôt M. Soleillet aperçut un douar formé d'une douzaine de tentes complètement noires ; ce qui indiquait un campement de Laârba. Le chef de ce douar, grand vieillard à barbe grise, debout devant sa tente et appuyé sur un long bâton, surveillait son douar, ses troupeaux et ses bergers ; il reconnut les voyageurs et s'empessa courtoisement de venir les inviter à s'arrêter un moment chez lui.

Il faisait très froid, une petite pluie fine avait remplacé le brouillard, le temps était de ceux où l'on aime mieux être à l'abri qu'en plein air : aussi la proposition de faire halte fut-elle accueillie avec joie, chacun fut vite à terre ; MM. Molay-Ali et Soleillet furent installés sur un moelleux tapis, placé au fond d'une large et chaude tente, et l'explorateur écouta avec satisfaction le bruit que faisaient, à côté d'eux, les femmes qui apprêtaient un festin à leur intention, car l'on allait les *differ*.

Les voyageurs étaient les hôtes de El-Hadj-Taieb (*bon*), qui était comme la plupart des Laârba, excessivement riche.

Cette tribu des Laârba a les parcours les plus étendus de tous les nomades de l'Algérie, car ils vont du sud d'Ouargla jusqu'à Djelfa ; depuis 1844, époque où ils firent leur soumission au général Marey-Monge, les Laârba ne se sont jamais révoltés contre l'autorité française ; ils n'ont jamais eu à payer d'amende ou à subir des razzia, ils ont au contraire profité de toutes celles qui ont été faites sur les autres nomades ; leur fortune n'a donc rien d'étonnant.

El-Hadj-Taieb arriva, tenant à la main une aiguière (*brik*) en cuivre doré, remplie d'eau tiède ; un nègre le suivait, porteur d'une cuvette du même métal ; au milieu de la cuvette se trouvait un morceau de savon parfumé. L'hospitalité s'exerce ici comme du temps d'Abraham.

L'hôte des voyageurs, qui était sorti, revint, portant une cafetière pleine, toujours suivi de son noir, qui avait dans les mains un plateau avec des tasses à café, de forme française, et de très jolie porcelaine ; il en remplit une, y trempa ses lèvres et l'offrit à l'explorateur : ainsi le veut le cérémonial. Le poison a joué et joue encore un rôle important dans la société arabe, et l'habitude de goûter la boisson que l'on offre n'a pas d'autre origine : c'est une façon de dire, ce breuvage n'est pas empoisonné. Après le café, l'on plaça devant les nouveaux venus une longue *fouta* (serviette) de laine rouge, terminée par des franges et sur laquelle était déposé un plateau d'alfa tressé où s'étaient deux énormes régimes de dattes gnor de Bériane ; ils en mangèrent quelques-unes et ils burent de l'excellent lait de chamelle.

Le lait des chamelles du Sahara est d'une qualité très supérieure ; il est très beurré et très parfumé ; on ne le boit qu'en petite quantité ; il passe pour se digérer difficilement.

A peine le plateau de dattes fut-il enlevé, que du café fut de nouveau offert, et au café, succéda un plat sur lequel se prélassaient des brochettes de rognons ; après ces brochettes, encore du café. Deux hommes vinrent ensuite, portant sur une

planche recouverte de laine rouge un mouton tout entier rôti ; il fut déposé devant les deux voyageurs qui dirent *au nom de Dieu*, et qui saisirent adroitement, entre le pouce et l'index, un morceau de peau dorée, qu'ils tirèrent ; il leur resta à la main une petite lanière, moitié peau, moitié viande grillée ; ils en absorbèrent ainsi une quantité considérable, semblables aux héros d'Homère qui dévoraient les dos des pores succulents.

Ce mouton rôti, qui est le mets national des nomades du Sahara, était réellement un très bon plat. Pour le préparer, les Bédouins écorchent et vident soigneusement un mouton ; ils lui remplissent le ventre de chihh et autres plantes aromatiques, auxquelles ils mêlent en abondance du sel et des épices ; ils ont une grande broche en bois dur, et, après avoir embroché l'animal comme un lièvre, deux hommes prennent la broche, chacun par un bout, et se mettent à la tourner au-dessus d'un feu flambant qu'entretient un troisième.

Le mouton fut remplacé par du couscous ; vint ensuite le *hamis* (viande hachée), servi dans une sauce au piment et avec des galettes cuites sous la cendre ; la boisson était à volonté ou du *halib* (lait doux) ou du *leben* (lait aigre) ; avant et après chaque plat, une tasse de café était offerte.

El-Hadj-Taieb qui les avait, suivant la coutume arabe, constamment servis, vint à la fin du repas avec son aiguère ; ils en avaient besoin, n'ayant eu que leurs doigts pour couteaux, fourchettes et cuillères.

Il n'est si bonnes choses qui ne doivent finir, et

à trois heures, après avoir remercié leur hôte, ils remontèrent à cheval. Que l'on n'aille pas croire qu'un repas comme celui de l'Hadj-Taieb fût leur ordinaire; celui-ci était beaucoup plus modeste; d'habitude ils déjeunaient avec des dattes et de l'eau, et ils soupaient avec du couscous.

La route continua à traverser le plateau de Nili, et, à sept heures du soir, ils arrivèrent à la dayé du même nom où ils trouvèrent leur camp établi et leurs tentes dressées sous les beaux arbres qui l'ornent.

On appelle *dayé* (au pluriel *daya*) des îlots de verdure, sortes d'oasis naturelles que l'on rencontre dans le Sahara; ils sont formés par de grands arbres de pistachiers (betoum des Arabes, *Pistacia atlantica*); ces arbres ont un fort beau port qui rappelle celui des ormeaux de l'Europe. Ils poussent très lentement; il a fallu des siècles pour le développement de ceux que les voyageurs voyaient en ce moment; ils avaient dû être préservés de la dent des chameaux quand ils n'étaient qu'arbrisseaux et ils n'avaient pu l'être qu'en croissant au milieu de buissons épineux protecteurs de leurs jeunes ans.

La route se continua le lendemain à travers les *daya* parsemées, dans des plaines couvertes de *chihh* et le soir le camp fut dressé sous les arbres de la dayé El-Mitat. Le jour suivant, au moment du départ, une épaisse couche de gelée blanche semblait être de la neige couvrant le sol.

Après Mitat, la caravane entra dans le *chebka* (filet), ainsi nommé, parce que c'est un réseau de

collines en pierres calcaires, assez régulièrement espacées et formant entre elles des sortes de mailles. Des marques de pierres entassées sur les sommets permettent aux voyageurs de retrouver leur chemin à travers ce dédale.

Le 29 janvier, on devait arriver au Mzab et chacun revêtit ses plus beaux habits pour obéir à un proverbe arabe qui dit *qu'il faut que l'hôte soit blanc*.

Après avoir traversé de magnifiques jardins, ils trouvèrent un vaste espace sableux, au bout duquel, sur un monticule, était bâtie Gardaya. Dès la porte, les voyageurs furent salués par de nombreux amis et ils apprirent qu'une maison avait été aménagée pour les deux chefs de la caravane.

M. Soleillet avait une lettre de M. Crémieux, président de la Société universelle israélite, pour les communautés hébraïques du Sahara central; or, une de ces communautés avait son siège à Gardaya. Le voyageur envoya sa lettre à un des principaux d'entre les membres de cette association, nommé Aaron. Il fut, grâce à cette recommandation, parfaitement reçu par tous les juifs de Gardaya.

M. Soleillet, cédant aux instances de ces israélites, accepta même d'eux de recevoir un repas de *diffa*, cela n'eut lieu qu'au grand scandale des mahométans. Molay-Ali et nombre de Beni-Mzab ne lui épargnèrent ni rires, ni quolibets. Mais l'explorateur mit terme à ces propos en disant sérieusement :

— Demain, j'aurai mangé du *tam* des juifs, je

serai leur hôte et je les estimerai autant que des fils de sultan.

Aaron et ses coreligionnaires apportèrent en effet leur *diffa* à M. Soleillet. Elle était réellement somptueuse et tout le monde en profita. Les mahométans, qui ne mangent pas de mets préparés par les Européens, peuvent user de la nourriture apprêtée par les juifs : le Coran le leur permet.

La connaissance que M. Soleillet fit des Hébreux de Guardaya, lui procura l'occasion de faire une visite personnelle à la maison d'Aaron, qui exerçait dans la ville la profession d'orfèvre, sans renoncer pourtant à acheter ou à vendre toute sorte de choses.

On le fit monter au premier étage, entrer dans une grande pièce nullement décorée, où un vaste fauteuil et une petite table avaient été préparés pour lui. L'on débuta par lui présenter des dattes sur un plateau d'alfa tressé et du lait dans de magnifiques hanaps en argent richement ciselés et d'un travail ancien. Ils devaient servir aux libations qui se font le soir du *séder* dans toutes les maisons d'Israël. Deux jeunes femmes assez belles, couvertes de bijoux d'argent, vêtues de longues robes bleues, coiffées de mouchoirs de soie, servaient : c'étaient la femme et la fille d'Aaron.

Dès l'entrée, le voyageur fut désagréablement surpris par une forte odeur ammoniacale, et elle le poursuivit jusqu'au premier : la propreté est en effet le moindre défaut des juifs africains, mais cette odeur dépassait tout ce que M. Soleillet avait flairé jusqu'à ce jour. Curieux, il demanda d'où



elle provenait : les Mzabites, lui dit-on, ont un règlement qui leur interdit d'habiter des maisons dans lesquelles l'on nourrit des animaux ; quels qu'ils soient, ceux de Gardaya, ne voulant pas se priver d'avoir des poules et des œufs, mettent leurs volailles en pension chez les juifs, dont toutes les maisons sont ainsi infectées par un nombre considérable de ces animaux.

Djellali, qui avait dans ses attributions de porter dans un sac de maroquin brodé, la pipe et le tabac du voyageur, eut l'heureuse inspiration de bourrer son chibouk, sans qu'il le lui eût demandé, et de le lui présenter tout allumé ; il combatit ainsi par l'arome de la fumée les émanations des pensionnaires d'Aaron.

M. Soleillet donne également pendant son séjour à Gardaya, des renseignements très intéressants sur la culture appliquée dans les jardins qui environnent la ville et sur les procédés employés pour les arroser.

« Ces jardins, dit-il, sont entourés de clôtures, formées de murs de briques crues, pas assez hauts cependant pour qu'un cavalier ne puisse les dominer et voir du haut de sa monture tout ce qui s'y passe.

» Ces vergers sont remplis de vie et de mouvement, des hommes remuent le sol avec des bêches, sèment, sarclent, et font toutes les opérations de la culture. Partout l'on entend le bruit de l'eau qui coule et des cordes qui grincent sur les poulies.

» Dans les oasis du Sahara, l'on est obligé d'arroser chaque jour la terre si l'on veut qu'elle soit

fertile ; les Beni-Mzab irriguent leurs cultures au moyen de puits très profonds (plusieurs ont 60 mètres) ; à côté de ces puits sont placés des bassins carrés, en maçonnerie, d'où partent des rigoles dans toutes les directions ; l'on remplit ces bassins au moyen d'un seau formé par une peau de bœuf, suspendu à une corde posée sur une poulie ; à l'extrémité de cette corde l'on attelle des enfants, un nègre, un mulet ou un chameau.

» Lorsque c'est un animal qui sert à puiser de l'eau, les Beni-Mzab emploient, pour lui faire gaiement accomplir sa tâche, un procédé particulier. Comme il indique, mieux que ne le ferait une longue digression, l'esprit pratique et la douceur des mœurs de ces Sahariens, qui passent toujours en Europe pour être de féroces barbares, je le reproduis ici :

» Chaque fois que le chameau, le mulet ou l'âne a extrait du puits un seau rempli d'eau, son maître lui donne une rave, un morceau de courge, une carotte ou toute autre friandise, nourrissant ainsi sa bête, tout en l'encourageant au travail. »

M. Soleillet profita de son séjour à Gardaya pour aller faire quelques visites à Ben-Isguen, petite ville dont la muraille venait d'être reconstruite en entier tout dernièrement. Il y alla voir l'Hadj-Youssef, frère de l'Hadj-Daoud, amin du queçar de Boghari, et Addoun-ben-Said, qui est la personnalité la plus remarquable du Mzab.

Le lendemain, 2 février, le voyageur alla voir à Bou-Noura, Mohamed-Ben-Youssef-Baffou, un ami de Molay-Ali, ancien amin du Mzab,

Bou-Noura n'est séparé de Melika, la ville sainte du Mزاب, que par un ravin, et c'est en passant par ce queçar que M. Soleillet rentra à Gardaya.

Ce qu'il y a de plus curieux dans Melika, et peut-être dans tout le Mزاب, c'est le tombeau d'un saint vénéré, Sidi Aïssa (Jesus); devant le kouba qui recouvre sa dépouille mortelle, se trouve une vaste esplanade toute dallée en pierres soigneusement blanchies à la chaux. De ce point, l'on domine toute l'oasis de Mزاب, et c'est là que se réunissent, sous la présidence du Cheikh El-Baba, qui a ici sa résidence, la djema et les djemâa du Mزاب, pour les grandes assemblées.

C'est le mardi, 3 février, que l'explorateur quitta Gardaya et se dirigea vers Metlili. Il était accompagné de deux des parents d'Addoun-ben-Saïd qui devaient lui servir d'intermédiaire et de témoins dans la convention que M. Soleillet devait passer à Metlili avec le cheikh Ahmed-ben-Ahmed.

La petite caravane, composée du chef de l'expédition, de ses deux nouveaux compagnons de route Addoun-ben-Daoud, négociant à Laghouat et Bahmed-ben-Youssef, négociant à Mostaganem, de Molay-Ali et de Bafou, se mit en chemin, formant une colonne des plus pittoresques.

En tête, marchait Mamar, qui, en sa qualité de Chambi, servait de guide; il montait un petit cheval du Touat, de robe grise et à crinière noire, qui était rempli de feu; son cavalier le manœuvrait avec une grande élégance. Le gros chériff venait ensuite, sur une jument blanche, ayant à sa droite Bafou, et à sa gauche, l'un de ses domestiques.

M. Soleillet formait le troisième peloton, et chevauchait entre les deux parents d'Addoun, qui avaient de magnifiques chevaux, richement harnachés. La marche était fermée par un spahi qui était venu pour apporter le courrier de l'explorateur et par ses deux garçons montés l'un et l'autre sur son mulet. Les chameaux et les bagages étaient partis de grand matin, et devaient déjà être arrivés à Metlili.

Ce village est un queçar des Chaamba-Berazgua, d'une construction peu ancienne. Il est bâti sur la berge nord de l'Oued-Metlili, entre les deux défilés où se trouvent les chemins du Mzab.

On se souvient que c'est à Metlili que M. Soleillet devait discuter avec le cheikh Ahmed-ben-Ahmed les termes d'une convention d'après laquelle ce dernier s'engagerait à l'accompagner à El Goleah et à In-Çalah ; il lui fournirait en outre les moyens de transport par chameaux et les hommes qui lui seraient nécessaires pour ce voyage.

Le voyageur s'engagea à payer au cheikh une somme de 2,500 francs, moitié au départ et moitié au retour ; de plus il gardait à sa charge la nourriture des hommes et des animaux composant la caravane.

Voici en quels termes M. Soleillet raconte les cérémonies qui suivirent la conclusion de ce pacte :

« De la terrasse où nous nous étions entretenus, je mène, lorsque tout est conclu, le cheikh au rez-de-chaussée de ma maison ; je le fais asseoir sur mon tapis et je prends une tasse de café sur un plateau que tient Djelali : j'y trempe mes lèvres et je l'offre au

cheikh ; celui-ci veut, avant de la boire, montrer d'une façon solennelle l'importance qu'il attache à l'engagement qu'il vient de prendre avec moi.

» Il se lève, prend sa barbe dans sa main droite et me dit :

» *Que ta barbe soit la mienne, que ma barbe soit la tienne.*

» Il me montre ensuite, avec un geste rempli de noblesse, son fils Mamar et son plus jeune frère Ab-del-Kader, qui se tiennent debout, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche ; il ajoute :

» *Voilà ton fils, voilà ton frère.*

» Depuis ce moment je suis considéré par cette famille comme l'un de ses membres et j'ai pour eux tous une vive et sincère affection. »

M. Soleillet qui avait à son grand regret vu les deux parents d'Addoun partir la veille, se décida, sur une lettre qu'il reçut de son ami Dournaux-Duperré, à aller voir l'agha de Ouargla, Sidi-Mohamed-ben-Hadj-Driss et il partit, le 7 février, à cheval et accompagné de Mamar. Le cheikh devait, pendant cette absence, réunir les hommes et les animaux nécessaires au grand voyage.

Les voyageurs suivirent quelque temps le lit de l'Oued-Metlili, puis ils entrèrent dans une vaste plaine couverte de drin qui constitue un excellent fourrage pour tous les animaux.

Au moment où le soleil allait se coucher, ils entendirent les jappements d'un chien ; ils se dirigèrent du côté d'où ils provenaient, et ils trouvèrent, caché dans un pli de terrain, un douar formé de quatre tentes ; ils s'y arrêtèrent et demandèrent

l'hospitalité, qui leur fut gracieusement accordée.

Ce douar appartenait à un parent de Mamar, et on leur fit fête ; un tapis fut étendu sur le sol en plein air ; on leur alluma du feu et l'on se mit à leur préparer du couscous. Pendant que l'on faisait ces préparatifs, M. Soleillet s'amusa avec Mamar à plaisanter leur compagnon de route, El-Attach, sur la longueur de son nez et de toute sa personne. L'hildalgo de la Manche, n'a jamais eu plus triste figure que ce maigre et osseux compagnon ; au demeurant, c'était le meilleur fils du monde ; il entendit très bien la plaisanterie et il en rit avec eux. Car rien n'est plus faux que la prétendue gravité des Arabes ; du moment où l'on est dans leur intimité, on ne tarde pas à voir qu'ils savent rire et plaisanter aussi gaiement que qui que ce soit. Du reste cette majesté des Orientaux qui surprend et cette gravité des Arabes qui étonne, tiennent à l'économie de leur costume ; obligés de soutenir leur haïk et leur burnous avec le bras gauche, qui est constamment caché par les draperies, ayant comme vêtement de dessus un manteau sans manches, qui ne laisse de libre que l'avant-bras droit, ils se trouvent réduits par la nécessité de leur habillement aux seuls gestes nobles.

Quand les voyageurs eurent mangé et dormi dans le douar hospitalier, Mamar et El-Attach, n'ayant point d'eau pour faire les ablutions prescrites avant la prière, se servirent de poussière ; cette espèce de purification, qui s'appelle *teiem-moun*, est seule généralement pratiquée par les Châamba, qui croient, comme les Touaregs, que

l'eau ne peut sans danger être mise en contact avec la peau. Ce qui est vrai, M. Soleillet en a fait l'expérience, c'est que si l'on s'expose à l'air dans le désert, après s'être lavé, la peau ne tarde pas à se crevasser en tout sens.

Enfin, après un trajet de 48 heures pour faire les 160 kilomètres qui séparent Metlili de Ouargla, les trois compagnons arrivèrent chez l'agha qui les reçut avec la plus grande cordialité. M. Soleillet lui parla de ses projets de voyage et Sidi Mohamed-ben-Driss lui promit des lettres pour différents personnages d'In-Çalah avec qui il était en relation.

Sidi-Mohamed-ben-Hadj-Driss a rendu trop d'importants services à tous les explorateurs du Sahara pour que nous ne le fassions pas connaître à nos lecteurs.

C'est un officier de spahis indigène ; il appartient à la tribu nomade des Çahari du cercle de Biskra. Élève de l'école arabe française de cette ville, il parle et écrit fort purement le français ; il a habité Paris, est propriétaire à Chatou, et complètement dévoué aux idées de la civilisation moderne. Il sait aussi allier l'amour le plus complet pour ses compatriotes et ses coreligionnaires à l'affection la plus grande et la plus sincère pour la France.

Il travaille de tout son pouvoir à la régénération du Sahara, son pays, et il croit à la possibilité de l'assimilation des indigènes à la civilisation française ; n'en est-il pas lui-même un exemple frappant ? tout en ayant conservé les qualités de sa race, brave soldat, brillant cavalier, il se montre administrateur habile et intelligent.

L'agha Mohamed ben Driss fut, pendant la guerre de 1870, le héros d'une chevaleresque aventure ; tous les journaux de l'époque l'ont racontée ; on causait, entre officiers, devant les Prussiens, pendant que le canon grondait et que la fusillade roulait, de la manière de combattre des Arabes ; les uns étaient pour, les autres contre. L'agha, sans rien dire, prend le fusil d'un de ses hommes, enlève son cheval au galop et charge à fond de train sur les Allemands qui ne peuvent comprendre ce que leur veut ce cavalier isolé, dont le grand burnous rouge flotte au vent, qui pousse des cris rauques en brandissant son fusil et en labourant de ses *choubour* (éperons) les flancs de son noir coursier. Arrivé à deux cents mètres des Prussiens, sans arrêter sa monture, il vise, tire et tue un officier supérieur, retourne son cheval par une brusque pirouette sans lui faire quitter le galop et, tout en déchargeant son revolver sur l'ennemi qui lui envoie de nombreuses balles, il revient auprès des officiers français ses camarades et leur dit : *Voilà la guerre des Arabes.*

M. Soleillet visita Ouargla et constata que les hommes ayant du sang noir peuvent seuls y vivre et s'y reproduire.

Le commerce de l'oasis se borne à la vente de quelques tissus de fabrication locale, et des produits qui viennent de l'Europe, tels que cotonnades, cafés, sucre, etc. Ils arrivent dans l'oasis par le Mزاب, où les habitants d'Ouargla vont vendre des dattes et de la *trounia*.

La *trounia* est une sorte de carbonate de soude

obtenu par l'incinération et le lavage d'une salinée, nommée en arabe *bulbul*, et qui couvre des surfaces considérables dans le Sahara. Les habitants de la petite ville nègre de Négouça, au nord d'Ouargla, se livrent sur une vase échelle à la fabrication de la trounia.

Le principal produit de l'oasis est le palmier. Non seulement les habitants se nourrissent, eux et leurs chevaux, avec son fruit, mais les dattes, de très belle qualité ici, font l'objet d'un négoce régulier et considérable. Le palmier produit également le bois nécessaire aux constructions et les planches qui servent à cloisonner les puits. De plus, avec la fibre des palmes, les habitants, qui, comme tous les nègres, paraissent doués d'une aptitude toute spéciale pour les travaux de vannerie, confectionnent divers objets, dont plusieurs, tels que les grands chapeaux nommés *medal* (qui ombrage), sont importés dans tout l'intérieur de l'Afrique, et même recherchés dans les villes du littoral.

Certainement l'industrie européenne, qui utilise déjà les palmes pour la fabrication de certains chapeaux (imitation Panama), retirera de nombreux produits du palmier. Il peut être teillé de telle façon que sa fibre donne une filasse apte au tissage.

Si les sédentaires sont à Ouargla bien partagés, ayant en abondance dans leurs jardins ces palmiers, autour desquels pivote toute la vie des oasis, les nomades possèdent, eux, cet animal providentiel, qui « seul pourrait subvenir à tous les besoins de

» ses maîtres. Son lait nourrit la famille arabe ;  
» sous les diverses formes de lait, de caillé, de fro-  
» mage et de beurre ; souvent même on mange sa  
» chair. On fait des chaussures et des harnais de sa  
» peau, des vêtements et des tentes de son poil. On  
» transporte, par son moyen, de lourds fardeaux ;  
» enfin, lorsque la terre refuse le fourrage au che-  
» val, si précieux au Bédouin, le chameau sub-  
» vient par son lait à la disette, sans qu'il en coûte  
» autre chose que quelques tiges de ronces ou  
» d'absinthe, et des noyaux de dattes pilés. Telle  
» est l'importance du chameau pour le désert  
» que si on l'en retirait, on en soutirerait toute  
» la population dont il est l'unique pivot (Vol-  
» ney).

Les Châamba d'Ouargla ont de nombreux troupeaux de chameaux à une bosse. Ils nomment cet animal djemel, c'est dire la richesse du ciel. Ils en ont deux variétés également renommées : l'une est utilisée pour les transports, l'autre, connue sous le nom de *mehara* (au sing. *mehari*), analogue au *hedjenie* de l'Égypte, sert exclusivement comme animal de selle.

Les *mehara* sont aux chameaux ordinaires ce qu'un pur sang de course anglais est à un carrossier allemand. Il a été débité sur les *mehara* un grand nombre de fables ; l'une a eu pour origine l'usage où l'on est de donner, lorsqu'on achète un *mehari*, un certain nombre de chameaux d'espèce ordinaire, et même, lorsqu'on le paye en argent, de l'évaluer par la quantité de chameaux que son prix représente. L'on croit généralement qu'un

mehari de six, huit, ou dix chameaux, est un animal pouvant effectuer dans un seul jour une course représentant six, huit, ou dix journées de caravanes. Il n'en est rien : peu de mehara, parmi les meilleurs, font plus de cent kilomètres en une seule course, trajet qui est facilement fait par la plupart des chevaux ou des mulets africains. Aucun mehari n'a une vitesse égale à celle du cheval.

Ce qui fait la supériorité des mehara sur les chevaux, c'est qu'ils peuvent porter un poids bien plus considérable, rester plusieurs jours sans boire, et sans manger autre chose que les herbes ou les ronces qu'ils trouvent partout dans le Sahara.

Si nous réduisons ainsi la réputation de cet honnête animal, nous sommes loin, cependant, de méconnaître les services réels qu'il rend chaque jour. Nous regrettons surtout que les Européens de l'Algérie n'aient encore utilisé aucune des deux espèces de chameaux du Sahara.

M. Soleillet quitta Ouargla le 12 février. L'agha, après l'avoir comblé de cadeaux, eut même la bonté de monter à cheval et alla, avec quelques cavaliers l'escorter jusqu'à l'entrée des dunes. L'arrivée à Metlili n'eut lieu que le 14 février. En arrivant chez lui, le voyageur trouva un chériff du Tafilalet qui lui demanda de faire partie de sa caravane et fut longtemps son compagnon de route.

Sidi-Mouley Mohamed, tel est le nom de ce chériff, était un tout petit homme à la barbe rare, la tête nue, ceinte seulement d'un long turban de coton blanc, régulièrement enlacé; il était vêtu

de plusieurs larges blouses de coton bleu, et il portait constamment plusieurs petites bourses de cuir en sautoir. Elles contenaient des drogues et divers instruments de chirurgie; ce chériff était médecin de profession et natif d'Ouazzan.

L'on rencontre dans tout le Sahara des médecins errants comme ce nouveau compagnon de l'explorateur; ils vont de douar en douar, d'oasis en oasis, exercer leur art. Leurs confrères d'Europe s'en moqueraient et les appelleraient charlatans. Ces empiriques ont du bon cependant: l'on pourrait citer des cas où ils ont réussi dans les villes du littoral auprès de malades abandonnés par des docteurs brevetés des facultés de l'Europe; témoin entre autres le fait suivant:

Il y a quelques années, un docteur français, résidant dans une ville du Tell, est appelé pour remédier à un renversement de l'utérus, il ne peut y obvier malgré toutes les ressources de la thérapeutique européenne. Un guérisseur comme Mouley-Mohamed est mandé: il fait suspendre la malade par les pieds, la tête en bas, et l'organe se replace naturellement.

M. Soleillet n'a jamais vu son chériff pendre personne, mais il lui a vu opérer la cataracte très habilement; il le faisait par la méthode dite d'abaissement: c'était surtout sa spécialité, car ce chériff était, avant tout, un médecin oculiste. Il avait une poudre végétale qui était d'un excellent effet, même dans les ophthalmies purulentes.

L'explorateur passa sa matinée du dimanche, 15 février, à faire ses préparatifs de départ; puis,

vers une heure de l'après-midi, les chameaux qui devaient transporter ses bagages furent amenés devant la maison ; on commença à les charger, mais si lentement, que le départ définitif n'eut lieu qu'à trois heures seulement.

La veille, vers le soir, Mohamed-Ben-Youssef-Bafou était venu demander à M. Soleillet l'autorisation de le suivre sans *rétribution* ; il s'offrait à lui servir de *Krodja* (secrétaire arabe). Le voyageur accepta et ce nouveau compagnon fera, dorénavant, en cette qualité, partie de sa troupe.

Abd-el-Kader, le frère d'Ahmed, voulut bien, pour le voyage, mettre gracieusement à la disposition de notre compatriote un excellent méhari de robe fauve, originaire du Djedl Hoggar ; il était harnaché à la mode targuia. L'on conduisait l'animal au moyen d'un caveçon et d'un anneau de fer, qu'il portait rivé dans sa narine droite ; la longe du caveçon et celle de l'anneau se croisaient sur le cou de l'animal, et formaient des rênes qui servaient à le diriger, comme l'on fait d'un cheval avec la bride. Les Chaamba se contentent généralement de passer une ganse de laine dans la narine droite de leur méhara et d'y attacher un simple cordon également en laine.

Les selles dont on se sert pour monter sur les dromadaires sont de deux sortes, l'une appelée *erri*, l'autre appelés *ralla*, la première est plus commode, elle est même rembourrée ; elles ont l'une et l'autre la même forme : elles se composent d'un siège concave semblable à une assiette, à l'arrière duquel se trouve un large et haut trous-

sequin découpé en forme de losange, sur le devant un long pommeau également en forme de losange. Ces selles ont des housses de maroquin rouge, sur lesquelles l'on dessine au moyen d'un fer chaud des croix noires comme ornement. Le méhari de M. Soleillet avait une simple ralla.

A trois heures, tout était prêt. Le caïd Sliman et quelques cavaliers vinrent accompagner l'explorateur jusqu'après les jardins.

En quittant Metlili, la petite caravane traversa une vallée remplie de dattiers et entra dans le lit de l'Oued Metlili. Elle arriva enfin à une construction entourée de puits et de vergers appartenant à des Chaamba de Metlili et les voyageurs y passèrent la nuit.

Le lendemain, M. Soleillet quitta le chériff Molay-Ali et le taleb Mohamed qui retournèrent à Metlili ; les adieux furent pleins de cordialité émue. Quant au voyageur, il poursuivit sa route et arriva à deux heures du soir vers les tentes de cheikh Ahmed situées dans une vallée que forme le lit de l'Oued Touil (la longue rivière).

Ce douar se composait de cinq grandes tentes noires entourées d'une trentaine d'autres de diverses dimensions.

Le cheikh demeurait là avec ses deux frères et son fils Mamar. Quatre des grandes tentes leur appartenaient : c'étaient celles devant lesquelles se trouvaient des chevaux entravés ; les autres étaient habitées par les serviteurs et les clients. La tente du milieu, celle qui formait le centre du douar, était beaucoup plus grande et plus belle que toutes

les autres, c'était la tente commune; elle servait à la réception des hôtes.

L'existence du cheikh Ahmed-Ben-Ahmed peut être prise comme type de celle des Chaamba riches et indépendants; rien n'était plus patriarcal, plus simple, plus grand, plus poétique qu'une pareille vie: entouré de tout ce qui lui était cher, de ses enfants, de ses frères, avec ses femmes, ses nègres, ses serviteurs, ses clients, chef de tout ce monde qui courbait la tête devant son autorité paternelle; ils lui donnaient tous le même titre, l'appellant chacun *Sidi* (mon seigneur). Ainsi le veut l'usage arabe, qui n'a qu'un mot pour exprimer l'autorité du maître, du souverain, du frère aîné, du patron, du père, du mari; lui, les appelle tous indistinctement *ouldi* (mon enfant). Ahmed errait, suivant son plaisir, dans de vastes solitudes dont il était le roi incontesté. Ce pays était le sien; il portait à ses cantons les plus arides le même amour qu'un paysan normand a pour ses vertes campagnes.

Le cheikh passait doucement son existence: tantôt couché devant ses tentes, il regardait ses troupeaux qui paissaient; tantôt il se livrait à des parties de chasse interminables, à l'antilope ou à l'autruche; avec ces délassements virils, il avait pour employer son temps les voyages qu'il faisait en caravane et les razzia opérées sur les ennemis,

Il reçut M. Soleillet à bras ouverts; il fit dresser une tente pour lui seul à côté de son camp, et il parut tout heureux de le recevoir. A chaque ins-

tant il venait à la tente de son hôte, lui apportant une friandise ou une autre : tantôt des dattes, tantôt du lait, des galettes, etc. ; le soir, après le dîner, M. Soleillet fit allumer un grand feu, et, couché sur son tapis, écouta les chansons d'un vieux marabout des Oulad Sidi-Cheikh, que le cheikh entretenait par charité, et il contempla le ciel qui, suivant l'expression biblique, formait un pavillon étincelant.

Les belles nuits du Sahara ne sont comparables à aucune autre : l'atmosphère y est d'une pureté non pareille, l'air n'est agité par aucun souffle et l'on voit la flamme des feux monter en droite colonne vers les cieux. Les étoiles brillent et scintillent chacune d'une lumière spéciale et elles se détachent sur l'azur transparent en feux violets, rouges, blancs, jaunes, oranges, etc. Chacun de ces soleils se voit avec sa lumière diversement colorée. On ne s'arrache qu'à regret à un tel spectacle et on ne saurait l'oublier.

Le cheikh présenta au voyageur les hommes qu'il avait choisis pour l'accompagner et le jeudi, 19 février, commença le véritable voyage de découverte. Notre compatriote se trouvait dans des contrées à peine connues et il allait bientôt, en accomplissant la route d'E Goléah à In-Calah, traverser un pays dont le sol n'avait jamais été foulé par un pied européen.

A six heures et demie du matin, il quitta, avec sa caravane les tentes hospitalières du cheikh ; son convoi était composé du cheikh et de ses deux frères, Moussa et Ab-del-Kader ; ils étaient tous les

trois montés sur des chevaux; M. Soleillet avait pour son usage personnel, outre le mehari, un chameau porteur d'un *bassour* (lit de repos) découvert; huit chameaux étaient chargés de ses provisions de bouche, marchandises et bagages. Ses deux domestiques et Bafou, le secrétaire, montaient sur les chameaux de charge.

Le cheikh Ahmed était accompagné d'un serviteur du nom de Kaddour; c'était un homme de confiance, quelque chose d'analogue aux écuyers des chevaliers du moyen âge; il suivait constamment le cheikh dans tous ses voyages et dans toutes ses expéditions. La caravane comptait quatorze hommes d'escorte, armés de fusils et de bâtons, deux bergers pour les chameaux, et, suivant une coutume propre aux Châamba, Moussa amenait avec lui son jeune fils, garçon d'une dizaine d'années seulement, afin, disait-il, de lui faire connaître la route et de l'habituer aux voyages; le chériff Mouley-Mohamed, le médecin, était aussi avec les voyageurs qui étaient ainsi en tout vingt-six personnes, dix chameaux et trois chevaux.

Mamar vint accompagner l'explorateur jusqu'au puits de Sidi-Abd-el-Kader-ben-Embarek, où il lui dit *au revoir*; ce puits qui se trouve au milieu de l'oued Machaggem est très abondant en eau. M. Soleillet fit ses adieux au fils d'Ahmed et continua sa route, dans la direction générale est-sud-ouest.

Les chameaux chargés doivent faire une marche normale de 4 kilomètres à l'heure, car, malgré

leurs longues jambes, ils vont doucement et brouettent çà et là les herbes qu'ils rencontrent. Ce premier jour de marche, on s'avança pendant 8 heures et l'on fit ainsi environ 32 kilomètres.

« Une fois les chameaux déchargés, dit M. Soleillet, j'établis mon camp suivant un ordre déterminé, je le ferai observer pendant tout le voyage. Je place au centre les bagages, je divise ensuite tout mon monde en quatre groupes. Le premier comprend mes deux domestiques et moi ; le second se place à ma droite un peu en arrière ; il est formé du cheikh Ahmed, de Bafou et du fidèle Kaddour. Le troisième, celui de gauche, est composé des frères et des neveux du cheikh ; le quatrième est celui des hommes d'escorte et des bergers. Je les installe en face de moi, de l'autre côté des bagages, au milieu desquels couche le chériff, et autour desquels on fait ranger, le soir, les chameaux, après leur avoir lié les pieds de devant au-dessus du genoux. Les chevaux sont placés devant les groupes d'Ahmed et de ses frères.

» Mon installation personnelle est des plus simples : un tapis sur le sol ; au-dessus du tapis, une couverture, sur laquelle je me couche et sous laquelle je place mes armes, consistant en un fusil double, une paire de revolvers, une paire de pistolets d'arçon et une épée ; je les tiens ainsi à l'abri de l'humidité et toujours près de la main ; j'ai armé Mohamed et Djelali d'un fusil double et d'un revolver. Puisque j'ai parlé de mes armes, j'indiquerai celles en qui j'ai la plus grande confiance, ce sont mes pistolets d'arçon ; je les ai choisis du

plus gros calibre que j'aie pu trouver et je les charge chacun d'une douzaine de plombs à loup moulés; une telle arme, tirée sur un groupe d'hommes, en mettrait certainement plusieurs à la fois hors de combat.

» A peine arrivé, je vais préparer du café et organiser le foyer de la cuisine; après avoir pris mon café, je vais, accompagné de Djelali, explorer les environs, faire des observations météorologiques, recueillir des plantes, des pierres ou des insectes pour mes collections, et je reste ainsi à courir la campagne jusqu'au moment où le soleil se couchant m'annonce qu'il est temps de songer au repas du soir et au repos.

» Le souper est toujours composé de couscous auquel nous joignons, quand le hasard nous le permet, de la viande: il est le même pour tout le monde; seulement j'ai divisé mes gens en 3 séries, mangeant les unes après les autres; la raison en est la faible quantité d'ustensiles de ménage que je possède.

» Le vendredi, 20 février, au réveil, à quatre heures du matin, nos burnous sont couverts de gouttelettes de rosée; la nuit a été des plus fraîches. Je fais préparer le café; une fois qu'il est pris, j'ordonne qu'on charge les chameaux et je pars seul à pied en avant; je fais ainsi quatre ou cinq kilomètres. Je m'assieds alors et je me repose en attendant ma caravane, qui marche toujours dans le même ordre: en tête, mon mehari suivi du chameau porteur du bassour, ensuite les chameaux de charges et leurs conducteurs, enfin l'escorte Ahmed



et ses frères, montés sur leurs chevaux, se trouvent tantôt à l'avant, tantôt à l'arrière du convoi, dont ils surveillent la marche. Une fois qu'il m'ont rejoint, je monte sur mon mehari et j'y reste jusqu'au moment du déjeuner, composé uniquement de dattes ou de rouina. Après ce frugal repas, qui a lieu entre onze heures et midi, je m'installe dans le bassour et je fais la sieste jusqu'à notre arrivée au camp; cette manière de voyager fait que je ne suis pas plus fatigué au moment où je m'arrête que si je descendais d'un wagon de première classe des mieux établis.

» Le soir nous arrivons à l'oued Algueir, dans le lit duquel poussent un grand nombre de plantes et d'arbustes.

» Suivant mon habitude, une fois le camp établi, je vais avec Djellali explorer les environs; me trouvant au haut d'un rocher, je me mets à regarder du côté de mon bivouac: je suis surpris de ne point y reconnaître mes gens et de le voir envahi par une troupe d'étrangers; à cause des bruits qui circulent dans le pays, cette vue me produit une impression désagréable, je me mets à presser le pas tout en vérifiant mes armes.

» Dès que les nouveaux venus m'aperçoivent, ils s'empressent de s'approcher de moi et de me faire les plus grandes démonstrations d'amitié et de respect; ils m'accordent même, en cette occasion, la plus grande marque d'honneur qui existe chez eux: ils viennent à moi, l'un après l'autre, et, touchant légèrement du bout des doigts la *Kritt* (corde en poil de chameau) qui me sert de turban,

ils la baisent ensuite, et me donnent ainsi un témoignage insigne de considération, à moi chrétien et Français, seul au milieu d'eux.

» Ces gens sont au nombre de trente et ont avec eux quarante chameaux : ce sont des Chaamba El-Mouadhi, ils viennent du Mzab où ils sont allés vendre du henné et des négresses achetées au Gourara ; ils regagnent leur tente.

» J'apprends d'un de mes bergers que mes hommes sont partis pour chasser des moufflons aperçus dans les environs ; peu d'instants après le coucher du soleil, mes chasseurs rentrent ayant fait buisson creux. »

« Un peu avant d'arriver auprès d'un puits situé à côté d'un marabout élevé à la mémoire de Sidi-Ahmed-ben-Hamouda, nous voyons des moutons paissant sous la garde de deux bergers, j'exprime au cheikh le désir d'en acheter un : il dit à ses frères que nous voulons un mouton ; ceux-ci enlèvent leurs chevaux au galop, fondent sur le troupeau, et Abd-el-Kader, le plus jeune, qui est un cavalier excellent parmi les meilleurs, choisit du regard la plus belle des bêtes et, sans descendre ni arrêter son cheval, il se penche sur la selle, saisit l'animal derrière la nuque, l'enlève par l'effort du poignet et, le mettant en travers devant lui, dit aux bergers :

« — Fils de chiens, vous direz à votre maître que nous avons pris ce mouton pour notre seigneur » et son seigneur le cheikh Ahmed-ben-Ahmed. »

» Cela fait, nos deux cavaliers tout joyeux re-

viennent en faisant caracoler leurs montures ; tous les Bédouins sont plus ou moins voleurs et leur instinct d'animaux de proie se réveille facilement.

» A peine sommes-nous installés dans notre camp, que le propriétaire des moutons, prévenu par ses bergers, nous arrive avec quelques hommes tous armés de fusils : celui-ci ne voyant pas Ahmed, qui est avec moi derrière un buisson à prendre du café, se met à insulter les frères du cheikh et les gens qui composent ma caravane, leur disant :

» — Vous êtes des voleurs, toujours vous faites le mal ; comme des chiens, vous aboyez et criez de loin, parce que vous savez que tout le monde aime et respecte votre maître ; si le cheikh Ahmed, que Dieu allonge ses jours ! était ici, il n'aurait jamais permis une telle rapine.

« Ab-del-Kader, Moussa et les autres s'amusement du maître des moutons, l'excitent et finissent par lui faire dire quelques paroles légères sur Cheikh-Ahmed. C'est là où ils en voulaient venir, car ils tiennent à s'amuser de l'effroi que le cheikh lui inspirera lorsqu'il se montrera.

» Enfin le cheikh Ahmed sort de derrière le buisson, se présente devant le plaignant, et crie de sa grosse voix :

» — Que me veut ce fils de berger ? Que vient-il chercher ici, ce chien ?

» L'homme au mouton se considère comme mort, il prend l'attitude d'un suppliant, baise le pan du burnous du cheikh, et tout ému lui dit :

» — Moi et tous les miens nous sommes tes esclaves ; ce n'est point un mouton que tu peux

» prendre, mais bien mes troupeaux, mes tentes,  
 » mes femmes, mes enfants, tout est à toi, cheikh-  
 » Ahmed, mon maître, mon seigneur.

» J'interviens ; je dis à Mohamed de donner quatre douros à cet homme pour son mouton ; il n'ose d'abord les accepter. Il se nomme Abd-el-Kader-ben-Saïd ; il appartient au Chaamba-el-Mouadhi. Je lui dis de rester avec nous à souper et le prie de m'envoyer chercher du lait ; il me remercie et part pour son douar. »

Le mouton fut ensuite rôti, et au moment où on le plaçait tout embroché sur un lit de genêt, qui avait été préparé devant le tapis du voyageur, celui-ci vit arriver Ab-del-Kader-ben-Saïd avec des peaux de boucs pleines de lait. Il lui fit signe de s'accroupir en face de lui, et ils commencèrent tous ensemble à attaquer le rôti.

Après souper, Ben-Saïd resta avec M. Soleillet ; celui-ci l'interrogea au sujet de la route qu'il devait suivre ; voici ses paroles traduites mot pour mot :

« Vous ne pouvez pas, ou de moins vous n'avez  
 » aucune voie pour arriver à ce pays (le Tildikelt),  
 » parce que les Bèrbères et autres ennemis sont du  
 » côté de Timimoun. Donc, passer par là serait  
 » dangereux pour vos personnes ; quant à aller du  
 » côté d'In-Çalah, il y a là Bou Choucha ; mais ce-  
 » pendant nous avons entendu dire qu'il s'était  
 » dirigé vers Ouargla pour y opérer des razzia.  
 » Quoi qu'il en soit, si vous voulez m'écouter, re-  
 » tournez sur vos pas. »

Le dimanche, 22 février, au milieu de la nuit,

il était peut-être une heure du matin, un des hommes de la caravane qui veillait, vit passer une troupe d'Arabes conduisant des chameaux ; il alla prévenir M. Soleillet de ce fait ; celui-ci l'envoya reconnaître ces nocturnes passants ; il partit et revint bientôt après avec l'un d'eux. C'étaient des gens de Metlili : ils étaient partis pour le Gourara, dans l'intention d'acheter des nègres et des dattes ; arrivés dans le territoire d'Aouagrouté, ils avaient appris que des Berbères, révoltés contre l'autorité du nouvel empereur du Maroc, arrivaient pour mettre le pays à contribution. Les Châamba effrayés avaient pris la fuite sans faire aucun achat et ils marchaient de nuit le plus possible pour se cacher.

Cet incident fut cause que tout le monde était debout de meilleure heure que d'habitude. Il se trouvait là des genêts, aux branches desquels pendaient des quantités innombrables de sauterelles engourdies par le froid (la température ambiante était de + 5°) ; elles formaient, au bout des branches, des grappes de la grosseur d'un œuf d'autruche ; elles ne faisaient aucun mouvement ; et se trouvaient en nombre si considérable, qu'il suffit à deux hommes de quelques instants pour en remplir deux grands *teillis* (sacs de laine), qui formaient la charge d'un chameau.

Cette récolte fut très appréciée par tout le personnel de la caravane, qui trouvait là un supplément de nourriture justement goûté, ainsi que M. Soleillet a pu en faire l'expérience lui-même. Les sauterelles sont d'abord bouillies et séchées ;

on les mange, ou dans cet état, avec un peu de sel, ou en les faisant revenir dans de la graisse ou du beurre. Ce n'est point un mets à dédaigner, elles ont une saveur qui rappelle celle des crevettes, un peu faisandée seulement.

Les Châamba, il est vrai, se montrent peu délicats sur leur nourriture; ils mangent les rats, les gerboises et autres rongeurs, ainsi que plusieurs espèces de sauriens, entre autres le deub, connu en Algérie sous le nom de lézard de palmier. C'est du reste un manger délicat, surtout la queue : on croirait presque en la mangeant avoir de l'anguille de roche sous la dent.

L'on donne aussi aux chevaux châamba des sauterelles en guise d'orge; ce n'est point la seule nourriture animale qu'on leur fait manger dans le Sahara, où plusieurs tribus les nourrissent avec de la graisse, dans certains cas.

Pendant que les hommes de la caravane ramassaient les sauterelles, l'explorateur considérait un joli passereau qui se posait en chantant sur les extrémités des arbustes; c'était le premier oiseau qu'il avait vu depuis qu'il avait quitté Metlili.

A cinq heures et demie du matin, la caravane se mit en marche, et jusqu'au puits de Zirara, où elle arriva à huit heures du matin, elle traversa une contrée des plus uniformes.

Il se trouvait, en même temps que les voyageurs, à Hassi-Zirara, un certain nombre de Châamba, venus des contrées environnantes, pour s'approvisionner d'eau et pour causer; ils parlèrent, eux aussi, comme l'avaient déjà fait ceux de

la caravane rencontrée la veille, d'une insurrection berbère, qui se serait produite dans le Gourara, du côté de Timimoun.

Après avoir rempli les outres, déjeuné et abreuvé les animaux, la caravane quitta le puits à neuf heures. Un Châambi d'Ouargla, connu sous le surnom de Gadamsi (son père était de Gadamès), qui rôdait dans les environs, se joignit à eux avec son mehari. Il pensait pouvoir, dans la suite, rendre service à l'explorateur. Il savait qu'il serait largement rétribué; de plus, avec la caravane, l'on mangeait au moins une fois chaque jour du couscous de blé, ce qui est un ordinaire des plus confortables pour des populations dont la nourriture presque exclusive consiste en dattes.

On venait de quitter le puits. Le voyageur aperçut un grand mehari blanc, suivi de cinq chameaux, à côté desquels marchaient quelques hommes à pied; ils venaient de son côté. Le cheikh était à cheval avec ses frères, et ils se portèrent au galop au-devant de ces gens. Tous supposaient que c'était Mohamed-ben-Messaoud, frère du caïd du queçar de Metlili; il avait été envoyé par le général, comte de Loverdo, porter des dépêches aux Oulad-Sidi-Cheikh; il avait dû aussi réclamer à Bou-Choucha, avec qui il était particulièrement lié, des chameaux qui lui avaient été pris.

Le chef de l'expédition était à pied et il ne parvint auprès de l'arrivant, qui était bien Mohamed-ben-Messaoud, qu'au moment où il avait engagé conversation avec le cheikh et ses frères; il leur

avait annoncé que Bou-Choucha venait de quitter son campement où il avait été lui-même, et où il n'avait trouvé qu'un très petit nombre de personnes, tout ce qui était valide étant parti pour aller faire un razi du côté de Ouargla; il raconta aussi qu'il avait été chez les Algériens insurgés près de Amma-Aïdir, non loin du Hoggar, pays des Touaregs (les assassins de Duperré et de Joubert appartenaient à ces bandes), qu'il avait laissé les Berbères révoltés du côté de Timimoun, et qu'une troupe forte de plus de six cents cavaliers avait l'intention d'aller du côté des Châamba-Berazgua (de Metlili). Il terminait en disant qu'il ne fallait pas songer à aller à In-Çalah; il leur disait :

« Vous savez combien le pays et ses routes sont »  
» difficiles : il n'est guère possible qu'aux hommes »  
» valeureux et capables de supporter toutes sortes »  
» de misères, de traverser cette contrée, et encore »  
» il leur faut des chameaux entiers et vigoureux. »  
» *Vous avez avec vous des étrangers incapables de quoi* »  
» *que ce soit* ; du reste, arriveriez-vous à In-Çalah, »  
» que El-Hadj-Ab-del-Kader a fait serment de ne »  
» recevoir aucun Européen et de faire massacrer »  
» par ses gens celui qui tenterait d'y arriver, et »  
» tous ceux qui l'accompagneraient ; El-Hadj-Ab- »  
» del-Kader me l'a dit à moi-même ; vous êtes »  
» fous de croire qu'ayant un *chrétien* avec vous, »  
» vous pourrez, sans être *tous massacrés*, faire une »  
» pareille route. »

Au moment où l'explorateur le joignit, Mohamed avait fini de pérorer; il était entouré de tous les gens de la caravane; M. Soleillet l'appela et lui

remit une lettre de son frère Sliman ; Mohamed prit la lettre et recommença à répéter ce qu'il avait déjà dit, et à parler des dangers sérieux auxquels la caravane s'exposait. Il déclara à M. Soleillet qu'il était impossible d'aller plus loin sans jouer sa tête et celle de tous les siens.

La situation était des plus critiques ; les paroles de Mohamed-ben-Messaoud avaient jeté la terreur et la démoralisation parmi tous les gens de l'expédition ; ils ne semblaient plus disposés à suivre leur chef.

L'explorateur donna, malgré tout, l'ordre de se mettre immédiatement en route, et il partit en avant, suivi de Mohamed et Djellali, ses deux domestiques. Au bout de trois ou quatre cents mètres, il se retourna pour voir s'il était obéi ; il les aperçut tous assis en rond à l'endroit même où il les avait laissés.

Profondément irrité, il revint vers eux, suivi de Djellali seul, et, le pistolet à la main, menaçant de tuer celui qui n'exécuterait pas ses ordres, il les obligea à se lever et à se remettre en route.

Mohamed-ben-Messaoud lui demanda ce qu'il devait faire ; furieux de l'acte qu'il venait de commettre, M. Soleillet lui dit de le laisser et de rentrer à Metlili.

Ils étaient depuis assez longtemps en route, lorsque l'explorateur vit revenir Mohamed-ben-Messaoud au grand trot de son mehari ; il avait lu la lettre de son frère le caïd, qui lui recommandait, s'il trouvait M. Soleillet, de rester auprès de lui et d'aller où il irait. Mohamed le pria et le sup-

plia de le laisser se joindre à la caravane, ce que le voyageur finit par lui accorder comme une grâce.

Après le repas, le cheikh Ahmed, profondément peiné de ce qui s'était passé, vint trouver le chef de l'expédition et l'entretint longuement des incidents de la journée ; il lui déclara alors que, quoi qu'il arrivât, et dussent-ils y aller *tous les deux seuls*, il tiendrait la promesse qu'il avait faite et accompagnerait l'explorateur jusqu'à In-Çalah.

Tout auprès du lieu où la caravane avait passé la nuit, se trouvait un douar de Châamba, dont les chiens, par leurs aboiements, avaient bien souvent interrompu le sommeil des voyageurs.

Le chef de ce douar était El-Hadj-Amar-ben-Boussetta (monnaie) ; il avait la figure dévorée par un chancre. M. Soleillet l'avait connu à Laghouat, en 1872.

Hadj-Amar, vint voir M. Soleillet et lui fit présent d'un mouton et de deux peaux de boucs pleines de lait. Ils échangèrent ensemble des compliments affectueux, ensuite il se mit à interpeller le cheikh Ahmed et ses frères, et à leur reprocher d'avoir amené le Français dans un pays qui appartenait, disait-il, aux Touaregs, et cela à un moment où la contrée était infestée d'ennemis et de brigands ; il allait commencer à parler, lui aussi, des Berbères et de Bou-Choucha. L'explorateur lui signifia qu'il eût à changer de discours, et lui représenta, qu'étant en route, il continuerait son chemin vers In-Çalah, quoi qu'il pût arriver.

Ils se souhaitèrent mutuellement bonheur et

prospérité, et se quittèrent, l'un rentrant à son douar, l'autre continuant sa route vers le sud, au milieu des préoccupations de toutes sortes, que lui occasionnaient les mauvaises nouvelles qui lui étaient constamment répétées et surtout le découragement profond dans lequel il voyait tous ses gens plongés. Il craignait que ce désespoir ne finît par gagner aussi le cheikh Ahmed, et il redoutait d'être obligé de retourner sur ses pas sans avoir atteint l'oasis d'In-Çalah, but de son voyage.

Le lendemain, la caravane se croisa avec quatre autres caravanes de Châamba. Ils revenaient du Touat sans avoir pu faire leurs achats; et tous s'accordaient à dire que les Berbères insurgés étaient dans cette contrée, pillant les villages, interceptant les routes et qu'ils se préparaient à aller faire des razzias du côté des Châamba.

Le 24 février, Mohamed tomba malade. M. Soleillet le fit coucher dans le bassour. Cela fut cause qu'à une heure de l'après-midi, contre sa coutume, le chef de l'expédition était monté sur son mehari, ayant à sa droite le cheikh et Moussa et à sa gauche Abd-el-Kader et Bel-Aia, tous quatre à cheval.

Une caravane de Châamba-El-Mouadhi, appartenant à la fraction En-Naïm, vint au-devant d'eux; les gens qui la composaient, voyant M. Soleillet perché sur son dromadaire, entouré de quatre cavaliers, le prirent de loin pour Bou-Choucha lui-même, le chériff voyageant d'habitude dans un tel équipage. Ils craignirent d'être attaqués et ils se mirent sur la défensive; cinq d'entre eux réu-

nirent les vingt-cinq chameaux, qui formaient leur convoi en un seul groupe et les firent agenouiller ; les dix autres, ayant jeté derrière eux leurs burnous, leurs haïks, leurs chechia et ôté leur chaussure pour être plus agiles, brandissaient leurs longs fusils dans la main gauche et formaient un groupe des plus caractéristiques, vêtus seulement d'une longue *gandoura* (chemise) de coton sans manches, serrée à la taille par une large ceinture de cuir rouge et à laquelle pendaient, faisant franges, de longs cordons de maroquin tressés qui leur descendaient jusqu'aux genoux ; leur tête unie et rasée était surmontée d'une épaisse et longue *choucha* (touffe de cheveux) ; ils avaient un anneau d'or dans l'oreille droite.

On se reconnut mutuellement : ces Chaamba venaient, dirent-ils, de Timimoun, dont ils avaient été chassés par les Berbères insurgés, et ils se hâtaient de regagner leurs tentes, car ils craignaient, d'un moment à l'autre, de se voir attaqués par Bou-Choucha ou les Berbères.

M. Soleillet arriva enfin à El Goleah.

Sa troupe fut pour les habitants de la ville un sujet d'effroi ; ils s'enfuirent des maisons de la ville basse et de leurs jardins et coururent se réfugier dans le queçar.

Le cheikh Ahmed mena les nouveaux venus dans une maison située au milieu d'un jardin et qui appartenait à un de ses amis. Elle était abandonnée ; le propriétaire ne l'occupait qu'au moment de la récolte des dattes ; elle n'avait du reste ni fenêtres, ni portes, pas même de toiture ; on

lui faisait, quand on l'habitait, une couverture de palmes vertes. M. Soleillet fit décharger les bagages. Les habitants, qui observaient les arrivants derrière les murailles du queçar, voyant leur attitude, leur équipage pacifique, et reconnaissant le cheikh Ahmed et ses frères, se décidèrent à venir leur faire de nombreuses protestations de dévouement et leur apportèrent de l'eau et des dattes; l'eau était excellente, mais les dattes ne valaient rien. L'oasis est beaucoup trop au sud pour que l'on y puisse cultiver les bonnes espèces comme au Mzab, à Ouargla, au Souf, etc.

La population d'El-Goléah est tellement misérable qu'elle ne se sert, en guise de tapis ou de nattes, que de sable fin que l'on étend sur le plancher. Il en fut apporté de nombreux couffins pour arranger le logement des voyageurs; on leur donna aussi des palmes pour couvrir la maison, et le soir une diffa leur fut offerte de la façon la plus cordiale; elle était composée d'un plat de grossier couscous et d'un chevreau.

L'oasis d'El Goléah a été visitée une première fois, au mois de septembre 1859, par M. Henri Duvyrier.

Cette oasis se compose de trois parties bien distinctes : un queçar au sommet d'un rocher isolé en forme de pain de sucre, un village nègre au pied, et des vergers de palmiers.

Le plan sur lequel est bâti El-Goléah est original; il rend en même temps la défense de la place facile. Il avait été proposé au seizième siècle par Bernard de Palissy, qui conseillait aux gens de la

religion de se bâtir une ville de refuge sur le modèle d'une coquille.

Un cimetièrre arabe entoure la muraille du queçar, et au pied du rocher se trouve un village occupé par une cinquantaine de familles berbères ou nègres, *tous ayant la peau noire* ; c'est ce que l'on est convenu d'appeler la ville basse ; les habitations sont en pisé et peu confortables.

Au sud du queçar actuel se trouvent également, sur un piton isolé, les ruines d'un château fort qui peut bien être la plus ancienne construction de l'oasis.

Des vergers de palmiers, dispersés sur un espace de huit kilomètres au moins de côté, forment l'oasis, qui peut contenir une vingtaine de mille arbres, tant palmiers que pêchers, abricotiers, amandiers, grenadiers, figuiers. On cultive aussi dans ces jardins quelques légumes, du blé et de l'orge.

Ces jardins, dont plusieurs sont fort beaux, sont facilement arrosés au moyen de puits à bascule, l'eau étant toujours à un ou deux mètres du sol.

La population de l'oasis se divise en deux parties : les nomades et les sédentaires.

Les nomades, nous l'avons dit, sont des Châmba-El-Menia et quelques Oulad sidi-Cheikh. Les sédentaires sont les uns des Berbères à la peau noire et qu'on nomme des Rouagha, les autres des Soudaniens occidentaux, esclaves ou anciens esclaves.

Les sédentaires libres ou esclaves habitent la ville basse et cultivent les jardins ; ils parlent tous arabe.

L'oasis d'El Goléah est le point le plus méridional du Sahara où le mouton à laine puisse vivre ; après, on ne rencontre plus que le mouton à poil.

Les sédentaires d'El Goleah n'ont en fait d'animaux domestiques que quelques poules et une vingtaine de chèvres. Aussi recueillent-ils soigneusement, pendant le séjour des nomades dans l'oasis, le fumier des Chaamba ; il leur sert à fumer les palmiers, ce qui a lieu pour chaque arbre au moins une fois tous les trois ans.

Quoique la population sédentaire de l'oasis soit uniquement composée d'hommes à peau noire, le climat en est fort sain pour les blancs, qui viennent y passer même la saison chaude, ce qu'ils ne pourraient faire à Ouargla. L'eau de qualité excellente se trouve toujours ici en abondance, et l'étendue des terres cultivables y est des plus considérables. El-Goléah a été aussi un centre important de population ; les indigènes font remonter sa fondation aux Romains, mais l'inspection des ruines ne peut laisser aucun doute à ce sujet ; elles sont toutes d'origine berbère, peut-être contemporaines de l'époque de l'occupation romaine en Afrique, peut-être même plus anciennes.

Dans la journée du 25 février, deux fils d'Hadj-Amar-ben-Bousetta, passèrent à El-Goleah avec une caravane ; ils revenaient de Grout et confirmèrent les nouvelles de l'insurrection berbère. Cela amena un nouveau découragement chez les hommes de l'expédition, et M. Soleillet, si ses ressources pécuniaires le lui avaient permis, se serait décidé à attendre à El Goléah une époque plus fa-

vorable pour continuer son voyage. Devant l'obligation de partir, il rappela au cheikh Ahmed sa promesse et le départ des deux voyageurs fut fixé au lendemain, Kaddour devant les accompagner.

Mohamed-ben-Messaoud, qui avait reçu, de son frère, le caïd Sliman, une lettre lui enjoignant de ne pas abandonner M. Soleillet, lui demanda avec instance, comme une nouvelle faveur, de partager les dangers du voyage d'In-Çalah; celui-ci le lui accorda, et ils décidèrent avec le cheikh qu'il serait imprudent de partir si l'on n'avait pas avec soi un homme pouvant écrire l'arabe. Ils se mirent en conséquence dans la tête l'un et l'autre d'amener de gré ou de force Bafou, le secrétaire; ce dernier, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'échapper au voyage, en prit bravement son parti; il fut, constatons-le, un fidèle et loyal compagnon de route pendant tout le voyage à In-Çalah.

Le resté de la journée du 26 se passa à faire des approvisionnements d'eau et de dattes, à mettre les armes en état, et à se procurer trois méhara; il leur en fallait cinq et des meilleurs, et ils n'en avaient que deux: celui de M. Soleillet et celui de Ben Messaoud. Le voyageur en acheta un et en loua deux; l'un à un cousin de Ben-Messaoud qui s'était joint à l'expédition, l'autre au Gadamsi qui la suivait depuis Zirara.

## IV

## DE L'OASIS D'EL GOLÉAH A IN ÇALAH

Laissant à El Goléah ses bagages et ses gens sous la garde de Moussa, frère du cheikh, M. Soleillet se mit en route le 27 février. Cette partie du voyage ayant eu lieu dans un pays absolument inconnu, nous en rapporterons les péripéties avec plus de détails que nous ne l'avons fait jusqu'ici et nous donnerons fréquemment la parole à l'explorateur en empruntant le texte même de son journal de voyage.

M. Soleillet et ses compagnons montaient cinq excellents mehara, portant chacun un tellis de dattes pour nourrir en route les hommes et les animaux. Chaque dromadaire portait de plus deux outres bien goudronnées intérieurement et pouvant contenir chacune de 8 à 9 litres d'eau.

Le voyageur n'oublia pas d'emporter les cadeaux qu'il destinait au cheikh des Oulad Hamou et d'In-Çalah. Pour le premier il avait une carabine à 12 coups et un revolver doré; pour le cadî d'In Çalah il emportait une cartouche contenant 100 douros (500 francs).

Après avoir réuni dans un repas d'adieu les hommes de la caravane honteux de l'abandonner ainsi, M. Soleillet quitta El Goléah le matin du vendredi 27 février 1874 suivi de ses quatre compagnons :

1° Le cheikh Ahmed-ben-Amed, Chambi Berazgui ;

2° Kaddour (serviteur du cheikh), Chambi Berazgui ;

3° Mohamed-ben-Messaoud, Chambi Berazgui, frère de Sliman, caïd du queçar de Metlili ;

4° Mohamed-ben-Youssef-Bafou, Beni-Mazab, de Ben-Isguen.

Tous cinq bien montés, bien armés, ces compagnons paraissaient résolus à tout braver ; c'étaient les premiers qui eussent, l'un avouant hautement sa qualité de Français, les autres escortant un chrétien, osé entreprendre une route qu'aucun voyageur européen n'avait encore pu faire, celle d'El-Goléah à In-Çalah.

La route longeait d'abord un petit village et un puits dit Haci-El-Gara. Ce village, voisin de l'oasis, est composé de jardins et de quelques maisons appartenant les uns et les autres à des nègres qui étaient venus se fixer depuis peu dans la contrée.

Les voyageurs trouvèrent ensuite la *Sebkha* (terres salées) ; elle s'étend au sud d'El-Goléah, et pendant près de trois heures ils marchèrent au milieu de ces terrains ; en sortant de la *Sebkha*, on leur désigna sur la droite un puits nommé Bir-el-Keciba. L'eau en était salée et saumâtre ; mais quelques centaines de mètres plus loin, et aussi à l'ouest, se trouvait un autre puits appelé Bir-el *agbecin* (beau-frère) dont l'eau était douce, agréable à boire, et de la même qualité que celle d'El-Goléah, qui est la meilleure de toutes les eaux du Sahara.

A ce moment, l'explorateur aperçut en face de lui d'immenses dunes de sable, tourmentées en tout sens et présentant des pics de formes diverses; ces dunes sont désignées dans le pays sous le nom d'El-Archane. Il était trois heures du soir lorsque son mehari commença à escalader leur pente nord. Il fallut par trois fois monter et redescendre; ils passèrent tout auprès d'un piton très élevé, qui domine toute la contrée, appelé *Guern-Ech-Chouf* (d'où l'on voit, observatoire); un autre piton également élevé se voyait aussi avant de quitter les dunes; il se nomme *Guern-ben-Abdel-Kader*, du nom d'un notable d'El-Goléah, qui y est jadis monté. La route passait à l'est de ces pitons, qui servent de points de repères aux voyageurs.

A six heures du soir la traversée des dunes était finie, elle n'avait demandé aux voyageurs que trois heures. Ils traversèrent ensuite une plaine formée de terres blanchâtres, dans laquelle se trouvaient en quantité des cristaux de gypse, fort grands, très blancs, et qui résonnaient avec un son argentin, lorsqu'on les choquait; cette plaine est appelée *Sahaba-Edde-Ghaghera*, en souvenir des *Deghaghera*, qui y furent surpris et assassinés en se rendant au *Mzab*.

Le terrain devient ensuite pierreux; il est coupé par un vaste oued nommé *Frenta*, dont la direction est ouest-nord-est et où la caravane coucha cette première nuit.

Un mehari monté a une marche régulière de six kilomètres environ par heure; d'après ce calcul, ils

devaient être à quarante kilomètres d'El-Goléah, et la base des dunes n'aurait, au point où ils les avaient traversées, qu'une largeur de quatre kilomètres, ce qui est essentiel à noter, car c'est un résultat majeur déjà obtenu par ce voyage d'avoir trouvé un tel passage dans les dunes de sables mouvants qui ceignent tout le sud du Sahara algérien et qui, commençant au Maroc sur les bords de l'Océan, vont rejoindre dans l'est les sables du désert Libyque.

Excepté au sud des provinces d'Oran et de Constantine et dans tout autre point que celui où les voyageurs avaient passé, il faut de six à quinze jours pour franchir ces dunes, et cela au prix des plus grandes fatigues et en marchant constamment dans des sables mouvants. Les voyages de MM. Bou-Derba, de Bonnemin, Henri Duveyrier, etc., témoignent tous des difficultés considérables de cette traversée. M. Soleillet avait donc constaté un fait des plus importants au point de vue géographique; ce fait avait été soupçonné par quelques géographes, notamment par MM. Renou, et O'Mac-Carty, mais il venait enfin *de visu* d'être vérifié.

Le lendemain à quatre heures du matin, moment du départ, il soufflait un vent violent du nord-ouest; la pluie tombait fine et froide, et le thermomètre, consulté en fronde accusait une température de  $\dagger 1^{\circ}$ .

La nuit avait été glaciale; l'explorateur n'avait voulu s'embarasser ni de couvertures, ni de tapis et avait dormi à terre, en vrai Châambi, simplement

roulé dans ses burnous; il avait dû aussi, de crainte d'une surprise, se passer de feu. Il s'était, du reste, la fatigue aidant, promptement habitué à dormir ainsi.

En quittant l'oued Frenta, il vit s'étager devant lui de larges plateaux aux arêtes nettement découpées en escalier; ils se profilent sur l'horizon; l'on dirait six marches d'un perron titanesque; il traversa le premier de ces plateaux, on ne le lui désigna que sous le nom générique d'*El Guentra* (crête), et il lui fallut sept heures pour le parcourir en ligne droite, se dirigeant toujours vers le sud-sud-est. Ce plateau a donc dans cet endroit une largeur de plus de quarante kilomètres; c'est une *hamada* complètement privée de végétation.

Il est probable que ces hamada avaient dû être recouvertes de forêts à l'époque où les oueds du désert coulaient à ciel ouvert et que c'est leur déboisement qui a fait tarir les rivières du Sahara; alors la terre végétale qui recouvrait ces plateaux n'étant plus maintenue par les racines des arbres, s'est réduite en poussière sous la triple action des vents, de la pluie et du soleil; le sous-sol a été mis à nu et c'est celui que l'on voit aujourd'hui.

Des effets analogues à ceux que nous venons de décrire s'observent en France; nous les avons remarqués dans la Lozère, dans les Basses et les Hautes-Alpes et dans certaines portions du département de Vaucluse. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire la description que Pétrarque faisait au quatorzième siècle du Mont-Ventoux et de ses environs, et comparer ce que cette même région est

devenue depuis que ce colosse des Alpes françaises est déboisé.

Les voyageurs descendirent à onze heures du matin d'El-Guentra dans l'oued Messaouda, où ils déjeunèrent auprès de quelques puits peu profonds ; ces puits sont abandonnés et ensablés, car ils ne se trouvent point sur le chemin des caravanes. L'oued était rempli d'arbrisseaux nommés en arabe El-Atal.

Mohamed-ben-Messaoud alla à la recherche des gardiens de quelques chameaux qu'ils apercevaient au loin ; lorsqu'il revint, il apprit à ses compagnons que les bergers lui avaient donné comme une nouvelle certaine que Bou-Choucha avait fait un razzi heureux au nord d'Ouargla et qu'il était reparti vers In-Çalah amenant avec lui deux cents chameaux de prise et un riche butin.

Malgré cette nouvelle, qui jeta le trouble parmi ses compagnons, M. Soleillet se remit en route à midi ; à ce moment la quantité de poussière et de sables, soulevée par le vent, était tellement considérable que l'horizon en était complètement obscurci, l'on ne pouvait plus rien distinguer à cinquante pas de soi.

*Le dimanche 1<sup>er</sup> mars*, la pluie avait cessé pendant la nuit, le vent était toujours très fort du nord-ouest ; le thermomètre marquait + 6°.

La petite caravane quitta El-Brig-El-Guerbi à quatre heures trente ; ce lit de rivière est séparé par une hamada qui n'a pas de nom, de l'oued Bou-Madhi, où ils arrivèrent à huit heures. La poussière les y aveuglait, ils y restèrent un instant

à se reposer et ils reprirent leur route, qui passait au milieu de deux *daya*, l'une appelée *Hamera* (rouge), l'autre *Ezaoufa* (peureuse) ; la traversée de ces deux *daya* leur prit quatre heures. L'on n'y trouvait point d'eau, mais la végétation y était des plus abondantes ; elle se composait principalement de *teurfa* et de *saouid*. Ils rencontrèrent encore une petite *dayé* *Mayza* (chèvre), dans laquelle se trouvait un puits, qu'ils laissèrent à leur gauche, et à huit heures du soir ils s'arrêtèrent dans l'oued Allal, au point où il se bifurque en deux branches, se dirigeant l'une et l'autre ouest-nord-est.

« *Lundi 2 mars.* — La nuit, dit M. Soleillet, a été très mauvaise ; vent très fort du nord-ouest ; au réveil, les burnous sont mouillés comme s'il venait de pleuvoir.

» Je quitte l'oued Allal à trois heures du matin. Depuis El-Goléah, j'ai toujours suivi une direction uniforme sud-sud-est ; maintenant j'en prends une nouvelle, sud-sud-ouest, pour me rapprocher du chemin des caravanes.

» Je traverse d'abord une plaine coupée par deux *ouidan*, nommés l'un et l'autre El-Fersid ; ils sont remplis de *teurfa* ; je passe à midi près de la gara Ben-Aÿssa. Un Châambi de ce nom est là enterré ; il fut, paraît-il, surpris ici un jour qu'il revenait d'In-Çalah et attaqué par des Touaregs ; il se défendit en désespéré et en aurait tué plusieurs avant de tomber lui-même mortellement frappé.

» Jusqu'à l'oued Moukramla, où je couche, je marche constamment dans une plaine légèrement mamelonnée, coupée par un oued du nom d'El-

Amonalegh dont la direction est toujours ouest-nord-est.

» *Mardi 3 mars.* — Départ à quatre heures et demie du matin. Je monte sur une hamada nommée Inghbane ; elle est recouverte de pierres noires et brillantes ; à six heures et demie, j'y trouve le *Medjebel* (chemin des caravanes).

» L'on forme sur les hamada du Tiltdikelt les *Medjebel* en ôtant, sur une largeur de huit à dix mètres, toutes les pierres petites ou grosses qui recouvrent le sol et en les rangeant à droite et à gauche de la route.

» Le *Medjebel* a une direction nord-sud, il me mène à un oued dans lequel je descends par un sentier des plus abruptes et où se trouve un puits.

» Le puits et l'oued ont le nom d'Adrek. L'eau se trouve ici très près du sol, et, pour la puiser, il suffit de faire un simple trou à fleur de terre ; en toute saison on la rencontre à un mètre au plus de profondeur ; aujourd'hui elle n'est qu'à quarante-quatre centimètres ; sa température est de  $+ 14^{\circ}$ , celle de l'air étant de  $+ 16^{\circ}$ .

» Les couches épaisses de salpêtre que l'on trouve sur ce point, et qui proviennent de l'urine des chameaux, prouvent, ainsi que les nombreuses empreintes laissées par ces animaux, que ces parages sont fréquentés par des caravanes importantes.

» Il y a auprès du puits quelques palmiers, des plantes d'espèces diverses et un grand nombre d'arbrisseaux nommés *El-Attach*. Bafou me dit que les gens de Médine connaissent cet arbuste auquel ils attribuent de nombreuses vertus curatives et

qu'ils appellent El-Leban El-Bestoui. Je remarque aussi une sorte d'asperge très grosse et de couleur noire ; mes compagnons ignorent le nom de cette plante.

» Je déjeune au puits, j'y renouvelle ma provision d'eau et je le quitte à dix heures et demie pour remonter sur une hamada identique à la précédente ; elle n'aurait pas d'autre nom que celui d'*El-Kantera* (le pont) ; ces deux plateaux sont, à vue d'œil, à la même hauteur et ils paraissent avoir dû en former un seul qui aurait été séparé par une commotion géologique.

» Cette hamada, comme la précédente, est recouverte de pierres noires ; ces pierres sont de diverses grosseurs, mais toutes brillantes et luisantes comme du jais poli et taillé ; elles ne sont nullement adhérentes au sol, et elles forment une couche si régulière qu'on les dirait étendues avec un râteau ; la terre qu'elles recouvrent ainsi est une argile rougeâtre, toute fendillée. Il n'y a sur ces hamada aucune espèce de végétation ; je n'ai pu, malgré mes nombreuses recherches, y trouver un seul brin d'herbe ; l'on n'y rencontre également ni oiseau, ni insecte, ni quoi que ce soit qui ait vie.

» Au milieu de ces fantastiques terrains, où tout est noir et brillant, l'on est le jouet des mirages les plus surprenants : une pierre d'une teinte différente, un bâton perdu par un caravanier, prennent de loin l'aspect d'un arbre ou d'un chameau. J'y ai vu mes compagnons, eux des Chaamba de naissance, pour qui le désert ne devrait plus avoir d'illusions, trompés tout comme moi, et discuter entre

eux pour savoir si les cinq cavaliers qui venaient vers nous, montés sur des mehara, étaient vêtus de noir ou de blanc. Ces cinq cavaliers étaient en réalité cinq pierres grisâtres de quelques centimètres de hauteur.

» A huit heures du soir, je commence à descendre de ce plateau, et, à neuf heures, je m'installe pour la nuit dans l'oued Afflissat.

» Pendant que nous entravons nos mehara, nous apercevons, à quelque distance de nous, une vingtaine de chameaux et un feu. Le cheikh et Mohamed-ben-Messaoud vont, le fusil sur l'épaule, reconnaître à quels gens nous avons affaire ; ils ne trouvent qu'un nègre esclave laissé pour garder des bagages et des chameaux appartenant à un homme des Oulad Hamou d'In-Çalah, qui revient de convoier à Ghadamès des marchandises arrivées de Tombouctou ; il est parti à la recherche de son douar qu'il suppose dans les environs.

» *Mercredi 4 mars.* — La rosée a été tellement abondante que mes deux premiers burnous en sont complètement imprégnés ; le froid est aussi très piquant.

» Je quitte l'oued à quatre heures du matin et je monte sur une hamada également recouverte de pierres noires et brillantes. Je suis sur le point culminant, sur la dernière des six marches que j'ai aperçues, le 27 février, de l'oued Frenta ; mes guides, qui n'ont plus de repères, errent un moment et ce n'est qu'à midi que nous trouvons un défilé, du nom de Moteleq-Tina-Kouche, qui donne accès dans l'oued *El-Djir* (de la chaux) ; il coule, dit-on, à

ciel ouvert dans plusieurs endroits ; une dayé le sépare de l'oued *Souf* (laine). Ce dernier a un lit de plus de deux mille mètres de large et une riche végétation ; une hamada, qui peut avoir de quinze à seize kilomètres de large, existe entre l'oued *Souf* et l'oued *Sidi-Ahmed*, où je m'arrête à huit heures du soir. Cet oued a aussi un lit d'au moins deux kilomètres de largeur, une végétation abondante et d'espèces variées.

» *Jeudi 5 mars.* — J'ai observé, pendant la nuit, un bel halo lunaire ; je pars à trois heures du matin ; un vent terrible souffle du nord-ouest, et le froid m'incommode.

Je traverse d'abord une hamada couverte de pierres de diverses couleurs, elle est nommée *El-Arid* ; ensuite une autre appelée *Echaab* (territoire raviné), remplie de pierres rougeâtres et qui paraissent contenir du fer. Sur les six heures, j'arrive à l'extrémité sud de cette hamada, et la nuit nous surprend sans que nous ayons pu trouver un défilé pour en sortir.

» Aujourd'hui, je n'ai voulu faire aucune halte et je suis cependant obligé, sans avoir aperçu l'oasis d'*In-Çalah*, dont je me sais tout proche, de camper par une nuit glaciale sur un rocher nu et exposé à tous les vents. Je m'y installe avec mes compagnons ; nous nous étendons à l'abri de nos montures, et nous partageons avec ces pauvres bêtes épuisées nos dernières dattes. *Nous sommes, dit Ba-fou, collés aux rochers comme des sauterelles surprises par le froid.* »

### OASIS D'IN-ÇALAH

« L'oasis d'In-Çalah, qui est à égale distance d'Alger au nord, de Tombouctou au sud, de Mogador à l'ouest et de Tripoli à l'est, doit exister depuis le jour où les gens d'Alger, du Maroc et de Tripoli sont en relations régulières avec les contrées que baigne le Niger, car c'est là le point central où se rencontrent presque toutes les routes qui unissent le nord du continent africain au Soudan de l'Ouest et font de cette oasis le véritable carrefour de l'Afrique occidentale.

» C'est à cette situation exceptionnelle qu'In-Çalah doit son importance commerciale; cette place est le lieu où viennent transiter les marchandises destinées à l'approvisionnement de Tombouctou et du Soudan occidental, et les productions du Soudan qui sont ensuite amenées dans l'Afrique du Nord.

» In-Çalah appartient au Tildikelt, le plus méridional des cinq groupes d'oasis qui constituent l'archipel auquel les géographes européens donnent le nom collectif de Touat. Le Tildikelt, comme tout le Touat, est peuplé en grande partie par des Berbères, parlant des idiomes de même origine que ceux des Kabyles, des Beni-Mزاب, des Touaregs, etc.; par des nègres originaires du Soudan, esclaves ou affranchis et par des populations d'origine arabe, soit sédentaires, soit nomades.

» In-Çalah, comme tous les centres berbères, est

administré par une djemaâ ; mais à côté de cette autorité il existe une influence considérable dont se trouve investi le chef de la famille princière des Oulad Bajouda de la tribu de Oulad Hamou, qui doit à cette qualité d'être le cheikh de cette tribu nomade, d'origine arabe.

» L'Hadj Abd-el-Kader, qui est le chef actuel de la famille des Oulad Bajouda et le cheikh des Oulad Hamou, est âgé de soixante-seize ans environ, (1874). Il avait donc vingt-six ans au moins quand le major Laing, qui, comme Livingstone, a toujours hautement avoué ses qualités d'Européen et de chrétien, exemple que j'ai constamment suivi, séjournait à In-Çalah, où il était l'hôte aimé des parents d'Abd-el-Kader.

» L'Hadj Abd-el-Kader aussi ne doit pas avoir contre les chrétiens les mêmes préjugés que ses compatriotes ; c'est du reste un homme très intelligent ; il a su, quoique plus jeune de trois ou quatre ans que son frère, l'Hadj Mohamed, devenir le chef de sa famille et de sa tribu ; il exerce dans tout le Sahara une grande influence.

» L'Hadj Abd-el-Kader, comme tous ses compatriotes du reste, est possédé du désir légitime de voir son pays conserver son indépendance et son autonomie ; mais il veut surtout et avant tout que sa patrie et ses concitoyens aient une situation légale vis-à-vis de la France.

» C'est pour cela que tout le monde, à In-Çalah et au Touat, craint d'être conquis par la France.

» Hadj Abd-el-Kader qui est le véritable chef politique de l'oasis, a de plus dans ses mains le

pouvoir religieux le plus important de la contrée. Toute l'Afrique occidentale, on le sait, est couverte par des confréries religieuses; ces sortes de sociétés qui sont analogues, et aux tiers-ordres de l'Europe catholique, et aux loges maçonniques, ont, dans le Sahara, une grande puissance; elles la doivent à leurs nombreux adeptes appartenant à toutes les classes de la société et répandus partout. Hadj Abd-el-Kader est pour l'oasis d'In-Çalah le mokadem de l'un de ces ordres, celui de Mouley-Taieb.

» Cette confrérie de Mouley-Taieb a pour grand-maitre un chériff d'Ouazzan, appartenant à la famille régnante du Maroc et demeurant à Tanger; elle compte de nombreux affiliés à Mogador, Tanger, tout le Touat et une portion du Sahara algérien, où elle exerce une influence rivale à celle des Ouad Sidi-Cheikh. Les membres de cette confrérie se reconnaissent à un anneau de cuivre qu'ils portent passé dans leurs chapelets (*sebha*).

» La tribu des Oulad Hamou, quoique d'origine arabe, a adopté la façon de se vêtir propre au Touareg; les autres habitants de l'oasis, Berbères ou noirs, s'habillent de blanc, mais ils ont tous l'usage de se voiler la face avec une gaze noire ou blanche. Les femmes, contrairement à ce qui se passe dans le Tell, vont le visage découvert.

» Il y a dans l'oasis d'In-Çalah, outre les Oulad Hamou, une autre tribu d'origine arabe; elle n'a pas l'influence de la première; c'est celle des Oulad Mohktar; leur chef est El-Hadj-Ahmed-Mahmoud.

» Les Oulad Mobktar reconnaissent la suzeraineté des Oulad Sidi-Cheikh.

» Dans l'oasis d'In-Çalah, outre la zaouia de l'ordre de Mouley-Taieb et celle des Oulad Sidi-Cheikh, il s'en trouve une troisième, très importante, appartenant aux Bakkay de Tombouctou; elle est gouvernée par un membre même de cette famille; aussi les rapports entre In-Çalah et Tombouctou sont-ils constants.

. . . . .

» Une portion de la population noire de l'oasis est esclave ou descend d'anciens esclaves; elle forme, dans ce dernier cas, une catégorie spéciale connue sous le nom d'Atria. Les Atria sont des enfants d'esclaves nés dans l'oasis; ils ne peuvent être vendus, mais ils ne sont point tout à fait libres, et constituent une sorte de caste qui n'est pas sans analogie avec les serfs du moyen âge.

» L'on rencontre aussi à In-Çalah des Touaregs de diverses tribus, surtout au moment de la récolte des dattes. Les hommes d'une fraction même des Touaregs, celle des Sgomares, se construisent, pendant leur séjour dans l'oasis, de petites huttes en branches de palmier et doivent pour cela être compris dans les habitants de l'oasis d'In-Çalah. »

« *Vendredi 6 mars.* — Le temps est sombre et pluvieux. Au jour, mes hommes trouvent un passage et je vois au fond de la gorge, au sommet de laquelle j'ai passé la nuit, un vallon à demi environné de montagnes, au milieu duquel se trouve une oasis couverte de jardins, de palmiers et de verdure; plusieurs seguia déversent leurs eaux le long des

jardins qui se succèdent du nord au sud ; au premier plan et à l'est de ceux-ci se détache un queçar situé environ à neuf kilomètres.

» Me voici donc rendu au terme de mon voyage. Je monte vivement sur mon méhari et, suivi de mes compagnons, je me mets à descendre la pente qui mène à l'oasis ; elle est formée par une large rigole creusée par l'eau des pluies, et dans laquelle se trouvent des pierres rougeâtres et rugueuses, de forme ronde, mêlées à du sable et à des cailloux roulés. Il est six heures trente du matin, lorsque je fais arrêter ma petite troupe devant les premières maisons du queçar de Milianah.

» L'arrivée de cinq hommes sans bagages, armés et montés ainsi que nous le sommes à une heure aussi matinale, et dans un moment où l'on ne s'entretient dans le Tildikelt que des partis de Berbères qui tiennent la campagne et ont déjà mis à contribution les plus importantes villes du Touat, nous fait encore une fois prendre pour l'avant-garde d'une de ces troupes, et nous produisons sur les habitants des premières maisons une terreur profonde ; ils fuient à notre approche et se réfugient dans le groupe principal des maisons situées à l'est du point où nous nous arrêtons.

» Nous sommes complètement seuls devant le queçar ; nous faisons halte devant une maison inachevée, à côté de laquelle on a extrait la terre nécessaire à la confection des *tobb* (briques crues) employés à sa construction, ce qui a laissé une excavation profonde.

» En face de nous, se trouve une dune de sable,

de cinquante à soixante mètres de hauteur, qui forme au sud du queçar de Milianah une séparation avec les autres queçour ; l'on ne peut les apercevoir qu'en gagnant le sommet de la dune.

» A notre droite, à l'ouest, se voient des jardins de palmiers, entourés de clôtures en tobb et arrosés par des seguia ; à notre gauche, à l'est, ainsi que je l'ai déjà remarqué, est le groupe principal des maisons du queçar.

» C'est avec intention que je choisis le point sur lequel nous sommes, et où je fais décharger les méhara.

» Nous nous adossons à la façade occidentale de la maison en construction. Elle peut avoir huit mètres de longueur ; ses murailles s'élèvent à cinq mètres environ ; en avant, et à quatre mètres de distance de cette façade, se trouve l'excavation dont j'ai parlé plus haut et qui se développe sur une largeur de six mètres, avec une profondeur d'un mètre cinquante, et une largeur de quatre mètres environ.

» Ne sachant ce qui pourra m'arriver aujourd'hui et quel accueil me sera fait à In-Çalah (1), je crois prudent d'occuper une position défensive, qui, en cas d'attaque, nous permette de tenir le plus longtemps possible et de vendre chèrement notre vie.

» Le fossé me fournit une bonne ligne de défense du côté des jardins ; la maison m'abrite du côté du

(1) Dès le mois de juin 1873, j'avais affirmé à diverses reprises que si j'étais CERTAIN de pouvoir aller d'Alger à l'oasis d'In-Çalah par Laghouat, le Mزاب, El-Goléah, j'étais INCERTAIN sur l'accueil que j'y recevrais. P. S.

queçar ; nos méhara vont s'allonger en dehors de l'enceinte.

» Je fais préparer toutes nos armes contre le mur de la maison et à portée de notre main ; nous disposons de cinq fusils à deux coups, cinq revolvers, quatre pistolets et deux sabres.

» Les habitants du queçar, nous voyant faire notre installation, commencent à se remettre de leur frayeur ; quelques gamins, poussés par la curiosité, se rapprochent de notre campement ; Cheikh Ahmed demande à un petit nègre qui est parmi eux si Bahous est au queçar, Bahous est un ami du cheikh, et il est le chef du queçar. Nous finissons par savoir que Bahous est à Milianah, et un enfant va le prévenir de notre arrivée.

» Bahous ne tarde pas à venir et demande au cheikh Ahmed quels sont les gens qui l'accompagnent ; celui-ci répond que ce sont tous des Chaamba. Mais Bahous, me désignant du doigt, répond : Et cet homme est-ce un Chaambi ? Le cheikh Ahmed lui riposte, sur un ton qui ne permet guère la réplique : *qu'il lui plait que tous les gens qui sont avec lui soient des Chaamba !*

» Cet incident vidé, Bahous rentre au queçar et vient immédiatement suivi des habitants qui, remis de leur frayeur première, nous apportent la diffa, composée de dattes et d'eau, que nous acceptons, et en échange de laquelle je fais préparer du café qu'ils partagent avec nous.

» Il est ensuite décidé qu'avant tout, et sans chercher à pénétrer dans les autres queçours,

j'enverrai un messenger à l'Hadj-Abd-el-Kader pour l'informer de mon arrivée.

» Kaddour, domestique du cheikh Ahmed, part monté sur son méhari et emporte avec lui :

» 1° Une lettre de la Chambre de commerce d'Alger adressée à l'Hadj Abd-el-Kader ;

» 2° Une lettre de l'agha Mahomed ben Hadj Driss pour l'Hadj Abd-el-Kader ;

» 3° Une lettre de Sliman ben Messaoud, caïd de Metlili, adressée également à l'Hadj Abd-el-Kader.

» Il a ordre de les porter au queçar El-Arab, occupé par les Oulad Bajouda, de les remettre à Ab-del-Kader lui-même et d'attendre sa réponse.

» Il est dix heures du matin, lorsque Kaddour nous quitte. Son départ me laisse dans une grande anxiété :

» Je pense combien la portion de la population hostile aux Français doit avoir son fanatisme, surexcité, depuis la rentrée de Bou-Choucha victorieux. Je me rappelle le massacre de la garnison de Toghonurth par ce même Bou-Choucha ; je ne puis m'empêcher de me souvenir de Laing, assassiné en septembre 1826, de Vogel, massacré en février 1856, et de tant d'autres qui ont payé de leur vie des tentatives analogues à la mienne. Toutes ces réflexions amènent dans mon esprit de bien tristes pensées, et, je l'avoue, je me suis surpris un moment ayant peur.

» Je m'imagine courir un danger réel, et je veux dans ce jour, qui peut bien être mon dernier, faire consciencieusement mon métier de voyageur. Jamais aussi mon carnet de voyageur ne s'est cou-

vert d'autant de notes que dans cette journée pour moi mémorable.

» Mes compagnons aussi sont tous tristes ; le cheikh Ahmed seul fait bonne figure, quoiqu'il soit fort inquiet, comme il me l'a avoué depuis. Il faut pour relever le moral des Arabes de la viande ; elle produit sur eux le même effet que le vin ou l'eau-de-vie sur certains Européens. Je fais demander à Bahous, s'il ne peut me faire vendre un animal quelconque. On me propose un jeune bouc ; je l'achète au prix d'un douro et demi.

» Je profite de cette occasion, pour demander à Bahous, quelles sont les monnaies les plus en usage dans l'oasis. Il me dit : Celles de Tunis et du Maroc ont également cours. De tout temps aussi, on a recherché, sous le nom de *douro*, des pièces d'argent chrétiennes ; mais actuellement la monnaie la plus estimée a In-Çalah, Ghadamès, Ghat, Tombouctou, dans tout le Sahara en un mot, c'est le douro français. Le douro s'y divise en vingt fractions, la pièce de vingt centimes est prise pour un vingtième de douro. Vu la pénurie de monnaie divisionnaire, qui fait souvent couper un douro en plusieurs morceaux du même poids, on change presque partout une pièce de cinq francs, pour dix-huit ou dix-neuf pièces de vingt centimes.

» Je vais ensuite parcourir les jardins qui sont en face de moi et prendre un bain dans une des *segua* qui les arrosent ; ces jardins comme ceux du Mzab et de Laghouat, sont plantés de palmiers sous lesquels poussent divers arbres et légumes. On s'y livre aussi à la culture du séné, et l'on y

récolte également des céréales; elles sont déjà sciées.

» L'eau court sous tout le sol de l'oasis, du nord au sud, en quantité considérable, et comme elle est ici très près de terre, l'on a creusé des bassins, ayant la forme d'un rectangle allongé, trois des parois en sont construites avec des pierres sèches, mais celle qui est opposée au courant de l'eau est formée par un mur étanche d'une assez grande profondeur dans le sol. Il constitue un barrage et fait remonter les eaux, qui se déversent ensuite dans diverses rigoles, et servent à l'arrosage des jardins; c'est ce que l'on nomme une *segua*.

« Au fond d'un jardin ombragé de palmiers et de grenadiers, je vois une de ces *segua* remplie d'une eau claire et limpide comme le cristal, je constate que je suis complètement seul, je me dépouille de mes vêtements, j'ai heureusement un morceau de savon sur moi, je lave mes guenades et mon serdual, et je prends ensuite un bain pendant qu'ils sèchent au soleil.

» Après m'être livré aux douceurs du bain, je me dirige vers la dune de sable qui sépare le queçar de Milianah des autres queçours de l'oasis. Du sommet de cette dune j'embrasse toute la région : In-Çalah est situé entre des collines de cent à cent dix mètres de hauteur et occupe une largeur moyenne de treize à quatorze cents mètres; de l'endroit où je suis, j'ai le queçar de Milianah au nord derrière moi; devant moi j'ai les quatre autres queçours qui composent l'oasis, ils s'appellent : *Çalah-el-Fogania*, *Çalah-el-Tatania*, *queçar Çalah*, *que-*

*çar El-Arab*. Je remarque aussi au sud du queçar El-Arab un grand bâtiment carré, solidement construit. J'apprends plus tard que c'est la casbah où demeure Hadj Abd-el-Kader, ses frères et toute sa famille. L'horizon est fermé au sud par des palmiers, à l'ouest par des jardins; dans une direction sud à nord existent de jeunes plantations dans un terrain fortement imprégné de sel. Je redescends vers Milianah; les premières maisons de ce queçar peuvent être séparées de la base de la dune par une distance de cinq à six cents mètres.

» Je rentre auprès de mes compagnons et nous causons avec Bahous pendant quelque temps; il m'apprend différentes choses intéressantes.

» Bou-Choucha a bien effectivement opéré un razzi au nord d'Ouargla; il est rentré à In-Çalah, le 3 mars, ramenant avec lui cent cinquante chameaux. Les indications qui avaient été données par le pâtre à Mohamed-ben-Messaoud, le 28 février, étaient donc exactes, sauf le chiffre des chameaux qu'il se propose de faire vendre. Il s'est retiré à Massin, à deux journées au sud-est d'In-Çalah.

» El-Hadj Abd-el-Kader a fait publier dans tout le territoire de l'oasis la défense formelle d'acheter les chameaux provenant de ce razzi, menaçant ceux qui contreviendraient à cet ordre de faire saisir les chameaux achetés et de les rendre aux Français.

» J'obtiens peu de renseignements précis au point de vue commercial. Bahous me parle bien de nombreuses caravanes allant au Bournou, à Tombouctou et au Haoussa, et rapportant de ces

contrées de l'indigo, de l'ivoire, de la gomme, de la poudre d'or, des plumes, des cornes de rhinocéros, des peaux des parfums, et des esclaves.

» Mais les renseignements les plus intéressants qu'il me donne, c'est lorsqu'il m'indique les marchés sur lesquels vont se vendre ces différentes productions, qui, suivant leur nature, sont dirigées sur l'ouest ou sur l'est.

» Les indigos sont expédiés sur Mourzouk, en passant par Ghadamès ou Ghat; de Mourzouk ils sont dirigés sur l'Égypte.

» L'ivoire suit à peu près la même direction; une certaine quantité cependant vient se vendre à Tripoli de Barbarie, où il existe des fabriques importantes d'objets en ivoire, tels que manches d'éventails (*merououha*), chasse-mouches (*mnechcha*), etc., qui sont renommés dans toute l'Afrique et le Levant.

» Les plumes d'autruche vont toutes à Ghadamès par Tripoli.

» Les gommes vont à Ghadamès par le Tafilalet.

» Le commerce d'In-Çalah avec l'Algérie et le Mزاب se borne presque à celui des esclaves qui sont ici, qui le croirait? généralement dirigés sur l'Algérie. La raison en est qu'on trouve à les y vendre contre des douros, l'argent monnayé étant en bien plus grande quantité chez nous qu'ailleurs. Du reste, après avoir vendu leurs nègres et leurs négresses, ils repartent avec leur argent et vont acheter, à Gadhamès ou dans les villes de Tafilalet, les produits manufacturés de l'Europe; ils les y trouvent à meilleur marché qu'en Algérie.

» Il se fait aussi entre In-Çalah et le Mzab un autre genre de trafic et ce n'est point celui qui rapporte le moins; il consiste à aller échanger de l'or monnayé contre de l'argent monnayé. Ici, le change entre l'or et l'argent atteint quelquefois cinquante pour cent.

» Tout en causant, la nuit arrive et Kaddour ne rentre pas; grande est mon anxiété; je le vois enfin revenir; il m'apporte une lettre de l'Hadj Ab-del-Kader et de son frère l'Hadj Mohamed. Ils me prient l'un et l'autre de sortir de l'oasis, à moins que l'empereur du Maroc ne m'ait donné par écrit l'autorisation expresse d'y séjourner, car, me disent-ils, ils sont sujets marocains. Ils me parlent aussi des dangers que je courrais en restant plus longtemps sur leur territoire.

» Quand Bafou, le secrétaire, a fini de lire la lettre, Kaddour me rend compte en détail de son ambassade. Il s'est rendu, ainsi que je le lui avais prescrit, à la casbah d'El-Hadj Ab-del-Kader et lui a remis les lettres dont il était porteur. l'Hadj lui dit d'aller dans une autre pièce attendre sa réponse. Une ou deux heures après, mon messenger est rappelé et l'Hadj Abd-el-Kader lui remet une lettre pour moi. A ce moment El-Hadj Mohamed arrive et demande ce que vient faire Kaddour; les deux frères parlent un moment à voix basse, ensuite l'Hadj Abd-el-Kader demande à Kaddour de lui rendre sa lettre, lui ordonne de l'attendre et il se retire avec l'Hadj Mohamed. Au bout d'un moment, il revient, tenant à la main une nouvelle lettre. En même temps plusieurs membres des

djemaâ des divers queçour entrent, demandent ce que vient faire Kaddour et posent diverses questions aux deux frères. Alors ceux-ci, dont l'autorité est momentanément ébranlée par la présence de Bou-Choucha à Maim, disent qu'il faut se réunir à la mosquée ; ils y vont tous ; l'on y reste longtemps à délibérer, et ensuite l'on remet à mon messenger la lettre qu'il vient de me donner.

» Je veux tenter une dernière démarche et je fais écrire par Bafou une nouvelle lettre à l'Hadj-Abdel-Kader et à l'Hadj Mohamed, où je leur dis :

» Je reconnais très bien la suprématie de l'em-  
» pereur du Maroc sur les territoires d'In-Çalah ;  
» je ne viens que pour m'occuper de commerce et  
» je demande des réponses aux lettres de la Cham-  
» bre de commerce d'Alger, de l'agha Mohamed  
» ben Hadj Driss et du caïd Sliman ben Messaoud.  
» Je termine en déclarant que, jusqu'au moment où  
» je quitterai le pays, je suis sous leur sauvegarde  
» et sous celle de Dieu. »

» Mes compagnons de route sont terrifiés, aucun ne veut se charger de ce message ; le cheikh Ahmed-ben-Ahmed seul s'offre. Je ne puis compter que sur lui, dans le cas où je serais attaqué ; le laisser partir serait commettre une grave imprudence ; je le remercie et le garde près de moi. Bahous, le cheikh du queçar est appelé ; il consent à porter ma lettre ; je lui promets une généreuse récompense s'il revient avec une réponse favorable.

» Il part à neuf heures du soir et revient à onze heures et demie ; il a discuté longuement avec les deux frères ; ils n'ont pas même voulu ouvrir ma

lettre; ils me font dire de partir immédiatement, sans quoi ils ne répondent pas de ce qui pourrait résulter de l'état de surexcitation dans lequel se trouve la population qui a appris ma présence dans l'oasis.

» Je veux encore essayer de parlementer, rester jusqu'au jour dans l'oasis; mes hommes, de plus en plus effrayés, sont pris d'une véritable panique; ils montent sur les méhara qui ont été rechargés et partent en avant sans vouloir entendre mes explications.

» Mon intention un moment est de partir seul pour me rendre à la casbah de l'Ahdj Abd-el-Kader; mais la raison me fait renoncer à un projet vraiment insensé; je me décide enfin à remonter sur mon méhari, et je pars le dernier et le cœur serré de cette terre promise que je n'ai pu qu'entrevoir. »

---

## TROISIÈME VOYAGE

---

### DE SAINT-LOUIS A SÉGOU

---

Pendant son troisième voyage, M. Soleillet a écrit une série de lettres à la Société languedocienne de Géographie dont le siège est à Montpellier. Nous empruntons au bulletin de cette société une partie du texte même de ces lettres qui donnent bien exactement les impressions de l'explorateur au moment même où il accomplissait son beau voyage.

#### I

Le vendredi 15 mars dernier je quitte Paris, et, après m'être arrêté trente-six heures à Nîmes, au milieu de ma famille, j'arrive à Bordeaux le 18.

Le même soir, dans une réunion de la Société de Géographie commerciale (j'ai l'honneur d'être Membre correspondant de cette Société), et devant un auditoire nombreux et sympathique, je fais une conférence que je termine par ces mots :

« Mieux que personne, je connais les difficultés de l'expédition que je vais entreprendre, les dangers, les fatigues, les privations qui m'attendent; ce sont là des chose personnelles dont je fais bon marché, soutenu que je suis par l'espoir d'être utile. »

Le 20 au matin je m'embarque à bord de l'*Hoogly*, paquebot des Messageries maritimes. MM. Marc Maurel, Foncin, Manès et autres membres de la Société, viennent au quai pour me souhaiter heureux voyage. Le Brun m'accompagne à bord; nous nous embrassons avec émotion, et je quitte Bordeaux à onze heures du matin.

Le 22, nous relâchons à Vigo; le 23, je visite Lisbonne par une pluie battante; enfin, aujourd'hui mercredi 27, j'écris cette note en mer, par 25° 52', latitude nord et 18° 07', longitude ouest.

Nous jouissons d'un temps magnifique depuis le 24.

## II

### SAINT-LOUIS

Le temps me manque pour vous adresser une correspondance aussi détaillée que j'aurais voulu.

De Dakar, où j'avais débarqué, et qui à cause de son port, le plus beau de la côte occidentale d'Afrique, est en train de devenir une grande ville, je me suis rendu à Rufisque par mer, et de Rufisque je suis allé à Saint-Louis monté sur

un chameau, qui portait en même temps que moi tout mon bagage.

La région que j'ai traversée est fort intéressante. Le Cayor, notamment, qui depuis une dizaine d'années jouit d'une paix complète, est en pleine prospérité. C'est un État indépendant, très peuplé, très bien cultivé, et ayant de beaux arbres et des eaux vives. Les indigènes ont été convertis à l'islamisme par des marabouts venus de Tombouctou, appartenant à la famille des El-Bakay et qui sont restés en relations avec leurs parents.

» J'arrive à Saint-Louis le 8 et je me rends immédiatement chez le gouverneur, qui me fait l'accueil le plus cordial et me retient à dîner. M. Brière de l'Isle approuve mes projets et me promet de me fournir les moyens d'en commencer l'exécution. Il met immédiatement à ma disposition une embarcation de vivres, une mule, et un tirailleur indigène qui sera mon serviteur et mon compagnon. La municipalité de Saint-Louis m'a également fait don d'une subvention.

Avec ces ressources inattendues, je puis renoncer à l'excursion préliminaire que je comptais faire dans la Haute-Gambie et le Bambouk, et je suis en mesure de me mettre en route, soit pour Oualata, soit pour Segou, pour gagner Tombouctou et de là l'Algérie, si l'on me fait parvenir en temps utile les ressources nécessaires.

J'ai adressé à ce sujet une demande au ministère de l'instruction publique, et j'espère qu'il y sera fait droit.

Quoi qu'il se noit, je quitte Saint-Louis ce soir

avec un équipage ainsi composé : une mule pour moi, une mule pour mon tirailleur, trois bœufs porteurs que je changerai, suivant les pays que je traverserai, contre deux chameaux pour transporter mon bagage, consistant en guinées, tabac, sel, corail, ambre, etc., pour les échanger, et en biscuit, café, thé, sucre et bougies pour mon usage personnel. Je voyagerai en qualité de *taleb* (lettré). Je n'aurai point d'armes, du moins apparentes, mais j'emporte un revolver et un couteau cachés sous mon *boubou*. C'est dans ce simple appareil que je pars pour Tombouctou, In-Çalah et Alger. Il est possible que je ne réussisse pas une première fois, mais je me connais assez pour savoir qu'un échec ne me découragerait pas et que je persisterai à vouloir, jusqu'à ce que le succès, qui appartient toujours, en fin de compte, aux entêtés, ait couronné mes efforts.

### III

Podor, 19 avril.

Dans ma dernière entrevue avec le gouvernement, le 17 au soir, il a été décidé que je me rendrais d'abord à Segou-Sikoro, par la route précédemment suivie par MM. Mage et Quintin, les seuls voyageurs européens qui soient allés à Segou par la voie du Sénégal. J'ai remonté le fleuve jusqu'ici sur un aviso du gouvernement, et demain je pars par terre pour me rendre aux forts de Bakel et de

Médine, où j'arriverai dans une vingtaine de jours au plus tard.

Au moment de mon départ, j'ai reçu de nombreuses marques des sympathie de la population de Saint-Louis. Comme j'allais m'embarquer, quelqu'un m'a présenté une feuille de papier en me priant d'y écrire quelque chose. J'ai écrit : *Si je ne réussis pas, je recommencerai.*

J'ai trouvé, sur le bateau, des noirs que j'avais connus à Saint-Louis. L'un d'eux, chef d'un village près de Saint-Louis, est venu à moi et m'a dit : « Vous réussirez, car nous faisons des prières pour le succès de votre voyage. » Le tamsir de Saint-Louis était également à bord, accompagné de son gendre, un grand marabout de l'intérieur, le cheikh Mahmadou, prince de Maghama. Ce dernier m'a proposé d'aller avec moi jusqu'à Bakel. J'ai accepté volontiers. Le cheikh est un beau noir aux traits caucasiques ; il parle l'arabe, il a fait le voyage de la Mecque, il connaît Tombouctou : c'est une liaison précieuse.

J'ai reçu à bord, de l'officier qui commande le *Dakar*, un accueil que je ne saurais oublier. C'est à lui qu'est confiée cette lettre écrite à la hâte, avant de quitter le bateau.

#### IV

Guédé, 24 avril 1878.

Je suis l'hôte d'une Majesté noire, et c'est d'une capitale que je vous écris.

Le Toro est un État indépendant de la Sénégambie, habité par des Toucouleurs. Guédé, la capitale, est un grand village formé de cases en terre couvertes de chaume ; les rues sont loin d'être tirées au cordeau et elles sont pleines d'ordures. Chaque famille habite un groupe de cases entouré par des murs de boue séchée. Au milieu de ces enclos s'en élève un plus spacieux que les autres, et dont les murs sont faits d'une boue de qualité supérieure : c'est le tala du Lam-Tors (roi du Toro).

L'habitation particulière du roi consiste en une case carrée surmontée d'un cône en vannerie, d'où émerge une sorte de balai en guise d'emblème. L'intérieur est meublé d'un lit qui sert également de sofa, et d'une chaise. Au mur est pendu le portrait du Lam-Toro, qui a été publié par un journal illustré. On voit qu'une petite ouvrière parisienne ne voudrait pas du palais de Sa Majesté.

Le Lam-Toro est un grand noir, vêtu de bleu, la couleur favorite des Foubès ; il porte une petite barbiche pareille à celle d'Ahmadou-Cheikou, le souverain du Segou. Hier, quand je me suis présenté chez lui, on venait de le réveiller pour me recevoir. Aussi, tout en me faisant beaucoup de compliments bâillait-il fréquemment et se hâtait-il de me congédier en me faisant conduire au logement qu'on m'avait préparé.

## V

Guédé, 25 avril.

Je vous annonçais hier que j'avais obtenu une audience du roi du Toro, et je vous promettais en même temps quelques détails sur l'habitation de cette Majesté.

Ce logement se compose d'une case en terre couverte en paille, d'une cour et d'un hangar de branchages, le tout meublé de nattes; j'ai fait étendre mon tapis dans un coin et suspendre mon hamac dans l'autre, et je me suis livré aux douceurs de la sieste. A cinq heures, Lam-Toro vint me voir, accompagné de nombreux noirs; l'un portait son fusil, un autre son sabre; il avait même amené son joueur de guitare, qui nous fit de la musique pendant que deux esclaves nous éventaient au moyen de serviettes de couleur qu'ils déployèrent au-dessus de nos têtes. A six heures, Sa Majesté noire me quitta en m'annonçant qu'elle allait m'envoyer un mouton et du lait, plus du mil pour ma mule. Le mouton fut amené en cérémonie. On l'abattit et on le dépeça dans ma chambre, ce qui était alors peu engageant.

Ce matin, Lam-Toro est venu avec une suite plus nombreuse que la veille, et lorsqu'il a été installé dans ma cour, des femmes, couvertes de bijoux et d'ambre, sont entrées et se sont mises à chanter et à déclamer des vers en mon honneur, avec force gestes.

Tel est le cérémonial de cette petite cour barbare, où le hasard de ma vie errante m'a amené ; j'ai cru que ces quelques détails écrits à la hâte pourraient vous intéresser, et je vous les envoie. Ma santé est toujours très bonne, et je cours au soleil comme un vrai noir ; ma peau n'est encore que rouge, grâce aux nombreux coups de soleil qui ont caressé mon épiderme ; mais avec le temps elle reprendra la teinte qui convient au cuir d'un vrai voyageur africain.

## VI

Bakel, 7 juin 1878.

Il m'a fallu dix-neuf jours, du 23 avril au 12 mai, pour aller par terre de Podor à Bakel. Les populations dont j'ai traversé le territoire sont en partie placées sous notre protectorat et en partie indépendantes ; mais un voyage par terre au milieu d'elles avait paru jusqu'à présent, aussi bien chez les unes que chez les autres, une entreprise périlleuse et demandant certaines précautions. Aujourd'hui, grâce au gouvernement énergique et paternel du colonel Brière de l'Isle, qui a su inspirer à la fois aux indigènes le respect et la confiance, un pauvre explorateur, sans escorte, sans armes, et accompagné d'un seul domestique, a pu voyager partout, et partout les noirs l'ont très bien reçu.

Si la vieille urbanité française se perdait en France, on la retrouverait sur les bords du Séné-

gal. J'ai été très cordialement reçu dans tous les postes que j'ai traversés, à Podor, à Aéré, à Saldé et à Matam, par les commandants civils et militaires, auprès desquels le gouvernement colonial m'avait du reste recommandé avec beaucoup de bienveillance. Enfin, j'ai trouvé ici, à Bakel, chez le commandant du cercle, M. le capitaine Soyer, de l'infanterie de marine, une attentive et amicale hospitalité. Grâce à sa parfaite connaissance du pays, M. Soyer a aplani toutes les difficultés qui auraient pu entraver mon départ.

Je n'ai également qu'à me louer de mes rapports avec le médecin du poste, M. Albert Lusseau : il m'a fourni de précieux renseignements au point de vue hygiénique et sanitaire, et m'a prodigué ses soins pendant deux accès de fièvre que j'ai eus ici, car il faut que chacun paye son tribut au climat de Bakel. L'interprète, nommé Alpha-Sega, est un indigène appartenant à une des meilleures familles du Khasso. Il connaît bien le pays entre le Sénégal et le Niger, et m'a été fort utile.

C'est à Bakel seulement que j'ai pu fixer ma route sur Segou. Je pars demain 8 juin, et voici mon itinéraire. Je traverserai d'abord le Ciafounou, dont Kouniakary est la capitale; j'espère y trouver Bassirou, frère d'Ahmadou, sultan de Segou, et qui gouverne le Diafounou pour le compte de ce prince; Bassirou me fera passer à Nioro, capitale du Kaarta, royaume gouverné par Moul-Agha, qui est également frère et vassal d'Ahmadou. De là il me serait très facile de passer à Segou, dont le sultan Ahmadou a plusieurs fois

fait témoigner à Saint-Louis de son désir d'entretenir des relations amicales avec les Français.

De Segou, j'espère pouvoir continuer ma route sur Tombouctou si le ministère de l'instruction publique m'accorde la mission et la subvention que je lui ai demandées. Une somme relativement faible, 15 à 20,000 francs, je crois, suffiraient. Les noirs sont très curieux d'images; vous feriez le plus grand plaisir à Ahmadou si vous lui envoyiez quelques volumes du *Monde illustré* et quelques gravures de modes colorées, particulièrement des gravures représentant des femmes en toilette de bal. Je suis certain que ce sera là une des choses qui plairont le plus au roi de Segou parmi les présents que je lui apporterai.

## VIII

En route, 14 juin.

Je viens d'être témoin d'un fait qui dépasse en barbarie tout ce j'ai encore vu en Afrique et tout ce que j'ai jamais lu en Europe. Vous savez que je n'ai que deux personnes avec moi, un interprète et un berger, de sorte que je suis obligé de prendre dans chaque village dix hommes pour conduire les ânes qui portent nos bagages.

J'arrive ce matin vers onze heures en vue du village de Tambaloukané; je m'assieds sous un énorme figuier à une portée de fusil des premières huttes; je fais donner du mil à ma mule, dont je

confie la longe à un jeune drôle qui nous suit depuis quelques jours sans que nous sachions pourquoi, et j'envoie l'interprète au chef de Tambaloukané pour lui demander dix hommes de bonne volonté, ce qui m'a été jusqu'à présent partout et toujours gracieusement accordé.

Je me reposais depuis un quart d'heure sous mon arbre lorsque je vois déboucher du village une longue file d'enfants. C'était un convoi d'esclaves. Ils passent, les pauvres petits, à vingt-cinq pas de moi. J'en compte d'abord huit de sept à douze ans complètement nus, les filles comme les garçons, et portant sur leur tête un petit paquet cousu dans un lambeau de peau. Après eux marche un garçon de douze ans, tout nu également, avec un paquet sur la tête et un autre sous le bras droit. De la main gauche, il soutient un malheureux bambin de huit ans qui boîte lamentablement en s'appuyant sur un bâton. Il a un pied empaqueté dans des feuilles sèches avec de la boue.

Viennent ensuite six enfants de huit à douze ans. Eux aussi sont nus et ont la tête chargée. Une petite fille d'une douzaine d'années les suit, elle a un chiffon d'étoffe jaune autour des reins et porte un petit d'un an à peine suspendu derrière le dos. Elle soutient d'une main le paquet dont sa tête est chargée et entraîne de l'autre un enfant qui n'a certainement pas plus de trois ans.

La triste caravane continue à défiler. Voici encore trois petits misérables de cinq à six ans; on a eu pitié de leur faiblesse, ils ne portent rien. Moins heureux, les deux qui suivent, et qui ont

deux ou trois ans de plus, plient sous une charge, et il leur faut encore traîner de la main gauche d'autres captifs qui n'ont que trois ans.

Ils passent, les pauvres petits, mornes et résignés. Ils regardent droit devant eux d'un œil fixe. Que voient-ils ? La veille, pour les malheureux, à ses hallucinations aussi bien que le sommeil. Peut-être voient-ils leur village attaqué, les cases qui brûlent ; ils entendent les coups de fusil qui tuent les hommes, les cris des femmes, et ils sentent la main du ravisseur se poser sur leur épaule.

Mais la caravane n'est point terminée encore. Il y a les bébés ; ils sont cinq de trois à cinq ans, maigres, chétifs, mais souriant innocemment et regardant curieusement à droite et à gauche, en montrant leurs dents blanches, étonnés et inconscients. Derrière eux marche péniblement une jeune femme qui boîte. Elle a le regard terne, les mamelles desséchées, et porte sur le dos un nourrisson de quelques jours à peine ; il est encore presque blanc.

Un grand garçon de treize à quatorze ans, joyeux, bruyant, un long fusil enfermé dans une gaine de cuir sur l'épaule, vêtu d'un méchant boubou jaune, surveille la marche du convoi. Il va et vient, donnant une taloche par-ci, par-là. C'est le chien de ce troupeau. Il est esclave, on le mène au marché ; il le sait, mais il a le droit de frapper et il frappe ; il commande, il est heureux.

A cinquante pas derrière, s'avance en se dandinant une sorte d'hercule noir, à la figure paternelle. Il est bien vêtu, lui ; il a un beau boubou, un bon-

net jaune à oreillères et de bonnes sandales de Segou. Il tient une gaule à la main et s'amuse à l'écorcer avec un long couteau. C'est le maître. Lorsqu'il est devant nous, le marchand d'esclaves s'approche de la mule, qu'il considère avec curiosité ; cet animal n'existe pas dans le Soudan. Il vient à nous, s'assied et veut me tendre la main ; je le repousse brutalement. Alors, sans s'étonner, il se relève en souriant et repart. Sans le vouloir, je viens d'être babare, car les grands de la caravane, en voyant leur maître arrêté, s'étaient aussitôt jetés par terre auprès de leur paquet pour prendre un peu de repos, et les plus petits, roulés dans la poussière, se lutinaient comme de jeunes chats.

## VIII

Mousala, 23 juin.

Je vais traverser le Sénégal dans une heure et entrer dans l'empire du sultan Ahmadou-Cheïkou. Malgré la mauvaise saison, et bien que j'aie la pluie et des tornades tous les jours depuis que j'ai quitté Bakel, mon voyage s'effectue heureusement. Grâce à l'esprit capricieux de mes ânes et à la paresse de nos noirs, j'avance lentement. Je suis bien accueilli dans tous les villages où je m'arrête, et je retrouve dans les populations du haut fleuve cette douceur et cette naïveté de mœurs dont Mungo-Park et les anciens voyageurs ont parlé.

J'envisage avec courage l'avenir. Le sentiment du devoir me fait supporter sans murmurer les privations et la fièvre.

## IX

Kouniakary, 3 juillet 1878.

Je voyage aussi facilement et aussi sûrement dans les États d'Ahmadou que dans nos propres possessions : je trouve partout les noirs bien disposés ; la confiance que je leur témoigne en venant seul au milieu d'eux, sans armes et sans escorte, les flatte singulièrement.

Je viens de traverser des régions très fertiles, où j'ai rencontré le coton, l'indigo, à l'état sauvage, dans des forêts remplies de bois précieux, comme l'ébène et le caïcedra. Les forgerons indigènes traitent un minerai de fer qui est du fer presque pur ; l'or est partout en abondance, et il suffit de gratter la terre pour obtenir des récoltes magnifiques de mil, d'arachides, etc.

Trois peuples de races différentes occupent le pays : les Toucouleurs, qui sont venus du Sénégal avec El-Hadj-Omar, le prophète qui a fondé l'empire du Segou, ce sont les conquérants, les maîtres actuels du sol ; les *Bambaras*, anciens possesseurs du pays, et quelques Maures sédentaires. Actuellement, tout ce monde vit en paix sous l'autorité du sultan de Segou. Les provinces sont gouvernées par des frères et des cousins d'Ahmadou, qui leur

cède, avec le titre du roi, l'administration des anciens royaumes conquis et celui de Diafounou, où je me trouve, et dont la capitale, Kouniakary, se trouve dans ce cas.

Avant d'arriver ici, j'ai fait une gracieuse rencontre. C'était le 29 juin; je venais de traverser à gué, ayant de l'eau jusqu'au col et de la vase noire jusqu'à mi-jambe, la petite rivière de Kurgou, et je me trouvai en présence de la population de Segala-Foulbé, qui, n'ayant pas vu de blanc depuis 1864, se pressait sur le rivage; vêtu simplement de mon chapeau sur lequel je portais mes culottes et mon boubou, je me hâtai de me mettre plus décemment, et à peine avais-je fini un bout de toilette que j'entendis un bruit ressemblant au cliquetis d'une paire de bottines parisiennes sur l'asphalte des boulevards; je me retourne, et je vois une négresse qui venait en trotinant, un pagne bleu autour des reins et d'élégantes bottines aux pieds et frappant des mains en disant, en *très bon français* : « Un blanc ! un blanc ! Quelle joie ! »

Elle vint à moi, me prit par la main et me dit : « Un blanc ne peut loger que chez moi. — Venez donc. » Je me laissai conduire; la case était propre et ornée, et il y avait des fleurs dans la cour. Aissetta, mon hôtesse, avait été mariée à un blanc du Sénégal. Aujourd'hui elle est la femme d'un richard nègre qui est excessivement fier et qui, assis dans un coin, sans rien dire, la regardait avec un béat ébahissement faire les honneurs de sa case. Je ne pus rester que deux heures sous le toit hospitalier d'Aissetta, et le soir j'entrai à Kouniakary.

La capitale du Diafounou est un immense village bâti au pied d'une montagne dont la forme ressemble, à s'y méprendre, à celle de certains pâtés froids. En arrivant, j'allai voir le roi Bassirou; il me fit attendre plus d'une heure dans la deuxième cour de son tata, où j'étais entré avec ma mule. On vint enfin me chercher, et je fus introduit dans une petite cour où je le trouvai assis sur un tara, son sabre sur les genoux et un chapelet à la main; je me plaçai à côté de lui, et après lui avoir demandé de ses nouvelles, je lui remis, pliés dans du papier, de l'ambre et de la cornaline: c'est le cadeau d'usage. Il me demanda de mes nouvelles, me dit que je devais être fatigué, et me fit mener chez un notable, Hiero-Ledi, qui devait me loger. Je fus en effet installé dans une belle case bien ornée, bien propre, et qui serait partout un logement commode, n'étaient les portes, qui n'ont que 0<sup>m</sup>,80 de haut et 0<sup>m</sup>,60 de large.

Le soir, Bassirou m'envoya du lait, du cous-cous et des dates en pain qui viennent du Sahara...

Le lendemain matin, il demanda de mes nouvelles, me donna un bœuf et envoya les principaux officiers de sa maison, hommes et femmes, me saluer.

Je retournai le voir vers dix heures; l'accueil fut cordial comme celui de la veille, et je restai plus d'une heure à causer de choses et d'autres; il me demanda si les Anglais et les Français parlaient la même langue, en quoi leur religion différait. Il me parla ensuite de sa santé, qui est assez délabrée. Je lui dis que je ne pouvais rien ordonner comme

remède sans l'avoir complètement examiné; il fit alors sortir les personnes présentes et nous restâmes seuls. Bassirou est tout jeune, il n'a que 25 ans; sa peau est franchement noire, mais d'une finesse remarquable. Il est très maigre et de bonne taille; il a les pieds, les mains et les oreilles très petits; les traits sont réguliers, et le visage serait tout à fait agréable sans le nez, qui est un peu épaté.

Il avait les fièvres et une cystite, et j'ai accepté de le soigner. Me voilà pour quelques jours le Ricord de Kouniakari. Depuis deux jours que je suis installé dans mes fonctions, j'ai déjà reçu bien des confidences, et j'ai vu défiler le laid et le beau sexe devant moi : tous deux sont atteints du même mal. Les ravages de cette maladie sont effrayants ici, et dépassent tout ce que l'on pourrait dire. On ne conçoit pas comment un peuple peut subsister dans de pareilles conditions.

## X

Dyalla, 29 juillet 1878.

J'ai été assez éprouvé depuis ma dernière lettre. Un accès de fièvre m'a tenu trois jours étendu sans connaissance sur une natte, et m'a forcé de retarder mon départ de Kiouniakary. Je n'ai quitté cette ville et son roi Bassirou que le 18.

Bassirou a été très bon pour moi. Il a poussé la complaisance jusqu'à me faire accompagner chez son frère Daye par un de ses principaux officiers, Hiero-Ledi. Daye est roi du Sorma. Il gouverne

cette province pour le compte du sultan de Segou, comme Bassirou gouverne le Diafounou. Le vaste empire de Hadj-Omar est ainsi régi presque tout entier par des descendants du Prophète, que les liens de famille en même temps que la raison politique rattachent à son héritier Ahmadou, le sultan de Segou.

Daye réside à Dyalla; d'où je vous écris. Il me traite fort bien. Il m'a logé dans son propre tata, m'a donné bœuf et mouton, me fait porter chaque jour en abondance du lait, du couscous et autres vivres. Chaque matin il me fait un présent de noix de gourou, et chaque soir il m'envoie, pour me masser, quatre petites filles conduites par une matrone. Je vais le voir dans la matinée, et il me rend ma visite l'après-midi.

Chaque jour je m'aperçois que j'ai choisi la meilleure manière de voyager dans le Soudan. Mes manières simples, mon allure pacifique, me valent une sympathie presque générale, qui me rend tout facile. Cette sympathie, je n'en jouirais point si j'avais voulu m'entourer d'un certain prestige et si je n'avais pas su, ici comme autrefois dans le Sahara, me faire *tout à tous*.

Si je n'ai jusqu'à présent qu'à me louer de mes rapports avec les noirs, je ne saurais en dire autant du climat, qui m'éprouve terriblement. Outre les accès de fièvre dont je vous parlais tout à l'heure, j'ai les jambes enflées et couvertes d'ulcérations, ce qui m'oblige à rester pieds et jambes nus. Vous devinez ce que, dans cet état, je souffre pour passer à travers les halliers dans les forêts, pour

traverser les marais, dont les roseaux vous lacèrent les jambes comme des tranchants de sabre, et pour franchir les marigots, dont la vase est la cause première de ma douloureuse infirmité.

De Kouniakary à Dyalla, on parcourt une région très accidentée, dont les montagnes sont boisées et dont les vallées elles-mêmes sont couvertes de forêts vierges entrecoupées de marécages. Dans une de ces forêts j'ai pu jouir, le 20, du spectacle imposant d'un orage tropical. Dès la veille, l'atmosphère était chargée d'électricité et il m'avait été impossible de fermer l'œil de la nuit. Les noirs, qui dorment ordinairement comme des pieux, s'agitaient sur leurs nattes, les animaux eux-mêmes étaient inquiets, les ânes se battaient, et la mule se détacha trois fois.

Dans la matinée du 20, nous quittons le village de Diakoné; le ciel était noir, et vers midi l'orage devint imminent. Comme il font toutes les fois qu'ils craignent la pluie, les noirs qui m'accompagnent ôtent leurs vêtements et les enferment dans un sac de cuir. Une demi-heure après, le tonnerre gronde; nous nous hâtons de chercher un abri dans la forêt, et, nous nous réfugions sous un gigantesque baobab. La pluie se met à tomber avec une abondance extraordinaire, chassée par un violent vent du nord-est. Nous entassons tant bien que mal nos ballots sous notre tente, et nous nous accroupissons dessus avec résignation pour attendre la fin de la tempête. Mais le vent redouble de rage, il saute brusquement, et en quelques minutes nous le voyons souffler successivement des quatre points

cardinaux; les coups de tonnerre roulent comme une canonnade ininterrompue, et les éclairs, qui paraissent sortir de terre, font flamboyer la forêt. La pluie tombe par nappes, et ses cataractes, qui ruissellent à travers le feuillage, brillent comme du cristal aux lueurs de la foudre. Ce majestueux spectacle que nous donnait la nature africaine, me remplissait d'admiration. Je ne m'aperçus que l'eau nous envahissait que lorsque, au bout de trois quarts d'heure, la pluie et les éclairs ayant cessé, il nous fallut songer au départ.

Le reste de la journée, je tremblai dans mes vêtements mouillés; le soir, nous bivouaquâmes dans la boue et nous fîmes notre premier repas du jour avec un biscuit gâté par l'eau. La nuit fut très pénible: impossible de dormir; il fallait entretenir des feux contrariés par la pluie, qui s'était remise à tomber. Ce soin était indispensable, autant pour nous réchauffer un peu que pour nous préserver des bêtes fauves, les grands lions roux du Soudan et les panthères, que nous entendions rugir autour de nous.

Que de fatigues et de peines dans cette journée du 20! Je ne les regrette pas. Et je me rappellerai toujours avec plaisir cette date, car c'est celle où j'ai vu pour la première fois un oragé tropical dans une forêt vierge du Soudan.

Je pense partir à la fin de la semaine pour Faraboubou, d'où je me rendrai à Guigné.

## XI

Faraboubou (Kaarté-Biné), 8 août 1878.

J'ai quitté Dyalla le 1<sup>er</sup> août, après y avoir reçu de nombreux témoignages de sympathie de la population et du roi de Sorma. Daye, comme son frère Bassirou, m'a donné pour m'accompagner un de ses principaux officiers, nommé Alassan Seidi Demba. Je viens de faire une traversée des plus agréables au milieu d'une contrée montagneuse dont j'ai beaucoup admiré les sites, tour à tour pittoresques dans les montagnes, gracieux et riants dans les vallées pleines d'oiseaux aux riches plumages et d'arbres odorants.

Ce voyage de huit jours dans un pays élevé et relativement sain, où j'ai eu constamment à ma disposition de l'eau de bonne qualité et du lait excellent, m'a presque remis en santé. Peu à peu j'ai délaissé la quinine, je ne songe plus à la fièvre, et je me trouve dans une situation aussi satisfaisante qu'un blanc peut le souhaiter dans le Soudan pendant la saison des pluies. Cette saison est terrible pour tout le monde, car elle éprouve même les noirs; témoin mon berger, qui a eu, le 29 juillet, un accès pernicieux des plus forts. Le malheureux y aurait passé, je crois, si je n'avais coupé la fièvre en lui faisant avaler le plein creux de ma main de sulfate de quinine; cette médication énergique le remit sur pied dès le lendemain, et il a pu partir avec nous, deux jours après.

Malgré la fièvre et mes autres misères ; je ne regrette point d'être parti au moment des pluies, je pense même que l'hivernage est la saison à choisir pour venir au Soudan. Si l'on n'est ni goutteux ni rhumatisant, si l'on voyage pour voir et pour savoir, ne vaut-il pas mieux passer dans chaque pays la saison qui le caractérise, voir le Sahara en été, le Spitzberg en hiver, et le Soudan au moment des pluies tropicales ?

J'ai été l'hôte de Daye jusqu'au jour de mon arrivée ici, c'est-à-dire que partout on a été obligé de me fournir gratuitement, en son nom, tout ce qui nous était nécessaire, soit pour les hommes, soit pour les animaux. Cependant j'adoucis autant que je peux ce que cette obligation peut avoir de désagréable en faisant toujours un petit cadeau au chef du village et à l'habitant chez qui je loge. Du reste, bien que depuis le 3 nous fussions hors des frontières du Sorma, dans tous les villages traversés on se prêtait de bonne grâce à ce que demandait Daye. Nous n'éprouvâmes quelques difficultés qu'au village de Djiongo. En arrivant là, le 6, vers midi, je trouvai Alassan, qui avait été expédié en avant en courrier, faisant piteuse mine. Il m'annonça que le chef et les notables lui avaient signifié qu'ils étaient fatigués de recevoir des gens de Daye, qu'ils n'avaient rien à nous donner et qu'ils ne pouvaient nous loger. Alassan ajouta qu'on allait envoyer chercher des gens dans les lougans (cultures) pour nous accompagner jusqu'au prochain village.

— Priez le chef, dis-je à mon interprète Ya-

guelli, de me donner une case pour faire la sieste.

— Je n'ai pas de case à prêter au Toubak (Européen), répondit le chef, vieux noir à la figure rébarbative.

— Alors, répliquai-je, je vais en chercher une, et je saurai bien la trouver. Du reste, je me décide à coucher ici ; veillez à ce que rien ne nous manque.

Je me dirigeai vers le tata même du chef ; j'y entrai menant ma mule par la bride, et, choisissant une case double qui me parut en bon état, je dis à Yaguelli, qui m'avait suivi, de donner aux femmes qui s'y trouvaient l'ordre de la balayer et de m'apporter des nattes propres. Alassan arriva pendant que je m'installais ; le chef l'envoyait me prévenir qu'il me faisait préparer un logement à l'autre bout du village.

— Dites-lui que je suis ici et que j'y reste. Yaguelli, amenez les ânes et les bagages, et rangez-les dans la case qui est derrière celle-ci. Veillez à ce que rien ne s'abîme. Alassan, dites au chef, de m'envoyer du lait.

Alassan, m'entendant parler ainsi, retourna auprès du chef. Bientôt je vis, de la natte où j'étais couché, ce dernier arriver en gesticulant et en criant. Il ouvrit une case où il prit sa hache de combat, entra dans celle où je me trouvais, s'accroupit devant moi, me prit la main droite dans ses deux mains, se la passa sur le visage et me dit : « *Selam alek* (le salut sur toi). — *Alek Selam* (sur toi le salut) », lui répondis-je. Le chef me fit ensuite un discours en

bambara. Yaguelli, que j'avais appelé, m'expliqua qu'il protestait de son dévouement, me remerciait d'avoir choisi sa case et me promettait de me bien traiter.

Je sus plus tard que Sountoukou, c'est le nom de ce chef, avait dit aux notables : « Le Toubak est un véritable chef, vous l'avez vu sans arme agir comme s'il était chez lui, sans se fâcher, sans crier. Le Toubak est bon, car nous avons eu tort envers lui, et cependant il m'a bien reçu et ne m'a fait ni reproches ni menaces. Il a le cœur large, car il a déjà oublié ; je l'aime, moi, le Toubak. »

Sountoukou se montra du reste rempli de prévenances, et il nous fit généreusement donner tout ce qui nous était nécessaire. Le Sorma et le Kaarta-Biné se trouvant en dehors des routes suivies jusqu'à présent par les voyageurs européens, et n'étant fréquentés ni par les Maures ni par les Foulbé, je suis pour beaucoup d'indigènes le premier homme *non noir* qu'ils voient, ce qui les rend d'une curiosité fatigante ; mais, en dehors de cet ennui, je ne saurais m'en plaindre, ils sont complaisants et empressés à faire ce qui peut nous être agréable.

Ce soir-là, j'ai assisté à une scène toute bucolique. Il était sept heures, j'entendais résonner les tam-tam et crier les femmes, et, sur mes questions on m'apprend que tout ce bruit se fait à propos des hommes qui rentrent des champs. On va à leur rencontre, et tout à l'heure on dansera, sur la place, la danse du travail (*cené doukili*).

Je me rends sur cette place, qui est à l'entrée du village. D'un côté se dresse un énorme baobab, de l'autre un grand hangar couvert de chaume et pourvu d'un plancher élevé au-dessus du sol au moyen de pieux fichés en terre; sur ce plancher se tiennent les notables et le chef. Voici en quoi consiste la rustique cérémonie. Des hommes, des femmes et des enfants forment un cercle au milieu duquel un jeune homme danse en tenant une bêche à la main et en mimant les travaux des champs. Pendant ce temps, les tambours résonnent et les femmes battent la mesure en claquant des mains et chantent une sorte de complainte où se trouvent décrits les divers travaux que le danseur figure. Il y eut des intermèdes comiques; un vieillard dansant avec un éventail fit beaucoup rire. Tout cela dura un peu plus d'une heure.

Cette coutume démontre que l'agriculture est honorée ici. En effet, je me trouve au milieu de ces populations bambaras que le général Faidherbe a si heureusement comparées à nos Auvergnats. Elles ne considèrent point le travail de la terre comme déshonorant; les hommes s'y livrent, ce qui ne se fait ni chez les Toucouleurs ni chez la plupart des autres noirs. Aussi l'agriculture est-elle assez florissante ici. Outre les trois espèces de mil qui servent aux Bambaras pour faire de la bière et de l'eau-de-vie, on cultive une très belle quantité de riz, le coton, l'indigo, l'arachide, des haricots, des tomates, des oignons et ces calabasses qui rendent tant de services aux noirs. Les

Bambaras ont quelque bétail, moutons, chèvres et bœufs, des chevaux et des ânes. Leurs troupeaux sont gardés par une caste particulière, les *Dia-waudo*, qui partagent avec les griottes (crieurs publics et musiciens), les cordonniers, les forgerons, les tisserands et les laoubés (ouvriers qui travaillent le bois, bûcherons, menuisiers, charpentiers), le privilège de ne pouvoir être vendus comme esclaves.

Il y a très peu de commerce ici. Les Bambaras, produisant tout ce qui leur est nécessaire pour la nourriture et le vêtement, n'achètent que le cuivre et le fer-blanc, dont ils font les bijoux de leurs femmes, le soufre pour fabriquer la poudre et quelques fusils. Ces objets leur sont vendus par les Saracolès, dont les villages sont disséminés dans tous les pays noirs, depuis Saint-Louis jusqu'à Segou, et qui ont le monopole du commerce dans cette partie de l'Afrique.

De ce que, actuellement, il n'existe point de commerce dans le Sorma et dans le Kaarta-Biné, on aurait tort d'en conclure qu'il ne pourrait y en avoir. Ces pays produisent abondamment le riz, le coton, l'indigo, etc. ; on y trouve l'ébène, le bois de teck, la caïcedra; ils sont habités par une race forte et énergique, chez qui le travail est honoré. Ils ne sauraient, dans de telles conditions, rester rebelles à l'influence européenne le jour où elle se produira. Mais ce jour est-il proche ?

Je suis arrivé ici il y a deux heures; le roi Ahmadou Moktar, qui gouverne au nom du sultan de Segou, m'a très bien reçu. Je pense repartir le

Il pour Guigné et Segou. Je confie cette lettre à Alassan; elle vous parviendra après avoir passé par les mains de Daye, de Bassirou et du commandant de Médine, le docteur Chevrier, qui sont aujourd'hui tous trois mes amis et qui me servent de trait d'union entre le Soudan et la France.

## XII

Segou-Sikoro, le 19 octobre 1878.

Je suis dans la capitale du Segou depuis plus de quinze jours. J'aurais eu grand besoin de me reposer, mais il m'a été impossible de le faire, même pendant une heure. J'ai dû mettre ma correspondance à jour, écrire trente lettres, rédiger un rapport au ministre de l'instruction publique, un autre au gouverneur du Sénégal. Avec cela, j'ai la fièvre, et le tremblement qui en est la suite fait que j'écris avec beaucoup de peine. Vous voyez que de travail et d'efforts il m'a fallu pour venir à bout de cette besogne, et excusez-moi si je ne vous envoie pas autant de détails que je le voudrais.

J'ai quitté Yamina le 30 septembre à huit heures du matin, et je me suis embarqué sur le Djoliba (Niger) pour Segou-Sikoro. La moitié de la population du village m'a accompagné jusqu'au fleuve, et quand j'ai été installé dans ma barque et que j'ai dit adieu à ces braves gens, un grand nombre d'entre eux sont entrés dans l'eau pour venir serrer une dernière fois la main au *Toubak* (Européen).

La pirogue mise à ma disposition par Sidi, l'hospitalier chef des Yamina, est des plus confortables; elle a été creusée dans un tronc de caïcedra et mesure 13<sup>m</sup>,56 de long sur 1<sup>m</sup>,45 de large. On a élevé pour moi, au milieu, une espèce de cabine close faite avec des *seccos*, ou espèces de paillassons. Un patron la dirige et huit pagayeurs la poussent, quatre à l'avant et quatre à l'arrière.

A huit heures et demie, nous prenons le milieu du courant. Le Djoliba est ici un beau fleuve, large de 1,000 à 1,500 mètres, coulant entre deux rives basses et en partie boisées; on me nomme et je note au fur à mesure les villages, assez nombreux, que j'aperçois sur les deux rives.

Vers trois heures trois quarts de l'après-midi, je passe devant le village bambara de Mognogo, coquettement situé sur la rive droite, au milieu de beaux arbres, et je m'y arrête. Pourquoi? Je vous le donne en mille! vous ne devineriez jamais.... Pour voir Guignol! Une tente carrée en étoffe rayée blanc et bleu est installée sur une pirogue à deux pagayeurs; une tête d'autruche emmanchée d'un long cou s'avance sur le devant; elle se dresse, s'allonge, s'abaisse, se raccourcit, tourne à droite, tourne à gauche d'un air d'attente curieuse et inquiète; puis deux marionnettes surgissent du milieu de la tente, l'une vêtue de rouge, l'autre de bleu, et elles se livrent à des pantomimes grotesques. Des tam-tam placés sur une seconde pirogue accompagnent le spectacle d'une musique assourdissante. Ce jeu se nomme chez les Bambaras *konnou-doukili*; il est inconnu des autres noirs.

Les habitants de Mognogo parurent heureux de me voir prendre part à leurs divertissements ; ils m'emmenèrent dans leur village, sur une place ombragée d'un doubalel, l'arbre le plus gracieux de ces pays, et ils firent venir pour moi des danseurs, des danseuses et des musiciens. Quand je le quittai, vers cinq heures, ils me reconduisirent à ma pirogue et me donnèrent un beau poulet. Pour les remercier et les saluer, j'ordonnai de tirer deux coups de fusil, ce qui parut leur faire le plus grand plaisir.

Mon garçon me dit alors qu'il faudrait le lendemain beaucoup de poudre pour tirer un grand nombre de coups de fusil devant Segou-Sikoro. Je me préparai avec émotion à entrer dans cette ville. Je vivais depuis six mois au milieu des noirs du Soudan occidental, et ils ne m'avaient donné que des marques de sympathie. Je crus que le moment était venu de déployer le drapeau de la France sur le haut Djoliba, où aucun pavillon européen n'a encore été vu.

Le 1<sup>er</sup> octobre, après avoir passé la nuit dans ma barque, nous continuons à descendre. Je fais arborer à l'arrière un drapeau tricolore que mon interprète vient de me confectionner ; on tire un coup de fusil pour le saluer, et je m'incline avec respect et attendrissement devant le pavillon national, tout heureux et tout fier d'être le premier à le déployer sur le haut Niger.

A une heure de l'après-midi nous accostons devant Segou-Sikoro. Je fais descendre à terre l'interprète, qui va annoncer mon arrivée au sultan.

Ahmadou m'envoie aussitôt son ingénieur, Samba N'diaye, qui, ayant longtemps résidé à Saint-Louis comme otage, parle couramment le français. Samba me complimente et m'annonce qu'il va faire *faire honneur au drapeau* (sic). Bientôt douze ou quinze cents soldats armés de fusils, précédés des musiques et des chefs, au nombre de cinq, viennent se ranger en face de la pirogue, le long des remparts de la ville. Les chefs dansent au son des instruments en simulant un combat, puis ils ordonnent une décharge générale. Je monte ensuite sur un cheval qu'on m'a amené et fais mon entrée dans Segou, au milieu d'une foule qui semble très sympathique et des soldats qui forment la haie. Je vais chez Samba N'diaye, où l'on me donne le logement qu'occupaient MM. Mage et Quintin pendant le séjour qu'ils ont fait ici. Je m'y suis très bien trouvé depuis dix-neuf jours.

Vers quatre heures et demie, on m'a conduit sur une place située hors des murs, à l'est de la ville. On y donnait des jeux à l'occasion des fêtes du Ramadan. Le sultan me fit placer à côté de lui, et ayant appelé le chef de ses griotes, Yalli-Mamadi, un grand gaillard de nègre qui tenait à la main un chapelet de cuivre et d'ébène et était vêtu d'une sorte de caban brodé dont il portait le capuchon comme un bonnet entouré d'un turban noir, il lui donna l'ordre de faire crier ce qui suit dans la foule :

*L'homme rouge qui est assis à côté du roi est un Toubak (Européen) de Tougal (France), qui lui apporte une lettre de Boroum-Ndar (chef de Saint-Louis), son ami. El hamdou lillaha (louange à Dieu).*

Pendant que l'on publie ainsi mon arrivée, j'examine le sultan. Bien qu'il ait quarante-cinq ans, on ne lui en donnerait pas trente-cinq. Il est d'une belle couleur de bronze et sa figure est jolie, sauf la bouche, qui est trop grande. Il porte un collier de barbe terminé en pointe. Il a sur la tête un bonnet blanc entouré d'un turban noir. Ses vêtements se composent d'une chemise blanche et d'un boubou bleu. Il est assis sur une natte, et un nègre, un genou à terre, tient ouvert au-dessus de sa tête un méchant parapluie en coton noir. On lui donne le titre de *Lam-Dioulbé*, roi des Musulmans, et dans les lettres qu'il fait écrire en arabe, il prend celui de *Émir-el-Moumenin*, commandeur des croyants.

Les jeux auxquels il assiste consistent en évolutions militaires exécutées par 6,000 soldats captifs avec leurs chefs et leurs musiques, en danses et en chants de griottes. Je suis vivement frappé du luxe déployé. Il y a là des femmes couvertes d'or et d'argent, des chevaux richement harnachés. Mais ce qui me frappe le plus, ce sont des griottes appelés koridjiougas ; ces koridjiougas sont au nombre de cinq. Quatre sont vêtus de roseaux et frappent sur des tam-tam avec de longues Calebasses remplies de petites pierres. Le cinquième porte un bonnet en peau de bouc, orné de longues oreilles. Il a le buste nu et les jambes couvertes d'un large pantalon dans lequel, à l'exemple de Panurge, qui mit « une belle pomme d'orange dans sa mirifique brayette lorsqu'il fit quinaut l'Anglais Thomaste », il a fait entrer une Calebasse ronde. Je n'oserais

vous décrire les gestes qu'il fait en sautant ainsi accoutré.

Le lendemain Ahmadou envoya ses fils, ses frères et ses principaux officiers pour me saluer et me prévenir qu'il me recevrait après les fêtes. Le 3, il me fit apporter un présent composé de : un bœuf, deux moutons, unealebasse de miel, une barre de sel, 200 mesures de mil, 500 noix de gourou et 40,000 cauris. On me prévint en même temps de sa part qu'il me recevrait dès que j'en aurais le désir. Je me rendis immédiatement au palais et il m'accueillit très gracieusement. Je lui remis une lettre et un fusil au nom du gouverneur de Saint-Louis, et j'ajoutai en mon nom personnel une filière de corail et trois barres d'ambre. Il parut très satisfait et me fit de nombreuses protestations d'amitié.

Depuis, je vis ici très doucement, me promenant par la ville, qui est grande et curieuse, causant avec les habitants, recevant des visites, soignant des malades, le tout aussi tranquillement que si j'étais à Saint-Germain ou dans la rue aux Ours.

### XIII

Segou-Sicoro, 19 octobre 1878

Je voudrais résumer mes observations sur les populations que je viens de traverser, et si j'avais un titre à donner à cette lettre, ce serait celui-ci : *Des noirs du Sénégal et du Djoliba (Niger).*

Et d'abord je tiens à déclarer que pour moi il n'y a pas infériorité de race entre les noirs du Soudan et les blancs de l'Europe; il n'y a qu'infériorité d'éducation. Pour savoir si réellement ces populations nous sont inférieures, comme on le prétend, il faudrait pouvoir les comparer, non aux Français du dix-neuvième siècle, mais aux Gaulois du troisième siècle avant notre ère.

Je le répète, ces noirs ne sont pas des sauvages; fétichistes ou musulmans, ils ont dépassé les deux premières étapes de l'humanité. Ils ne sont plus chasseurs ni pasteurs. Ils sont arrivés à ce dernier état où l'homme a une demeure fixe, s'attache au sol et demande à la culture raisonnée de la terre ses moyens d'existence. Quand une société en est là, elle est prête pour la civilisation. Mais elle peut attendre l'initiation pendant des milliers d'années, et le moindre progrès, la plus petite découverte, demandent des siècles d'enfantement, si elle reste livrée à elle-même.

Les nègres que j'ai visités connaissent les rudiments de tous les arts utiles et agréables. Ils cultivent le mil, le maïs, le riz, les légumes, l'indigo, le tabac. Ils élèvent des bestiaux, bœufs, moutons, chèvres, chevaux; l'industrie même ne leur est pas inconnue. Ils travaillent le bois. Ils ont des procédés pour fondre le minerai de fer. Ils forgent le fer et ils font avec l'or et l'argent des bijoux d'un travail beaucoup plus fini qu'on ne l'imaginerait. Ils préparent et tannent les peaux. Ils filent, tissent, et teignent le coton. Ils savent travailler l'argile et en font des vases et des ustensiles de ménage, ou

bien ils la gâchent en torchis et en bâtissent leurs habitations et les murs de leurs villes et de leurs villages.

Ils ont des instruments de musique nombreux et variés. Toute une classe d'hommes, les griottes, sont occupés chez eux à cultiver cet art ainsi que celui de la danse et du chant, et ces artistes sont généreusement rétribués.

Un de leurs défauts est d'être peu commerçants. N'étaient les Maures, les Soninkès et les Malinkès, deux races de nègres qui sont en quelque sorte les juifs de cette partie de l'Afrique, ils seraient sans rapport avec le reste du monde.

Le sentiment de la famille est très développé chez eux. Ils aiment et caressent leurs enfants. Cependant la femme, surtout par les musulmans, est regardée comme un être inférieur. L'esclavage existe partout, mais les esclaves sont traités avec douceur, si bien traités même qu'il refusent la liberté, et que l'on voit chaque jour des hommes libres se donner un maître, soit pour s'assurer la nourriture, soit pour occuper un de ces emplois que les chefs réservent à leurs captifs. L'esclavage, il ne faut pas se le dissimuler, est le grand obstacle à la civilisation des nègres du Soudan. Il entretient les guerres perpétuelles qui les déciment, déshonore le travail et les voue à une vie oisive et insouciant; il les immobilise dans leurs habitudes et leur ôte le désir d'améliorer leur situation.

## XIV

Le sultan de Segou n'a pas voulu que je sortisse de ses États pour me rendre dans le Macina : il a prétexté le peu de sûreté des routes ; la véritable raison est qu'il est jaloux de ses relations avec la France ; elles lui donnent un grand prestige dans tout le Soudan occidental, et il tient à ce que nous n'en liions pas de pareilles avec son cousin et rival Tidiani, roi du Macina, qui désire vivement se mettre en rapport avec le gouvernement du Sénégal.

Quoi qu'il en soit, si je n'ai pas pu aller, cette fois du moins, à Tombouctou, j'ai visité les États d'Ahmadou, séjourné cent douze jours à Sikoro et effectué très heureusement une exploration qui a duré plus de onze mois et pendant laquelle j'ai traversé plus de mille lieues de pays peu ou point connus dans la région de l'Afrique qu'il nous importe le plus de connaître, à nous Français, possesseurs du Sénégal et de l'Algérie.

J'ai aujourd'hui, je crois, une idée exacte du pays de Segou, et je vais tâcher de vous résumer les principales observations que j'ai pu y faire. Permettez-moi, toutefois, de réclamer votre indulgence : un séjour de onze mois dans le Soudan m'a mis, maintenant que je suis au repos et que la réaction se produit, dans un état d'énervation fébrile qui me rend tout travail très difficile.

Le jugement que j'avais porté sur le sultan de

Segou s'est modifié lorsque je l'ai vu de près. Ahmadou-Cheikou, qui prend, comme les sultans de Stamboul et de Maroc, le titre d'*Emir el-Moumenin* (commandeur des croyants), serait incontestablement tenu, même en Europe, pour un homme d'une intelligence bien au-dessus de la moyenne ; mais il est indécis, quoiqu'il soit capable, une fois une décision prise, d'en poursuivre patiemment l'exécution pendant de longues années. Il est, de plus, avare, et ses quatre ou cinq cents femmes l'occupent trop.

Ses sujets sont généralement mécontents de lui, et l'on peut prévoir que l'empire fondé par l'Hadj-Omar (le père d'Ahmadou) se désorganisera à sa mort. Il n'a pas su se créer de partisans ; il n'a que des favoris, et a éloigné de lui tous les anciens serviteurs de son père. Il a été constamment malheureux dans les expéditions qu'il a entreprises, et voit son empire diminuer chaque année. Il ne pourrait retrouver toute son autorité que par quelque grande guerre où il obtiendrait enfin un succès.

Depuis longtemps il désire conquérir le Kasso et le Badou, sur le haut Sénégal. Il avait, en acceptant la soumission de Ya-Maudi (petit souverain du Kasso et ayant la prétention de s'interposer entre lui et le gouvernement français), donné un commencement d'exécution à ses projets.

La résistance de Ya-Maudi à l'autorité française avait procuré incontestablement à Ahmadou un regain de prestige, et si l'on n'avait pas su réprimer énergiquement Ya-Maudi en s'emparant de sa

capitale Samboucire (en 1878), non seulement la Confédération kasonkaise aurait été brisée, mais le Fouta tout entier se serait soulevé. Nous devons remercier le gouvernement du Sénégal d'avoir su prévenir une insurrection générale. Elle aurait interrompu le commerce sur tout le fleuve peut-être pendant des années, et, pour le rétablir, nous aurions été dans la dure nécessité de nous imposer de gros sacrifices d'hommes et d'argent.

Le commerce du Sénégal avec le Segou est actuellement minime, et cela pour ce seul motif : la difficulté des transports. Le peu de marchandises européennes amenées du Sénégal à Segou doit être transporté à dos de bœufs ou d'ânes, seuls animaux qui peuvent vivre dans ces parages, à travers un pays qui est tantôt montagneux, tantôt marécageux, tantôt couvert de forêts et partout coupé par des torrents ou des marigots, ce qui oblige à avoir un conducteur pour chaque bête ; aussi un transport de dix lieues dans le Soudan est-il plus difficile qu'un transport de deux cents lieues dans le Sahara, où un homme conduit cinq chameaux et où chaque chameau porte au moins la charge de deux bœufs ou celle de six ânes.

Devons-nous renoncer à tout effort devant cette situation et attendre, pour profiter de richesses qui sont à nos portes, la création d'un chemin de fer ou d'un canal, deux choses qui exigeraient beaucoup d'argent ? Je ne le pense pas, et je crois au contraire que nous devons provoquer ces créations en organisant d'ores et déjà un sérieux trafic entre le Sénégal et le Niger. Les chalands de nos

traitants remontent le Sénégal jusqu'à Médine, à 240 lieues de Saint-Louis; de Médine, point où le Sénégal cesse d'être navigable, à cause des cataractes du Fellou et de Gouina, de Médine à Bamakou, point à partir duquel le Niger est navigable, jusqu'au saut de Boussa, en toute saison pour des embarcations calant trois pieds (les chalands en calent de 1 à 2), il n'y a pas deux cents lieues, et cela par un terrain solide; la question serait donc résolue si l'on pouvait faire les transports d'une façon économique entre Médine et Bamakou. Je crois avoir trouvé la solution de la difficulté dans la création d'une route pour des chars à bœufs entre ces deux points.

Le coût de l'établissement de cette route est insignifiant; il n'y aurait qu'à débroussailler sur une largeur donnée. Les marchandises pourraient donc arriver de Saint-Louis à Médine par eau; là, sans être obligé de rompre les balles, ce qui est toujours un surcroît de dépenses et une cause de pertes et de détérioration, on les chargerait sur les chars et on les transporterait à Bamakou, où on les embarquerait sur de nouveaux chalands. Le Niger, libre jusqu'à Boussa, offrirait en échange ses produits à nos négociants.

Ils ne faut point oublier que les produits du Niger sont ceux qui constituent la matière commerciale des régions les plus riches du monde : le riz, le coton, l'indigo, le tabac, les graines oléagineuses, le fer, l'or, l'ivoire, le beurre végétal, et bien d'autres.

En pénétrant comme marchands dans le Niger,

non seulement nous augmenterons d'une façon considérable notre commerce, mais nous supprimerons sûrement et tout naturellement la traite, et l'esclavage ensuite, dans cette portion de l'Afrique.

Lorsque les produits du sol auront une valeur réelle dans le Soudan occidental et qu'on pourra les échanger contre des marchandises européennes, les propriétaires d'esclaves préféreront conserver leurs captifs et utiliser leur travail que de les exposer sur les marchés. Ces esclaves passeront alors dans la catégorie des captifs de cases. Le contact forcé qu'ils auront avec nos traitants et nos négociants leur apprendra le prix de la liberté, et l'on verra alors une chose inconnue dans le Soudan : ils se rachèteront. Il est à noter, en effet, que, bien que partout les captifs puissent se racheter et quoiqu'il y en ait de forts riches, ils ne se libèrent jamais. Par contre, on voit souvent des hommes libres se faire volontairement captifs pour occuper une position auprès d'un grand personnage, et plus fréquemment encore des hommes libres épouser des femmes captives dont les enfants seront captifs.

Il y a actuellement au Sénégal des hommes d'intelligence et de cœur ; ils veulent ouvrir le Niger au commerce français, le Soudan à la civilisation européenne. J'ai confiance dans leurs efforts, et je suis certain que dans un avenir prochain le succès les couronnera. Ces hommes veulent bien m'honorer de leur confiance ; ils viennent de m'en donner la preuve.

Vendredi dernier, 4 avril, le conseil d'administration de la colonie, siégeant au palais du Gouvernement, me fit appeler dans son sein ; je lui communiquai tous les renseignements que j'ai pu recueillir et je lui soumis les échantillons que j'ai rapportés des produits du Soudan.

A la suite de mes explications, le conseil approuva mon voyage, décida que je devais être conservé au service de la colonie, et me chargea d'une nouvelle mission consistant à me rendre dans le *Macina* par le *Tichit* et *Timbouctou*. Les fonds pour ce voyage sont votés et mon départ est fixé en janvier 1880. De plus, le conseil m'envoie paternellement, aux frais de la colonie, me reposer et passer l'été dans ma famille. Je compte partir de Dakar le 26 de ce mois, et arriver à Bordeaux le 5 mai.

J'ai eu la chance, oui, je dis bien, la chance, d'avoir en arrivant un accès de fièvre et d'être obligé de m'aliter. Immédiatement, le gouverneur, le maire, le président de la chambre de commerce, les adjoints, au nom du conseil municipal et de la ville, sont venus me voir. Tout le monde ici est rempli de bienveillance pour moi, et cette sympathie générale qui m'entoure m'est une bien douce récompense.

Le 20 avril 1878, lorsque je partais pour le Segou, M. le gouverneur m'envoyait à Podor une dépêche pour me souhaiter un heureux voyage, en me disant : *La colonie vous a adopté, son gouverneur ne vous abandonnera jamais.* Cette promesse a été largement tenue : la colonie du Sénégal me considère comme l'un de ses enfants, et son gouverneur, le colonel

Brière de l'Isle, m'a non seulement accordé tout ce que j'ai demandé pour le voyage de Segou, mais, de plus, il n'a laissé passer aucune occasion de faciliter ma tâche. Lorsque je suis rentré, lui et les Sénégalais ont bien voulu, oubliant tout ce qui avait été fait pour moi, ne voir que les résultats obtenus par mon voyage et ne se souvenir que des fatigues, privations, dangers, auxquels j'ai été exposé pendant onze mois et quelques jours.

Les sentiments de gratitude qui remplissent mon cœur sont de ceux qui ne sauraient s'exprimer : on les prouve ; c'est ce que j'espère faire en consacrant à la colonie du Sénégal tout ce que je puis avoir d'intelligence, de force et de courage comme voyageur africain.

---



## QUATRIÈME VOYAGE

---

### DE SAINT-LOUIS A L'ADRAR (1)

---

Le quatrième et dernier voyage accompli jusqu'à ce jour par M. Soleillet, a été fait sous les auspices de M. le ministre des travaux publics. Ce dernier, en effet, chargea le voyageur d'une mission d'exploration entre Saint-Louis, Tombouctou et In Çalah.

M. le colonel Brière de l'Isle, gouverneur du Sénégal en 1879, lorsque M. Soleillet revint de Ségou, lui fit connaître, ainsi que M. Gaspard Devès, maire de Saint-Louis, qu'un Maure Toukna, de l'Oued Noun, nommé Iba, lui proposait de le conduire avec une caravane jusqu'à Tombouctou.

Cet Iba était connu à Saint-Louis depuis une dizaine d'années, comme un conducteur de cara-

(1) Le récit de ce dernier voyage est la reproduction de notes sténographiques que l'auteur est allé recueillir de la bouche même de M. Soleillet. On peut donc le considérer comme non moins exact que ceux qui précèdent.

vanes et dont il était le kébir (chef), qu'il menait dans la capitale du Soudan.

Sur cette proposition séduisante, M. Soleillet établit tout un plan de voyage qui n'était d'ailleurs pas sensiblement différent de celui qu'il avait déjà proposé à la commission du Transsahrien.

Quand il avait quitté le Sénégal en 1879, il avait été décidé qu'il y retournerait par le courrier qui part de Bordeaux le 20 décembre. Afin d'accomplir sa mission et de réaliser son programme, il partit de Paris le 17 décembre, arriva à Bordeaux le 18; là, il apprit que le paquebot ne partait que le 21, en raison de ce que la Gironde était gelée. Le départ de l'explorateur fut donc retardé d'un jour. Il arriva à Dakar le 29 décembre et à Saint-Louis le 1<sup>er</sup> janvier. Il apprit là qu'Iba faisait dire qu'il ne viendrait pas cette année; il avait perdu un frère et il était obligé de rester chez lui pour liquider les affaires de la succession fraternelle.

Le voyageur, très attristé de ce contretemps inattendu, dut alors se préoccuper de trouver un autre moyen de partir. Après en avoir longuement conféré avec le gouverneur de la colonie, il fut décidé, qu'on s'en rapporterait en tout à El-Hadj-Bou-el-Mogdad.

Bou-el-Mogdad est le *tamsir* du Sénégal, ce qui équivaut au titre d'évêque, chef de la religion musulmane; il est aussi le *cadi* de Saint-Louis, le secrétaire, l'interprète et le traducteur pour l'arabe du gouvernement colonial. Ajoutez qu'il est officier de la Légion d'honneur et décoré du Mé-tidjé, et qu'il est extrêmement connu dans le

monde géographique comme ayant fait en 1860 le magnifique voyage de Saint-Louis à Mogador; ajoutez enfin que c'est le premier mahométan du Sénégal qui ait accompli le pèlerinage de la Mecque, et vous comprendrez que c'est non seulement pour les colons, mais aussi pour les indigènes un personnage d'une grande importance.

Elevé comme ses ancêtres chez les Maures Ouled Deiman, Bou-el-Mogdad, qui y fait élever ses fils, est le représentant naturel et autorisé des Maures dans la Sénégambie. C'est chez lui qu'ils descendent tous chaque fois qu'ils viennent de Saint-Louis.

La maison de Bou-el-Mogdad se ressent de cette fréquentation et est des plus curieuses. Elle n'a rien d'extraordinaire dans son aspect extérieur et elle consiste en un grand pavillon carré orné de balcons et situé vers le milieu de la rue de la Mosquée à Saint-Louis. Lorsqu'on y entre, l'aspect en est des plus pittoresques.

Dans la cour intérieure, des femmes peu vêtues pilent le mil, font cuire les aliments. Par-ci, par-là, se trouvent des espaces sablés entourés d'une petite enceinte en planches dans lesquels Maures et noirs font leurs ablutions et leurs prières. Sous des galeries en bois, qui font le tour de cette cour, s'ouvrent des portes conduisant aux magasins et aux écuries; c'est là aussi que se trouvent les escaliers pour monter aux étages supérieurs.

Sous ces galeries, on voit des Maures et des noirs de tous les points de l'Afrique, les uns dormant et les autres causant; il y en a aussi qui font

des ballots, d'autres qui ouvrent des sacs remplis des étoffes du Soudan, et des autres produits, or, gommés, plumes, etc.; d'autres comptent de l'argent. C'est une activité qui rappelle nos marchés européens.

Au premier étage, se trouve le logement de Bou-el-Mogdad dont la physionomie mérite d'être décrite au moins à grands traits. Il a la barbe blanche, le nez gros et un peu épaté, l'œil fin, recouvert de sourcils gris très longs. Au cou, il porte un chapelet et son costume est celui des Maures.

Au premier étage, Bou-el-Mogdad a sur les galeries une école, comme en ont d'ailleurs tous les marabouts.

Depuis son voyage de Mogador, il a constamment été l'homme sur lequel on s'est appuyé chaque fois qu'on a voulu obtenir quelque chose des indigènes. Dernièrement encore, c'est à lui qu'on a été redevable du traité conclu avec le roi du Cayor pour qu'il laissât passer sur son territoire le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, et c'est lui seul qui fut chargé de toute la négociation.

M. Soleillet connaissait cet homme important depuis l'année précédente; le général Faidherbe, qui honore l'explorateur de son amitié et avec qui celui-ci en avait causé, lui avait fait un grand éloge du marabout et lui avait dit que c'était l'homme sur lequel il fallait s'appuyer pour mener à bien son entreprise.

Le voyageur, obligé de renoncer à l'idée si séduisante de partir avec une caravane, résolut, d'après les conseils de Bou-el-Mogdad, de mettre

son exploration sous la protection des marabouts et particulièrement de réclamer l'appui de Saad-Bou. Il éprouva toute sorte de difficultés pour engager les gens qui devaient l'accompagner, mais enfin il finit par s'assurer le concours de deux taleb de Saad-Bou, Abdalah et Ibrahim, et il engagea deux domestiques dont un chamelier.

Le 15 février, M. Soleillet fit partir en avant ses bagages de Saint-Louis. Le matin, Bou-el-Mogdad, auquel il avait fait en arrivant un cadeau, vint le voir et lui apporta en présent de départ deux *tolbé* blancs brodés (ce sont de grandes blouses qu'on porte en dessus de ses vêtements), et deux paires de babouches. Dans tout ce monde de l'Afrique occidentale, le cadeau joue un très grand rôle, non seulement par ceux que l'on fait, mais encore par ceux que l'on reçoit. C'est ainsi qu'un cadeau de départ indique d'une façon complète que celui qui vous le fait vous considère comme son ami et vous place sous sa protection.

L'explorateur ne quitta Saint-Louis que le lendemain 16 et il alla jusqu'à N'Diago, village noir où il y a un camp de convalescents français.

Quand il avait quitté la capitale du Sénégal, tout le monde lui avait souhaité un heureux voyage. Deux officiers de spahis, MM. Verne et Mers, d'anciens amis qu'il avait connus en Algérie, l'accompagnèrent jusqu'à N'Diago, où il fut obligé de séjourner quelque temps pour terminer ses derniers préparatifs de départ. Cet arrêt se prolongea jusqu'au jeudi 29 février.

Ce jour-là, après la sieste, M. Soleillet revêtit le

costume indigène. Ce costume se composait de bottes molles en maroquin rouge, d'un grand pantalon en coton blanc, nommé *seroual*, d'une grande chemise de même étoffe (Turquie), le tout recouvert par un tolbé en étoffe plus foncée. Ce dernier vêtement ressemble tout à fait à la toge des avocats et n'est autre chose qu'une vaste blouse aux manches très amples. Quant à la coiffure, elle se composait d'un bonnet rouge en laine (*chéchia*) et d'une pièce de mousseline qui servait à la fois de voile, de haïk et de turban. M. Soleillet portait en outre, suivant une habitude qu'il avait contractée dès son premier voyage, un gros crayon noir pendu à son cou à l'aide d'une ficelle. C'est à l'aide de ce crayon qu'il prenait ses notes de voyage sur un carnet qu'il avait pendu aussi, afin de ne pas le perdre.

Le voyageur était monté sur une mule très fine de race, à la robe blanche et qui venait de Mostaganem. Il tenait d'ailleurs à avoir une telle monture, car la mule est de tous les animaux le plus résistant et le plus sobre. On a avec lui les agréments que vous procure un cheval; on peut le faire aller à droite, aller à gauche, marcher vite ou doucement, et comme sa constitution est beaucoup plus rustique, il peut supporter les mêmes fatigues que le chameau lui-même. Ce dernier animal constitue la plus enhuyeuse des montures. On ne peut ni le faire arrêter ni le faire aller plus vite. Les chameaux, dans une caravane, se suivent comme les wagons d'un train, et les Touaregs eux-même, qui sont bons cavaliers, ne peuvent arriver à modifier leur allure. La mule, et surtout la mule

blanche, est partout la monture des marabouts et des hommes d'étude.

Celle que montait M. Soleillet avait une bride de forme arabe, à œillères, et une selle turque à vaste et large dossier. Derrière le trousquin de la selle, se trouvait enroulé un burnous en laine à raies grises et blanches, cadeau de Si Mohamed-Ben-Driss. Ce dernier, pour faire ce présent, avait usé d'un procédé aussi ingénieux que galant. Il l'avait envoyé à Paris à un ami commun avec recommandation de ne le donner à l'explorateur que lorsqu'il partirait pour son voyage.

Sur le pommeau de la selle, très élevé, était pendue une *djebira*, grand sac qui servait à contenir des papiers et des objets divers; nous avons dit que le carnet de voyage pendait attaché au cou, et M. Soleillet y écrivait les notes en cheminant sur sa mule, sans se préoccuper des secousses de la route.

Pour faire le relevé de l'itinéraire qu'il suit, M. Soleillet emploie un moyen simple et ingénieux; il prend sa boussole, met le nord en face de lui et note le point où s'arrête son aiguille en se tournant vers la ligne suivie par ses chameaux. Il obtient ainsi un chiffre qui indique l'angle formé par le nord de la boussole et le nord magnétique. Il prend en même temps la hauteur du baromètre.

Cette opération se fait tous les quarts d'heure au moins et quelquefois toutes les minutes dans les routes accidentées. L'explorateur note en outre l'aspect du terrain et du paysage; il prend des échantillons des pierres, des insectes et des plantes

qu'il trouve sur sa route ; il note enfin avec soin les noms des plantes ainsi que les noms des pays traversés, sur les indications des compagnons de route lettrés qu'il peut avoir. Le soir, dès que la halte a été ordonnée, il retranscrit à la plume sur un deuxième carnet toutes les notes qu'il a écrites le jour au crayon sur son carnet de voyage.

Le costume que nous avons décrit est non seulement commode, mais il a toujours plu aux populations chez lesquelles le voyageur s'est présenté. Chaque fois, qu'ainsi habillé, il a pénétré dans un village des noirs, les indigènes le voyant arriver accouraient sur son passage et pour le complimenter, lui disaient qu'il ressemblait à un chérif.

Quand la petite caravane repartit de N' Diago, elle comprenait quatre chameaux chargés, attachés à la queue l'un de l'autre, au moyen d'une corde qui passait dans la cloison de leur narine droite. La corde du premier chameau était tenue par le Taleb Abdalhah qui dirigeait la marche.

Les trois hommes cheminaient sur le flanc de la colonne. Quant au voyageur, monté sur sa mule, il avait à côté de lui, l'arçon à la botte, un jeune Maure qui conduisait un cheval à un traitant de Saint-Louis, Mah-Say, pour le donner au roi Héli. Cet enfant s'appelait Mamadou Cheikh et était très intelligent ; ses reparties amusaient fort le voyageur.

Une chienne griffonne que le lieutenant Mers avait donnée à M. Soleillet avant son départ gambadait à ses côtés.

Ils suivirent d'abord les bords de la mer jusqu'à

sept heures, moment de la halte du soir. Ils établirent leur campement près des dunes qui bordent l'Océan. Le domestique de M. Soleillet, Boubakar-Kann Dialo, noir de Saint-Louis, arrangeait les bagages en entassant les ballots et en en formant une ligne avec deux tas moins long en retour. Au milieu, sur un pagne, se plaçait la selle de la mule et les armes de l'explorateur. Quant à ce dernier, roulé dans son burnous, après avoir transcrit ses notes de la journée et diné avec du biscuit et du thé, il s'endormait étendu sur le sol. Ce premier campement eut lieu près d'un puits nommé N' Dianer.

Le lendemain, ils continuèrent leur route le long de la plage. Sur les midi, comme ils passaient devant un lieu appelé N' Dioud, leurs bêtes furent attaquées par des mouches grises appelées *soudé* par les indigènes. Ces mouches ont la forme générale d'un taon ordinaire, mais elles sont plus plates ; leur couleur est d'un gris sale et leur morsure serait mortelle pour les chameaux et les chevaux si on ne prenait la précaution de les laver à l'eau de mer. Cette observation pourra peut-être être utile aux voyageurs qui parcourent les régions tropicales de l'Afrique orientale et leur fournir un remède contre la piqûre des mouches tsê-tsé qui nous paraissent les cousines germaines des mouches soudé. Cette médication était confiée à Abdalhah et à Madjfout qui, avec une patience dont les Maures et les Arabes ont seuls le secret, faisaient coucher les chameaux et la mule dans la mer où ils étaient douchés par les vagues.

M. Soleillet profita de l'arrêt forcé causé par cet accident pour prendre lui-même un bain à la lame ; on campa sur la grève et le chef de l'expédition, pour braver les 46° 2 centigrades qui régnaient sur le sable et qui frappaient sur sa tête, fit ouvrir son grand parapluie de coton bleu à l'ombre duquel il s'installa.

Le soir, après avoir traversé une dune et un marigot, la caravane s'arrêta à un endroit nommé Aouati, où on resta deux jours à attendre Malissé. Là, M. Soleillet acheta un cinquième chameau pour y faire monter Bou-Bakar et qui, devant permettre à tous ses gens de monter par-dessus les charges, rendrait la marche plus rapide.

Des Maures marabouts, campés dans les environs, vinrent voir M. Soleillet. On sympathisa à merveille et les visiteurs ayant demandé le nom de l'explorateur à son garçon, ce dernier le dit et ils le traduisirent en *Soulé*, diminutif de *Souliman*. Ce sobriquet resta à M. Soleillet pendant toute la durée de son voyage...

C'est à ce moment que se place la précieuse découverte rapportée de ces contrées par l'intrépide explorateur et dont nous avons déjà parlé dans sa biographie. M. Soleillet, qui est non seulement un vaillant voyageur, mais un savant et un homme pratique, s'est dans chacun de ses voyages préoccupé de rapporter à son pays quelque chose d'utile, provenant des régions qu'il venait d'explorer. C'est ainsi qu'à la suite de son premier voyage il a signalé l'existence dans le Sahara algérien de gisements importants de houille. En revenant d'In-Çalah, il

indiquait de même à la chambre de commerce d'Alger l'existence de quantités notables de potasse minérale sur certains points de la route qu'il avait parcourue. Enfin il a rapporté de son voyage à Ségou ce précieux beurre végétal qui déjà est répandu dans le commerce et dans l'industrie des Européens.

Pendant son dernier voyage, en étudiant les plantes qui se trouvaient sur sa route, il remarqua un arbuste de la famille des *ficus* et que les Maures nomment *fernan*. Cet arbuste est rempli d'un suc blanc et laiteux qui jaillit avec une certaine force quand on pratique une incision dans le tronc ou dans les tiges principales; tel est ce lait qui produit le caoutchouc analysé par M. le baron Thénard et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Cet arbre pousse en énorme quantité et d'une façon dominante dans tous les terrains non inondés depuis le Sénégal jusqu'à l'Adrar; si l'on en croit même les indigènes, la région du *fernan* s'étendrait jusqu'à l'Oued Noun, frontière sud-ouest du Maroc. Il est désormais certain que la récolte de ce lait jusqu'à présent inutilisé deviendra l'objet d'un trafic important.

Les voyageurs continuèrent leur route, souvent obligés de suivre la plage de la mer qui a une largeur moyenne de 200 mètres.

Cette plage, du côté des terres, est bordée par une bande de dunes de sable dont le tiers au moins est couvert par des tamarins, des coloquintes et d'autres plantes rampantes qui forment comme les mailles d'un filet et maintiennent le sable. Les

deux autres tiers sont composés de sables mouvants.

Ces dunes ont une largeur de 500 mètres à 1 kilomètre au plus. De l'autre côté de ces contreforts se trouvent des terrains en partie inondés pendant l'hivernage. Ces terrains sont séparés entre eux par des sortes de lacs qui, dans leur ensemble, ont l'aspect d'une ligne de festons. Ces lacs présentent une particularité singulière. Quand l'eau douce venant de l'intérieur trouve un passage dans une vallée formée par les dunes, le lac se trouve en communication avec la mer; en raison de l'élévation des eaux à marée haute, son eau est salée. Les autres lacs au contraire sont remplis d'eau douce.

C'est dans ces régions que commencent les forêts de gommiers. Ces gommiers sont une sorte d'acacias tout petits dans cette contrée très tourmentée et ont la forme de buissons. Les Maures font recueillir la gomme par leurs captifs. Elle s'obtient par des incisions faites dans le tronc de l'arbre et en ramassant la gomme qui a coulé sur le sol; elle est de l'espèce qu'on appelle gomme du Sénégal. Les esclaves envoyés à cette récolte doivent chacun rapporter unealebasse remplie de gomme à midi et à 6 heures du soir. On ne leur donne rien à manger et ils doivent se nourrir avec de la gomme sans préjudice des quantités qu'ils doivent en rapporter. C'est à cause de cette fructueuse récolte que les Maures désirent posséder tant de noirs et par contre, c'est pour cela que les noirs montrent tant de répugnance à aller visiter le pays des Maures.

En continuant leur route, les voyageurs se croi-

sèrent avec plusieurs caravanes qui se rendaient à Saint Louis chez Bou-el-Mogdad. Toutes firent à M. Soleillet le meilleur accueil. Racontons une de ces rencontres et le cérémonial qu'elle entraîne.

Le soir le campement s'établit près des puits où les voyageurs font quelquefois de curieuses rencontres. Le 27 février, la caravane de M. Soleillet s'était arrêtée vers un puits au milieu des dunes. Tout à coup on vit sortir du milieu des broussailles une vieille femme ridée, maigre et déguenillée, semblable aux fées de nos légendes. L'explorateur interrogea ses compagnons de route et il apprit que cette malheureuse vit là en se prostituant aux gens des caravanes.

Le 28, les voyageurs rencontrèrent une caravane composée de huit hommes et de 21 chameaux chargés de dattes. M. Soleillet sut bientôt que les dattes n'étaient qu'un chargement apparent et que sous ces fruits, la caravane emportait cachés des plumes d'autruche, de l'or et d'autres objets précieux.

Ces gens vinrent au devant de l'explorateur, lui demandèrent des nouvelles et lui parlèrent de Bou-el-Mogdad.

D'autres fois, les voyageurs rencontrèrent des caravanes de chevaux ; telle fut celle qu'ils croisèrent le 1<sup>er</sup> mars au moment où ils quittaient tout à fait les bords de la mer et qu'il entraient en plein Sabara. Il était environ dix heures du matin et ils virent au loin quelques chameaux et une dizaine de chevaux, les uns en liberté, les autres montés. Quand la rencontre eut lieu, le chef de cette cara-

vane, un parfait gentleman, vint à M. Soleillet et lui demanda des nouvelles de Bou-el-Mogdad chez qui il allait ; il ajouta qu'il faisait partie de la tribu des Ouled-bou-Sba.

Ces Maures accoururent auprès de l'explorateur, montant leurs chevaux à poil, les conduisant sans bride ni licol avec une petite baguette. Ils s'amuserent ainsi à les faire galoper autour de la mule de M. Soleillet, ce qui les faisait hennir à la grande joie de leurs maîtres qui étaient de véritables sauvages. Il se fait un commerce assez important de chevaux entre le Maroc et le Sénégal, parce que les rois noirs de l'intérieur payent les chevaux de race marocaine un prix très élevé.

La caravane d'exploration trouva dans la région des lacs des myriades d'oiseaux, surtout des pélicans et des aigrettes.

Quand par hasard les voyageurs rencontraient des tribus maures qui étaient en déplacement, ils leur achetaient des moutons et entraient ainsi en relation amicale avec eux. Tous venaient voir M. Soleillet, hommes et femmes, avec leurs enfants complètement nus. Tous demandaient du tabac (*atteni derré*) ; M. Soleillet aurait voulu refuser mais souvent cela lui était impossible.

— Comment ! lui dit un jour un vieillard, à la physionomie douce et bonne, oseras-tu refuser une pipe à un vieillard à barbe blanche qui n'a pas de tabac ?

La curiosité de ces gens était inouïe, tout les étonnait. M. Soleillet reconnut tout à fait qu'il était dans le Sahara à deux choses. Il trouva des

traces de gazelle; ou plutôt ce fut Madj Fout qui ramassa des crottes de gazelle et les apporta avec une joie extraordinaire.

— Maître, dit-il, nous voilà rentrés chez nous, car voilà le pays des gazelles.

Une autre preuve de leur entrée au Sahara ne tarda pas à se produire; c'était la série des effets de mirage; M. Soleillet affirme que dans l'un d'eux il a certainement vu Saint-Louis. Selon l'explorateur, il y a deux sortes de mirages. Dans l'une on voit devant soi un lac avec de l'eau au-dessus duquel s'entassent d'épaisses forêts. Sous cette forme du phénomène, les objets se présentent absolument comme s'ils existaient. Ces objets en effet existent réellement devant les yeux des spectateurs, mais ils sont déformés par la raréfaction de l'air qui grandit un fêtu de façon à le montrer comme un arbre géant: des herbes prennent ainsi la dimension de palmiers et le sable brillant se transforme en une nappe d'eau.

L'autre effet de mirage est le résultat d'un phénomène physique de réfraction qui fait voir des objets existant réellement mais dans un milieu plus ou moins éloigné du lieu où ils se trouvent et dans ce cas ces objets apparaissent toujours renversés, comme l'image qu'on regarde dans une chambre noire.

En entrant dans le Sahara; les voyageurs rencontrèrent un ennemi. C'était une petite plante nommée dans le pays *intili* et qui est une sorte de gratron. Cette plante s'accroche à tous les vêtements et sa piqûre est très douloureuse; elle est

plus aiguë que celle des moustiques et bien plus insupportable, car on n'a pas de moustiques le jour et la nuit on parvient à s'en préserver avec de la fumée. L'intili au contraire se rencontre partout et s'attache partout, sans qu'il soit possible de s'en préserver.

Le 5 mars, après avoir traversé des dunes de sable rouge et quelques petits plateaux rocheux, les explorateurs entrèrent dans la région de Tingnoubra où se trouve une *sebka*, mine de sel gemme, qui constitue un des principaux revenus du roi des Trazzas. Pour se faire une idée de cette mine, qu'on s'imagine le fond d'une vallée s'étendant de l'est à l'ouest. Tout autour se trouve un véritable réseau de petites dunes de sable de couleur noisette avec des cailloux et des affleurements de roches. Là, poussent des pins maritimes et des joncs. Au milieu se trouve une boue rougeâtre, dans laquelle, à mesure qu'on avance, on aperçoit de grandes plaques de sel plus ou moins blanches, d'épaisseur variable, mais atteignant parfois 20 centimètres sur une longueur et une largeur de plusieurs mètres.

Les Maures exploitent cette mine en débarrassant ces plaques de l'argile qui les souille et où elles sont noyées; alors ils les scient suivant une grandeur régulière et font ainsi ces plaques de sel qui sont l'objet du commerce de tout le Soudan.

Le soir du même jour, vers cinq heures, la caravane arriva au *Mansar*; c'est le nom qu'on donne au camp royal. Les camps qui s'appellent dans le nord de l'Afrique *Douar*, se nomment chez les Maures avoisinant le Sénégal des *Frique*.

Le camp d'Ely est situé dans la région Embidn-Elh-djoud ; il doit être à 60 ou 70 kilomètres à l'est de la mer et à 350 kilomètres environ du nord de Saint-Louis. Le camp du Mansar se compose d'une quarantaine de tentes. Autour de ce camp principal, se trouvent une dizaine d'autres camps faisant aussi partie du domaine d'Ely. Ce mansar a quarante ou cinquante tentes disséminées sur un plateau à peu près uni et qui sont placées assez régulièrement en affectant la forme générale d'un demi-cercle.

Ces tentes sont noires ; ce sont les femmes qui les fabriquent avec de la laine de mouton noir et du poil de chameau. Elles sont de différentes grandeurs. Au milieu du camp, se trouve un vaste espace laissé vide.

Quand il vit qu'il allait arriver au camp, M. Soleillet se mit à la tête du convoi. Les enfants accoururent au devant de lui, ainsi que les hommes. L'explorateur aperçut devant la tente principale, qui était la tente du milieu, un groupe au milieu duquel apparaissait un personnage vêtu de blanc. Il reconnut que c'était le roi. Les Maures en effet ont pour usage que les rois seuls et les princes de sa famille, ce que nous appellerions en Europe, les princes du sang, puissent porter le pantalon blanc. C'est leur seule marque distinctive.

L'explorateur hâta le pas de sa mule et quand il arriva devant le groupe, plusieurs s'en détachèrent précipitamment pour lui tenir l'étrier. Il descendit gravement ainsi de sa monture, en ayant soin d'appuyer le pied sur la croupe de sa mule.

Dès qu'il fut à terre, le roi Ely vint à lui et le tenant par la main, le fit entrer dans sa tente. Cette habitation était fort grande et séparée en trois pièces.

Au milieu, était une pièce carrée; les murailles et le plafond en étaient faits avec de la peau tannée et préparée de façon à ce qu'on pût y tracer des dessins, qui du reste y figuraient peints en rouge et en noir. Le fond de la peau était fauve et l'ensemble en était très décoratif.

Le mobilier de la tente consistait en chevalets sur lesquels se trouvaient les fusils du roi. C'étaient de fort beaux *fusils français*. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'on appelle ainsi l'ancien fusil de chasse à deux coups et à pierre. Ceux du roi étaient très riches et garnis d'argent. Sur un autre chevalet étaient sa selle et les harnais de son cheval; puis sur un autre le *bassour* de sa femme, sorte de litière qui se met sur les chameaux. Ce bassour était fort beau, fait de drap écarlate et garni de cuivre argenté et doré. Sur d'autres chevalets, on voyait encore deux grands sacs en peau, avec des franges, des cordons et beaucoup de dessins; enfin M. Soleillet remarqua encore une petite valise en toile à voile comme celles qui sont nouvellement de mode en Europe et qu'on appelle *chemin de fer*.

Le sol était recouvert de nattes en fibres de palmier, tressées avec de la peau. Sur ces nattes étaient tendus des tapis, des peaux de mouton tannées et quelques coussins de peau qui n'étaient autre chose que des sacs dans lesquels on enfermait des vêtements. Ces coussins étaient disséminés, çà et là,

Dans un coin de la tente se trouvait accroupie la femme d'Ely dont nous parlerons tout à l'heure.

Le roi fit asseoir son hôte, se plaça à son côté, lui donna deux coussins pour s'appuyer, lui demanda de ses nouvelles, des nouvelles de Saint-Louis, du gouverneur, de Bou-el-Mogdad. M. Soleillet lui présenta alors les lettres qu'il avait pour lui, une du gouverneur, une autre de Bou-el-Mogdad et une de MM. Merle et Robert, négociants de Bordeaux, en relations d'amitié avec lui depuis longtemps.

Ely, pour lire cette correspondance, demanda ses lunettes. C'est un objet de grand luxe chez les Maures et les noirs, et M. Soleillet a vu peu de grands personnages qui ne s'en servissent pas. Il faut considérer que dans ces contrées, le soleil et les sables abîment rapidement la vue : l'explorateur en a eu la preuve à ses dépens.

La femme du roi se leva et alla chercher l'objet demandé dans la valise dont elle portait la clef suspendue à son cou.

Lorsque Ely eut lu ses lettres, il demanda au voyageur de voir le sauf-conduit du Grand-Chérif, sultan de la Mecque que M. Soleillet avait et dont il était parlé dans la lettre du gouverneur. Le Français lui présenta cette pièce qu'il avait fait monter sur de la soie. Ely la prit avec respect, toucha le cachet de sa main droite et se la passa ensuite sur le visage. Comme elle était écrite en caractères orientaux et dans le plus pur arabe littéral, le roi avait de la peine à la lire ; M. Soleillet s'en aperçut et comme Bou-el-Mogdad, qui pense à

Dès qu'il fut à terre, le roi Ely vint à lui et le tenant par la main, le fit entrer dans sa tente. Cette habitation était fort grande et séparée en trois pièces.

Au milieu, était une pièce carrée; les murailles et le plafond en étaient faits avec de la peau tannée et préparée de façon à ce qu'on pût y tracer des dessins, qui du reste y figuraient peints en rouge et en noir. Le fond de la peau était fauve et l'ensemble en était très décoratif.

Le mobilier de la tente consistait en chevalets sur lesquels se trouvaient les fusils du roi. C'étaient de fort beaux *fusils français*. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'on appelle ainsi l'ancien fusil de chasse à deux coups et à pierre. Ceux du roi étaient très riches et garnis d'argent. Sur un autre chevalet étaient sa selle et les harnais de son cheval; puis sur un autre le *bassour* de sa femme, sorte de litière qui se met sur les chameaux. Ce *bassour* était fort beau, fait de drap écarlate et garni de cuivre argenté et doré. Sur d'autres chevalets, on voyait encore deux grands sacs en peau, avec des franges, des cordons et beaucoup de dessins; enfin M. Soleillet remarqua encore une petite valise en toile à voile comme celles qui sont nouvellement de mode en Europe et qu'on appelle *chemin de fer*.

Le sol était recouvert de nattes en fibres de palmier, tressées avec de la peau. Sur ces nattes étaient tendus des tapis, des peaux de mouton tannées et quelques coussins de peau qui n'étaient autre chose que des sacs dans lesquels on enfermait des vêtements. Ces coussins étaient disséminés, çà et là,

Dans un coin de la tente se trouvait accroupie la femme d'Ely dont nous parlerons tout à l'heure.

Le roi fit asseoir son hôte, se plaça à son côté, lui donna deux coussins pour s'appuyer, lui demanda de ses nouvelles, des nouvelles de Saint-Louis, du gouverneur, de Bou-el-Mogdad. M. Soleillet lui présenta alors les lettres qu'il avait pour lui, une du gouverneur, une autre de Bou-el-Mogdad et une de MM. Merle et Robert, négociants de Bordeaux, en relations d'amitié avec lui depuis longtemps.

Ely, pour lire cette correspondance, demanda ses lunettes. C'est un objet de grand luxe chez les Maures et les noirs, et M. Soleillet a vu peu de grands personnages qui ne s'en servissent pas. Il faut considérer que dans ces contrées, le soleil et les sables abîment rapidement la vue : l'explorateur en a eu la preuve à ses dépens.

La femme du roi se leva et alla chercher l'objet demandé dans la valise dont elle portait la clef suspendue à son cou.

Lorsque Ely eut lu ses lettres, il demanda au voyageur de voir le sauf-conduit du Grand-Chérif, sultan de la Mecque que M. Soleillet avait et dont il était parlé dans la lettre du gouverneur. Le Français lui présenta cette pièce qu'il avait fait monter sur de la soie. Ely la prit avec respect, toucha le cachet de sa main droite et se la passa ensuite sur le visage. Comme elle était écrite en caractères orientaux et dans le plus pur arabe littéral, le roi avait de la peine à la lire ; M. Soleillet s'en aperçut et comme Bou-el-Mogdad, qui pense à

tout, avait eu l'heureuse idée de transcrire cette pièce en caractères barbaresques et d'en faire une glose, le voyageur la donna au roi. Quand Ely l'eut lue, son hôte vit sur son visage des marques non douteuses de satisfaction.

En ce moment, le marabout appelait les musulmans à la prière du soir. Ely sortit de sa tente, accompagné de ses gens et de Bou-Baker qui était venu avec M. Soleillet. La reine elle-même se plaça devant la tente pour faire son salam (prière).

Le roi Ely était un homme de haute taille et avait toutes les apparences d'une force herculéenne. C'était d'ailleurs une réputation qui lui était parfaitement acquise. Son teint était complètement noir; ses traits étaient ceux de la race nègre, le nez épaté, les lèvres épaisses, les cheveux crépus; son visage était fortement marqué par la petite vérole; mais il avait l'œil intelligent, expressif et doux de la race maure.

Ely est le fils de Mohamed-el-Habid et de Gondebot, reine de Walo. Mohamed-el-Habid, voulant faire cesser la guerre qui existait entre le Walo et les Trazzas avait contracté cette union, pensant que son fils Ely aurait la couronne du Walo, tandis que son frère serait roi des Trazzas. A la mort de son frère aîné, Ely se porta comme candidat au trône des Trazzas, et aidé par les parents de sa famille maternelle, il est parvenu à se faire reconnaître par une partie de cette puissante tribu. Les autres fils de son père sont cependant toujours en guerre avec lui, et grâce au concours d'autres alliés, il n'ont cessé de le combattre.

Ely a été élevé à Saint-Louis ; il est considéré comme un enfant de cette ville. Il s'y est marié déjà deux fois avec des filles de la ville et il était, au moment du voyage de M. Soleillet, fiancé à une troisième ; cependant, dans sa tribu, il n'a absolument qu'une femme.

Très courageux et brave guerrier, il est redouté de ses ennemis qui disent qu'à la guerre, il se transforme en tigre et en lion. On parle aussi beaucoup de ses gris-gris qui lui viennent de sa mère et le rendraient invulnérable. Les Maures disent que pour le tuer, il faudrait lui écraser la tête entre deux pierres. Il avoue modestement qu'il suffirait pour cela d'une balle d'or.

Ely administre la tribu des Trazzas qui est très importante et qui a de nombreux tributaires, au moyen de trois ministres. Le premier occupe une charge que l'on appelle *khayem-tenos*. C'est lui qui assure la perception de l'impôt ; il en garantit même la moitié sur sa propre fortune ; la loi l'en rend responsable. Le *khayem-tenos* actuel, Mohamed-Mouloud, est un bon vieillard d'une soixantaine d'années ; il a les cheveux et la barbe frisés, d'une blancheur de neige ; sa figure est bonne, ouverte et franche.

Le deuxième ministre s'appelle Ibrahim. C'est un homme d'un certain âge et à la longue barbe grise. M. Soleillet l'a peu vu et l'a peu connu.

Le troisième, Kaeiroun, est un Maure d'une quarantaine d'années, à la physionomie intelligente et expressive. Il a été dans sa jeunesse en France et en Angleterre, et il a passé neuf mois à Paris

chez M. Brossard de Corbigny. Il parle très facilement le français.

Lorsque la prière fut terminée, Ely vint reprendre son hôte dans la tente et le conduisit au logement qui avait été préparé pour lui. C'était une petite chambre en peau qu'on avait établie pour le voyageur dans la chambre de la nourrice des enfants du roi. Ce petit logement était meublé de nattes, de tapis et de coussins. A peine M. Soleillet y était-il assis qu'on lui annonça l'arrivée de Maliçay, ce traitant de Saint-Louis avec qui il s'était donné rendez-vous chez Ely.

L'explorateur alla à sa rencontre et le vit descendre de cheval en grand costume, botté, éperonné, le revolver à la ceinture, le Lefauchaux sur l'épaule et la cravache à la main.

Ely envoya à M. Soleillet de quoi faire son souper et après que son hôte eût pris son repas, il alla le visiter, accompagné de Maliçay, de Mohamed-Mouloud et de Kaeiroun ; et c'est en cette société choisie que le voyageur passa la soirée. Il avait en plus avec lui Bou-Bakar qui, en sa qualité d'enfant de Saint-Louis et de fils d'un ancien prince du Bondou, qui fut chef de la milice indigène au Sénégal, n'était pas déplacé au milieu de tant de grands personnages. Un cercle de guerriers était établi devant la tente et regardait avec admiration la bougie qui l'éclairait.

Suivant un ancien usage qu'ont les noirs au Sénégal d'avoir un mouton familier, Ely en a un qui est apprivoisé et qui le suit partout comme pourrait le faire un chien fidèle. Ce singulier compagnon du

roi accourait d'un bout du camp à l'autre en se précipitant au moindre signal de son maître. Ely prenait plaisir à le faire emmener et à l'appeler ensuite : *mouk ! mouk !* Le mouton alors se précipitait dans la tente, courant et sautant au milieu du cercle des guerriers, au grand plaisir des hôtes spectateurs de cette course singulière.

M. Soleillet fit à Ely un cadeau qui parut le rendre très satisfait. Il consistait en deux tapis français, quelques bibelots et une certaine quantité de tabac.

Le dénuement des sujets d'Ely, au moment de la visite de l'explorateur, dépassait tout ce qu'on pourrait imaginer. Le roi lui-même était sans une seule *tête de tabac* ; on appelle ainsi un paquet de six feuilles réunies. Il n'avait pas un grain de riz ou de mil, pas de sucre, pas de biscuit, pas de dattes et il était dans la nécessité de se nourrir exclusivement de lait et de viande séchée, tandis que ses chevaux devaient se contenter de lait et d'herbe.

L'existence des Maures de cette contrée est en effet très singulière. Lorsqu'ils vont sur les bords du Sénégal, en avril et mai, ils font des provisions de toute nature, riz, biscuits, mil, mélasse, tabac, etc. Pendant trois mois, l'abondance règne chez eux, puis ils remontent du côté de l'Adrar trois mois plus tard, quand leurs provisions sont depuis longtemps épuisées. Là ils achètent encore des dattes, du mil et du tabac : une nouvelle ère de prospérité commence, mais hélas ! elle est passagère comme la première. Il en résulte que l'existence de ces peuples se

partage en séries consécutives de trois mois d'abondance et de trois mois de famine.

Le samedi, 6 mars, M. Soleillet fut étonné le matin, à son réveil, de se trouver abrité sous une tente. Depuis Indiago, cela ne lui était pas arrivé. En se levant il alla visiter ses gens qui étaient établis en dehors du camp. Quand il retourna à sa tente, il rencontra Maliçay qui lui fit voir et remarquer les chevaux d'Ely. Il y en avait quelques-uns de fort beaux; l'explorateur admira notamment une grande jument grise de rare algérienne que le roi avait payée sept mille francs.

Ce jour là, le roi avait donné l'ordre de lever le camp. M. Soleillet assista aux préparatifs très curieux de cette opération. Ce sont les femmes seules qui plient les tentes et font les ballots. Les hommes les chargent sur des chameaux, des ânes ou des bœufs. Le voyageur vit le roi Ely lui-même, avec une simplicité toute patriarcale, faire placer le bassour de sa femme sur une grande charrue blanche, et aider cette dernière à monter, ce qui n'était pas une opération facile, vu l'obésité de la dame. Au-dessus du bassour se trouvait une espèce de ciel de lit dans lequel il fallait entrer et les dimensions de la reine lui rendaient la chose très difficile.

Ely monta sur son cheval; on amena au voyageur sa mule sellée et tout le monde partit joyeux avec des allures rapides. Plusieurs hommes, entre autres Mohamed Mouloud, étaient montés sur des meharis et avaient leur femme, assise derrière eux en croupe. La selle dont on se sert pour monter

sur les chameaux a la forme d'une assiette, avec un trousquin devant, un dossier derrière. On conduit les chameaux au moyen d'une corde passée dans un anneau en fer rivé dans leur narine droite.

Partie à 7 heures 45, la caravane arriva, à 9 heures 50, à l'endroit où devait s'établir le nouveau mansar. Celui-ci se trouvait à 15 kilomètres environ au sud de l'ancien camp.

Dès l'arrivée, les femmes se mirent à redresser les tentes et M. Soleillet alla s'asseoir sous la sienne. Là, les hommes accoururent pour le voir et s'amuserent à le faire écrire en arabe sur le sable. C'est ainsi qu'autrefois Mongo-Park, arrivé chez le roi Aly, dont il fut le prisonnier, rendait sa situation plus tolérable auprès des Maures en écrivant lui-même et en les faisant écrire sur le sable du désert.

Une jeune femme fort jolie, qui vint visiter l'explorateur, l'étonna en chantant des vers arabes qu'elle improvisait. Elle faisait aussi des dessins très gracieux sur le sable. Pour faire ces dessins, la femme usait de ses mains, remuant les doigts avec l'agilité d'une pianiste. C'est ainsi qu'elle imitait le pas des chevaux, et qu'elle dessinait des oiseaux, des foules, etc.

Elle écrivit son nom et se montra très surprise quand M. Soleillet le lui lut : Aïcha. Cette femme appartenait à un monde spécial artistique et où se recrutent les femmes qui chantent et dansent dans les fêtes et celles qui préparent les peaux sur lesquelles elles tracent de gracieux dessins.

Un taleb du cheikh Saad-Bou, qui se trouvait dans le camp d'Ely, vint voir l'explorateur et causa longuement avec lui. L'après-midi le roi lui-même vint dans la tente de son hôte pour y manger avec lui une boîte de sardines que lui avait apportée Maliçay. Il était obligé de se cacher ainsi de son entourage pour manger en liberté.

Quand vint la nuit, Ely alla passer la soirée chez M. Soleillet. Ils causèrent beaucoup et le roi se plaignit vivement de ce que les gens de Saint-Louis eussent osé faire la cour à une femme chez laquelle il avait coutume d'aller dans cette ville et de ce qu'on ne le saluât pas assez respectueusement dans les rues lorsqu'il passait.

Le lendemain matin, la reine, à qui le voyageur était allé rendre visite, la veille dans l'après-midi, alla le voir dans sa tente et lui permit ainsi de l'étudier de plus près. Elle se nomme Macboula; c'est une princesse de l'Adrar; elle serait fort bien sans cette obésité artificielle qui est une grande beauté aux yeux des Maures. Cet état gras se s'obtient en faisant rester plusieurs mois une femme couchée sous une tente et en lui faisant prendre de gré ou de force une grande quantité de bouillie au lait. Les noirs riches du Sénégal envoient leurs filles avant de les marier passer deux ou trois mois chez les Maures afin de les faire engraisser.

Macboula est de pure race blanche; elle a de fort beaux yeux et des mains de reine ou de prélat; le tout est recouvert d'une épaisse couche d'indigo; cette coloration anormale est le produit des

habits qui sont d'autant plus estimés qu'ils déteignent davantage.

Son vêtement consistait, au moment de la visite de l'explorateur en deux pièces d'étoffe descendant d'une part derrière le cou, d'une autre devant la poitrine jusqu'aux pieds ; une troisième pièce servait de voile et la reine s'en enveloppait. Ces étoffes étaient en toile de coton bleu, mais à deux teintes, les unes brillantes et les autres sombres et mates.

Macboula se présenta, accompagnée d'un grand nombre de femmes et précédée d'une sorte de majordome. C'était tout à fait une grande dame. M. Soleillet voulut lui faire un cadeau, elle répondit qu'elle n'était pas venue pour cela, mais qu'elle désirait simplement voir les choses curieuses qu'il apportait de son pays et causer avec un chrétien, elle qui n'en avait encore jamais vu. L'explorateur lui donna néanmoins un mouchoir de soie. Les femmes qui formaient la suite se précipitèrent dessus et le lui enlevèrent. La nourrice des enfants, qui était présente, dit à M. Soleillet de lui donner à elle les autres objets qu'il pouvait destiner à la reine ; c'était le seul moyen, ajouta-t-elle, d'assurer à cette princesse la possession de ces cadeaux.

Il règne en ces lieux en effet une coutume fort singulière. Les grands personnages guerriers chez les Maures ne peuvent rien conserver des richesses qui viendraient à leur survenir. Ils n'ont autour d'eux des sujets et des serviteurs qu'en les comblant de cadeaux. Chaque fois qu'Ely allait à Saint-Louis, il revenait avec trois ou quatre mille francs d'objets destinés à sa femme. Celle-ci les

distribuait à ses suivantes et dans moins de quarante-huit heures ne possédait plus rien elle-même.

C'est ainsi d'ailleurs que cette femme a acquis une très grande influence. Elle a aujourd'hui une autorité très réelle chez les Trazzas, et c'est elle qui gouverne en l'absence de son mari. On raconte que quand Ely s'était marié à Saint-Louis, deux ans avant le voyage de M. Soleillet, Macboula demanda à voir ses deux femmes. Huit jours après, elle pria Ely de les renvoyer à Saint-Louis, ne voulant pas, disait-elle, garder davantage ces négresses chez elle. Le roi, se conformant à ses désirs, renvoya ses deux femmes noires qui ne reparurent plus dans la tribu. Cet ascendant de la reine sur son mari s'explique par deux raisons : d'abord elle est princesse de race blanche, ensuite elle a donné au roi plusieurs enfants.

M. Soleillet montra à Macboula les objets qu'il avait avec lui, des livres à images, des photographies, une montre, etc. Ce qui l'intéressa le plus, fut une collection de gravures de mode extraites de la *Mode illustrée* et provenant d'un cadeau de M. Dalloz. Cela amena la reine et son hôte à parler des usages de la France, ce qui parut attirer vivement l'attention de la princesse.

Après la visite de la mère, M. Soleillet reçut celle de la fille aînée; elle était énorme; bien que n'ayant que 13 ou 14 ans, elle était mariée. Elle resta chez le voyageur très longtemps et insista beaucoup pour qu'il lui donnât sa blague à tabac qui était en nickel. M. Soleillet la lui refusa, car il savait que si on se laisse aller à donner chez les

Maures un objet qu'on vous demande, on serait rapidement dépouillé. L'explorateur remarqua surtout la coiffure de la princesse qui portait pendus sur le front et attachés à une tresse de cheveux une grosse boule d'ambre et un petit coquillage.

Les Mauresques portent quelques bijoux, des colliers de verroterie, d'ambre ou de corail, des chaînes d'argent, des bracelets en corne avec incrustations en or et en argent; des bracelets et des anneaux de jambes en argent, le tout très bien travaillé.

L'industrie de ces peuples, bien qu'étant encore dans un état rudimentaire, existe et compte d'habiles ouvriers. Ils font notamment avec de l'ébène, qu'ils incrustent en or et en argent, des manches de couteaux, des grains de chapelets, des pipes et autres menus objets très remarquables. Ils savent mettre en œuvre l'or et l'argent et sont d'excellents forgerons; ils fabriquent des mors de brides, des éperons, des étriers, des faucilles, des poignards, des couteaux, des hachettes, etc. Ils travaillent également le bois dont ils font des vases de toute forme, et savent très bien préparer les peaux.

Comme chez les Arabes du nord de l'Afrique, les forgerons et les ouvriers qui travaillent la peau, forment une classe privilégiée. Ils sont exempts d'impôts, ne peuvent être prisonniers de guerre, et lorsqu'ils sont noirs, on ne peut les réduire en captivité.

Les femmes pratiquent, comme industrie l'art de filer la laine, le poil de chameau, et le poil de chèvres; avec le fil, elles tissent des tentes, des tapis, des couvertures, des burnous. Elles font, avec des

fibres de palmiers nains et des lanières de peau, de fort jolies nattes.

Ces Maures Trazzas ont aussi un commerce. Outre la vente des dromadaires, des moutons, des chameaux, des chevaux, des chèvres et des ânes qu'ils élèvent, du sel qu'ils font recueillir dans leurs sebka, ils vont dans l'Adrar porter de la guinée, de la poudre et des armes qu'ils achètent dans nos comptoirs du Sénégal. Ils en rapportent des dattes, de l'or, des plumes, de l'ivoire, des captifs qui arrivent dans l'Adrar de Walata, Chingueti, Tuchid et par exception de Segou. Ils recueillent aussi sur leur territoire une certaine quantité de gomme qu'ils vont vendre au Sénégal.

Les Maures portent les cheveux d'une certaine longueur et toute leur barbe. Ils vont presque constamment nu-tête; ils se graissent les cheveux et la barbe avec du beurre et s'en oignent aussi très souvent la peau.

La région qu'ils habitent paraît très saine pour la race blanche, comme toutes celles où vit le chameau. Leurs vêtements, dont nous avons déjà décrit la forme, sont presque exclusivement faits en toile de coton appelée guinée.

On sait généralement que cette étoffe est la monnaie courante du Sénégal et du Sahara occidental; mais ce qu'on sait moins, c'est l'origine de cette monnaie. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le père Labat (1446) :

« Lorsque les Hollandais vinrent s'établir à Portendic et à Arguin, ils y apportèrent une toile de coton qu'ils appelaient *bayemrpos* qu'ils fabri-

quaient dans leurs possessions des Indes. Au moyen de ce tissu, ils monopolisèrent le commerce des gommés. Plus tard, lorsque les Français acquirent Portendic aux Maures et s'emparèrent d'Arguin, on remplaça cette étoffe par une toile fabriquée dans nos colonies de l'Inde et à laquelle on donna le nom de guinée. Elle devint peu après la monnaie fiduciaire de tout ce marché.»

Lorsque les Maures se trouvent sur les bords du Sénégal, ils se nourrissent à peu près comme les noirs, mangeant du mil, du riz et faisant une assez grande consommation de biscuit, de mélasse et de sucre.

Lorsqu'ils sont dans l'Adrar, ils mangent du mil et des dattes, puis quand ils sont dans l'immensité saharienne, ils se contentent de lait et de viande de chameau ou de mouton qu'ils découpent en minces lanières et font sécher au soleil; ils mangent aussi de la graisse crue.

Une des occupations des Trazzas et des autres Maures de la Sénégambie consiste à venir au Sénégal et dans le Cayor et de transporter pour les noirs les arachides; ils gagnent à ce commerce des sommes relativement élevées. L'arachide, on le sait, est une sorte d'amande oléagineuse qui pousse dans la terre.

Mais reprenons le récit du voyage et des aventures de M. Soleillet.

Dans la soirée, le roi Ely lui fit écrire des lettres de recommandations pour les personnes qu'il connaissait et il donna dans cette occasion une preuve de très grande confiance à Maliçay en lui remettant son cachet. M. Soleillet avait un chameau ma-

lade; le roi le lui changea pour un autre en bon état. Ely demanda alors à son hôte qu'il lui fit un certificat constatant l'accueil qui lui avait été fait. L'explorateur s'empessa de le satisfaire et fut heureux de trouver cet occasion de lui être agréable.

Le lendemain, 8 mars, M. Soleillet et ses compagnons quittèrent Ely à 4 heures 6 minutes de l'après-midi. Le roi lui avait donné, pour l'accompagner, deux hommes en qui il avait toute confiance. L'un d'eux était Ali Babo, bien connu à Saint-Louis. La route se poursuivit sans aventures, au milieu d'une région qui commençait à devenir rocailleuse, jusqu'au 12 mars, jour où l'on vola à la petite caravane le plus beau de ses chameaux. Quand ce fait eut lieu, les voyageurs faisaient la sieste, et les chameaux étaient au pâturage comme d'habitude. On était pourtant chez une tribu qui avait fait le matin, à la caravane, le meilleur accueil, les Kourouls, qui étaient encore des sujets du roi Ely.

Le 13, ils entrèrent dans le pays de Moukely : cette contrée est désignée sur la carte sous le nom de Berek-Allah et se trouve à 2 journées à l'est de la mer. C'est un pays aride et presque dépourvu de végétation.

Après avoir parcouru une région parsemée de blocs erratiques, ils traversèrent, le 15, des plateaux pierreux et arides, après lesquels ils virent deux pitons isolés appelés Nis et Indéri. Le soir de ce même jour, ils arrivèrent chez le cheik Saad-Bou.

Ici se place une observation nécessaire pour bien se rendre compte des peuples divers habitant cette partie de l'Afrique. Les Maures du Sahara occi-

dental qui s'étend au nord de la rive gauche du Niger et de la rive droite du Sénégal, se divisent en deux parties très distinctes : il y a les guerriers, dont le nom maure est Hassan. Ils forment une sorte d'aristocratie analogue à la noblesse du moyen âge. L'autorité des chefs est très restreinte, et, comme nous l'avons dit pour Ely, ils ne peuvent conserver leurs guerriers qu'en leur faisant constamment des cadeaux, chevaux ou mehari.

Le guerrier ne paye pas d'impôts; chaque tribu guerrière a une série de gens tributaires; les uns sont des marabouts qui payent en impôts le dixième de leurs revenus. Les gens des villes, ksour, payent aussi un droit de protection à une tribu guerrière. Les guerriers sont toujours en hostilité les uns contre les autres.

A côté de ceux-là sont des chefs marabouts, ou cheikhs (vieillards vénérables), qui ne payent rien à personne à cause de leur grade : les uns arrivent à cette position par leur famille, c'est ce qu'on appelle la *bénédiction du sang*; d'autres y parviennent par leurs talents et leur piété.

Ces marabouts passent tous pour faire des miracles. Celui chez lequel M. Soleillet est allé, cheikh Saad-Bou (le bonheur de son père), appartient à une famille qui vient du Maroc et qui autrefois était dans la Macina entre Tombouctou et Ségou. Ces marabouts étaient excessivement puissants quand l'Adj-Omar s'est emparé de Ségou. Ce conquérant est le seul fondateur de ce grand empire; c'est lui qui assiégea Médine et combattit le général Faidherbe.

Le grand-père du cheikh marabout actuel, Mo-

hamed Fada (glorifié comme l'argent), chassé par la cour du Maroc était arrivé au Macina et s'y était fixé avec sa famille, quand l'Adj-Omar vint lui dire en conquérant brutal :

— Soumets-toi ou accepte la guerre.

— Je ne me suis jamais soumis à personne, répondit le cheikh. Quant à la guerre, je ne puis l'accepter. Nous sommes venus dans le désert pour vivre avec notre chapelet, et nous irons devant nous jusqu'à ce que nous trouvions une région où nous puissions vivre uniquement avec nos prières.

Ces marabouts se dirigèrent alors dans l'ouest. En passant au Walata, ils laissèrent une portion de leur famille, traversèrent Tagand où ils en laissèrent une autre ; enfin les derniers arrivèrent dans l'Adrar. Un neveu de ce grand cheikh, appelé comme lui Mohamed Fada, ne tarda pas à acquérir là une très grande influence, et la plus grande autorité religieuse dans toute la région située entre le Tichid et l'Adrar.

Chacun de ces marabouts a un déker ou manière de prier qui relie entre eux tous ses disciples. Chaque musulman a un chapelet spécial qui varie par la forme et sur lequel on prononce certaines prières. Sur celui du marabout Mohamed Fada, les fidèles disent :

« Dieu soit loué ; Mohamed est l'apôtre de Dieu, soit la nuit, soit le jour, dans la route, dans la tente, dans la maison. Soyons toujours avec Mohamed Fada et ses enfants. »

Chaque disciple répète cette formule trois fois après chaque prière.

Le déker est suivi par des individus de toutes les classes.

Chaque marabout a une école où les fidèles envoient leurs enfants. Quand ils sortent de ces écoles, ils prennent le déker du maître chez lequel ils ont été élevés. Ils forment ainsi une sorte de franc-maçonnerie, ou plutôt, comme nous l'avons déjà dit, une imitation des tiers-ordres religieux du moyen âge.

On raconte que si Christophe Colomb a découvert l'Amérique, c'est à l'influence de ces tiers-ordres dont il faisait partie qu'il l'a dû. Le supérieur des Franciscains auxquels appartenaient le futur navigateur et la reine Isabelle, ordonna à cette dernière de venir en aide à Colomb et c'est ainsi qu'un nouveau monde aurait été conquis.

Du déker, il résulte entre tous ceux qui font partie de l'association une grande confraternité et ils forment les membres de la *Ziara*.

Les marabouts envoient toutes les années des *Talibé* voir tous les membres de l'association et recueillir des cadeaux pour le cheikh.

A côté du déker il y a les *Zoua* qui font partie de la *Zaouia* ou maison du marabout. Ceux-là sont de véritables religieux, n'ayant rien à eux. Le marabout doit s'occuper de leur procurer tout ce qui leur est utile, même des femmes; de leur côté ils doivent donner tout ce qu'ils ont au marabout.

Non loin du neveu de Mohamed Fada, il y a un petit-fils du grand Mohamed Fada, Mell Aïnin (la joie des yeux). Il est très puissant dans l'Adrar; c'est celui qui a envoyé les trois marabouts qui ont

été reçus à Alger l'année dernière et qui ont été envoyés à la Mecque par les soins du gouverneur de la colonie. On comprend dès lors pourquoi, à son départ de Saint-Louis, M. Soleillet avait eu si grand soin de s'assurer le concours de Bou-el-Mogdad, puisqu'il était certain, grâce à cette protection, de ne trouver que des alliés et des protecteurs dans ces grands marabouts qu'il devait rencontrer sur sa route.

Ces explications nécessaires données, nous reprendrons le récit du voyage de M. Soleillet et nous décrirons les faits qui signalèrent sa visite au cheikh Saad-Bou.

La petite caravane des explorateurs arrivée dans le camp du cheikh, vit au milieu d'une vaste plaine à droite une très grande tente sous un arbre. C'était la demeure du marabout ; deux ou trois autres tentes plus petites, dont une en toile blanche, étaient dressées autour. Le camp proprement dit était composé d'une vingtaine de tentes, et tout autour, d'autres petits camps. Quand arriva l'étranger, les nombreux enfants qui étaient chez le cheikh, vinrent le saluer, et le prirent par les mains avec une gravité toute monacale. On le fit arrêter à une extrémité du camp, mais non en dehors et on s'empressa de dresser pour lui une grande tente. Un talibé, à tête d'apôtre, vêtu d'une blouse bleue, et portant par-dessus un burnous ressemblant à une cagoule, s'approcha et se présenta à l'explorateur avec l'image parfaite d'un religieux de même que les gens qui l'entouraient.

On couvrit le sol d'un grand tapis en laine du

Sahara devant la tente faite d'une étoffe de laine de mouton et de chameau noir.

A six heures, les gens rassemblés en grand nombre autour de la tente du nouveau venu partirent comme un trait; ils allaient baiser la main du cheikh qu'ils voyaient sortir de sa demeure. Le marabout donnait soit la paume, soit le dos de sa main à chacun, suivant la faveur qu'il voulait leur faire; c'est la paume présentée qui constitue la plus grande faveur.

Tous les assistants se mirent à la suite du cheikh, formant un cortège processionnel. Puis on les entendit chanter sous forme de litanie : *Allah ! illa lah !* (Dieu est Dieu !) Par intervalles, à certains moments, d'une voix forte, l'un disait Allah ! Quatre ou cinq répondaient Akbar ! (très grand). Une dizaine s'arrêtèrent tout à coup et se mirent à branler la tête en faisant entendre un bruit singulier brrr ! brrr... !

Le cortège alla se placer à 200 mètres de la tente de l'explorateur. On plaça sur le sol une peau de mouton dirigée du côté de la Mecque. Le cheikh fit ses ablutions avec du sable, passant la main sous son voile, puis il commença la prière en parlant lentement, mais en psalmodiant avec une belle voix de baryton, et faisant rouler les *r* dans les mots *raman ramini* (maître du monde). Ces derniers mots furent prononcés très lentement et il appuya très fort sur le mot *anastaï* (le élément).

Lorsque le saint personnage faisait ses genuflexions, un homme était obligé de le relever, car il était énorme.

Vers les sept heures, alors qu'il eut terminé sa prière, il fit appeler M. Soleillet; ils restèrent un quart d'heure à se dire des banalités, puis ils se quittèrent.

Le voyageur remarqua que son interlocuteur le regardait fixement dans les yeux. C'est que Saad-Bou a la réputation de pouvoir lire les plus secrètes pensées. Il fut sans doute satisfait de son inspection, car il déclara à ses gens qu'il n'y avait rien dans l'étranger que de bon.

Il envoya à son hôte du lait, des dattes et un mouton; M. Soleillet lui fit porter par le Taleb Abdallah la lettre du gouverneur et une autre de Bou-el-Mogdad et il le fit prévenir qu'il avait une autre lettre du grand chérif de la Mecque.

Il lui envoya aussi ses cadeaux dans une caisse en fer-blanc. Ils consistaient en tapis, en mouchoirs de soie, en girofle, en ambre, en corail, en porte-feuilles, en bibelots divers et en un vaste parapluie en coton bleu.

Le lendemain, 16, au lever du soleil, l'explorateur assista à la même cérémonie que la veille; après avoir fait la prière près de sa tente, le marabout vint chez lui, un captif portant sa peau de mouton.

Le marabout était très gros; il était complètement voilé avec un pagne en coton noir du Soudan qui ne laissait apercevoir que les yeux; il était coiffé d'un bonnet rouge qu'enveloppait un énorme turban blanc. Les yeux et les mains, les seules choses qu'on pouvait voir de lui étaient fort bien. Un de ses frères nommé Baba était avec lui. M. Soleillet lui

présenta avec cérémonie la lettre du grand chérif de la Mecque. Comme avait fait le roi Ely , avant de la lire, il appuya la main droite sur le sceau et la passa sur son visage, puis il la fit toucher aux gens de son entourage. Une vieille femme, placée en dehors de la tente , chantait en criant ses louanges.

L'explorateur lui expliqua alors le but de son voyage.

— Comme vous le savez, dit-il, nous possédons l'Algérie et le Sénégal ; je suis un marabout comme vous ; et comme mes compatriotes savent que j'ai déjà souvent réussi à me faire bien venir des grands personnages musulmans, comme je suis déjà allé à In-Çalah et à Segou, comme à Saint-Louis, je suis l'ami de Bou-el-Mogdad , mon gouvernement, désireux de connaître les gens qui sont entre ses colonies, afin de s'allier à ceux qui sont bons et honnêtes et de se tenir en garde contre ceux qui sont méchants, désireux aussi de savoir quels sont les produits de leur sol, afin de s'assurer s'il n'y a rien que nous puissions acheter en échange de ce qu'ils pourraient désirer acquérir , m'a envoyé pour voir tous les hommes et toutes la terres qui sont entre les deux colonies.

Le cheikh répondit que dans tout cela il ne pouvait y avoir que du bien, que les hommes sont faits pour se connaître et que lui-même n'a jamais désiré que trois choses : prier, bien s'occuper de ses troupeaux et faire du commerce.

Après cet entretien le marabout se retira ; ses frères et ses neveux vinrent ensuite visiter l'explo-

Vers les sept heures, alors qu'il eut terminé sa prière, il fit appeler M. Soleillet; ils restèrent un quart d'heure à se dire des banalités, puis ils se quittèrent.

Le voyageur remarqua que son interlocuteur le regardait fixement dans les yeux. C'est que Saad-Bou a la réputation de pouvoir lire les plus secrètes pensées. Il fut sans doute satisfait de son inspection, car il déclara à ses gens qu'il n'y avait rien dans l'étranger que de bon.

Il envoya à son hôte du lait, des dattes et un mouton; M. Soleillet lui fit porter par le Taleb Abdallah la lettre du gouverneur et une autre de Bou-el-Mogdad et il le fit prévenir qu'il avait une autre lettre du grand chérif de la Mecque.

Il lui envoya aussi ses cadeaux dans une caisse en fer-blanc. Ils consistaient en tapis, en mouchoirs de soie, en girofle, en ambre, en corail, en porte-feuilles, en bibelots divers et en un vaste parapluie en coton bleu.

Le lendemain, 16, au lever du soleil, l'explorateur assista à la même cérémonie que la veille; après avoir fait la prière près de sa tente, le marabout vint chez lui, un captif portant sa peau de mouton.

Le marabout était très gros; il était complètement voilé avec un pagne en coton noir du Soudan qui ne laissait apercevoir que les yeux; il était coiffé d'un bonnet rouge qu'enveloppait un énorme turban blanc. Les yeux et les mains, les seules choses qu'on pouvait voir de lui étaient fort bien. Un de ses frères nommé Baba était avec lui. M. Soleillet lui

présenta avec cérémonie la lettre du grand chérif de la Mecque. Comme avait fait le roi Ely , avant de la lire, il appuya la main droite sur le sceau et la passa sur son visage, puis il la fit toucher aux gens de son entourage. Une vieille femme, placée en dehors de la tente , chantait en criant ses louanges.

L'explorateur lui expliqua alors le but de son voyage.

— Comme vous le savez, dit-il, nous possédons l'Algérie et le Sénégal ; je suis un marabout comme vous ; et comme mes compatriotes savent que j'ai déjà souvent réussi à me faire bien venir des grands personnages musulmans, comme je suis déjà allé à In-Çalah et à Segou, comme à Saint-Louis, je suis l'ami de Bou-el-Mogdad, mon gouvernement, désireux de connaître les gens qui sont entre ses colonies, afin de s'allier à ceux qui sont bons et honnêtes et de se tenir en garde contre ceux qui sont méchants, désireux aussi de savoir quels sont les produits de leur sol, afin de s'assurer s'il n'y a rien que nous puissions acheter en échange de ce qu'ils pourraient désirer acquérir, m'a envoyé pour voir tous les hommes et toutes la terres qui sont entre les deux colonies.

Le cheikh répondit que dans tout cela il ne pouvait y avoir que du bien, que les hommes sont faits pour se connaître et que lui-même n'a jamais désiré que trois choses : prier, bien s'occuper de ses troupeaux et faire du commerce.

Après cet entretien le marabout se retira ; ses frères et ses neveux vinrent ensuite visiter l'explo-

rateur qui leur fit aussi quelques cadeaux. La journée du 17 s'écoula à préparer le départ et à recevoir du cheikh Saad-Bou des lettres de recommandation et la petite caravane se remit en route le 18.

Elle quitta le camp du cheikh, entra dans une région très montagneuse et s'arrêta près des Satala. Ce sont des mamelons de roche erratique d'une seule pièce et qui ont la forme de ballons. Les voyageurs trouvèrent là campés des marabouts appartenant à Saad-Bou qui leur firent le meilleur accueil. On continua la route au milieu des vallées qui se trouvent dans ce massif montagneux de l'Adrar et on arriva, le 20, au point où la caravane fut pillée.

Nous nous garderons de raconter nous-même cet épisode dramatique qui mit fin si malheureusement à un voyage si bien commencé. M. Soleillet, à son retour à Saint-Louis, provoqua une réunion composée des hommes les plus considérables de cette ville et là, fit raconter par ses gens les détails de ce regrettable épisode. C'est le procès-verbal de cette séance que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, heureux de terminer ce petit livre par un témoignage aussi complet, aussi vivant, du courage, de la décision, de la prudence que M. Paul Soleillet a su apporter dans une circonstance qui, s'il avait fait usage de ses armes, aurait pu à jamais compromettre le sort des explorations dans le Sahara.

---

## PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION QUI A EU LIEU LE 15 AVRIL 1880

Chez MM. MAUREL et H. PROM, à Saint-Louis (Sénégal)

Étaient présents :

- MM. Descemet (Louis), négociant, président du Conseil général ;  
Martin (Raymond), négociant, membre du Conseil général ;  
Rabaud (Édouard), négociant ;  
Delor (Émile), négociant, membre du conseil général ;  
A. de Bourmeister, conseil commissionné, membre du Conseil général ;  
Portes (Maximin), négociant ;  
Neubourg (Louis), négociant ;  
Béziat (Jean), négociant, membre du Conseil général et membre du Conseil privé ;  
Beynis (Victor), censeur de la Banque du Sénégal ;  
Béziat (Alexis), négociant, membre du Conseil privé et administrateur de la Banque.

Aujourd'hui, quinze avril mil huit cent quatre-vingt, à neuf heures du matin, se sont réunis au

domicile de MM. MAUREL et H PROM, les soussignés :

MM. L. DESCOMET, R. MARTIN, E RABAUD, E. DELOR, A. DE BOURMEISTER, MAX. PORTES, L. NEUBOURG, J. BÉZIAT, V. BEYNIS et A BÉZIAT, tous habitants notables de Saint-Louis (Sénégal), à l'effet d'entendre de M. SOLEILLET (Paul) et des indigènes, noirs et Maures, qui l'ont accompagné, la relation du voyage que cet explorateur vient d'entreprendre, par ordre de M. le ministre des travaux publics.

M. Soleillet dit que, désireux d'entourer son voyage de toutes les marques d'authenticité possibles, il a songé à réunir quelques habitants notables de Saint-Louis. Il prie donc qu'on veuille bien commencer l'interrogatoire des indigènes qui l'ont accompagné.

Boubakar-Kann Dialo, noir de Saint-Louis et domestique de M. Soleillet, vient déposer en français comme suit : « En quittant Saint-Louis, nous nous sommes dirigés dans le Traza, à peu près parallèlement au littoral, et à une ou deux journées de marche de la mer. Le roi Ély nous a reçus dans son camp, où nous avons séjourné trois jours ; nous n'avons eu qu'à nous louer de la réception qui nous a été faite. Nous avons ensuite continué notre route, nous dirigeant vers l'Adrar, et avant de quitter le territoire des Trarza, un chameau nous a été volé pendant que nous prenions du repos, vers midi. Continuant notre route, nous sommes arrivés au camp du cheikh Sâad-Bou (*le bonheur de son père*). Là, nous avons été l'objet

d'une réception des plus cordiales. Nous avons séjourné trois jours dans ce camp, et sommes partis ensuite, accompagnés par des talibés du cheikh. Le matin du troisième jour, nous vîmes arriver des gens (Maures) montés sur des chameaux et armés de fusils. Ils étaient au nombre de six, nous envoyâmes à leur rencontre un des talibés, qui revint en disant que c'étaient des gens d'Ély apportant des nouvelles du chameau volé ; n'ayant aucun soupçon sur ces individus, nous les laissâmes approcher, et ils en profitèrent pour nous demander des cadeaux, nous leur répondîmes que nos approvisionnements étaient très réduits et que nous ne pouvions rien leur donner. Ils semblèrent trouver notre réponse suffisante, et, sur ces entrefaites, M. Soleillet s'éloigna, sans armes, pour prendre ses notes quotidiennes dans les environs sur les pierres et la terre du pays. Lorsqu'ils l'eurent perdu de vue, ils se jetèrent sur moi, et malgré les protestations énergiques des talibés qui menacèrent les assaillants de la colère de Dieu et de leur cheikh (*l'usage veut que les talibés, comme tous les marabouts, ne doivent pas frapper, même pour défendre leur vie*), je reçus deux coups de couteau à la tête et un à l'épaule, et plusieurs coups de bâton qui me renversèrent. M. Soleillet aperçut sans doute l'agression dont j'étais l'objet, car il s'empressa d'accourir, ce que voyant, les assaillants s'éloignèrent à une certaine distance, en emportant nos deux fusils. M. Soleillet tira d'un sac deux revolvers, dont un me fut donné, et nous restâmes là. Les pillards nous firent des me-

naces, et, pour nous sortir du danger, M. Soleillet fit voir une lettre du cheikh Sâad-Bou, dans laquelle il était dit aux populations de ne pas nous inquiéter. Les voleurs nous déclarèrent que nous aurions la vie sauve, mais qu'il fallait les suivre avec tous nos bagages. Je chargeai alors un des talibés du cheikh d'aller le prévenir de ce qui se passait, et, en attendant, nous fûmes emmenés prisonniers avec tous nos bagages.

Vers les 5 heures du soir, il nous arriva trois envoyés du cheikh (Baba, son frère, Abdaty, son neveu et un talibé, servant de chamelier). Ils insistèrent auprès des pillards pour qu'il nous fût laissé liberté de continuer notre route, mais ceux-ci ne voulurent d'abord rien entendre. Ils se dirigèrent sur les marchandises qui nous appartenaient, et, pour sauver les papiers et instruments de M. Soleillet, j'eus l'idée de prendre dans nos médicaments quelque chose qui sentait mauvais, et de le répandre sur les caisses qui les contenaient, en disant aux pillards que le contenu ne pourrait leur être d'aucune utilité. Les voleurs se jetèrent alors sur les autres bagages qu'ils reconnurent aisément comme contenant des marchandises de valeur et prirent presque tout ce qu'il y avait, soit guinée, ambre, corail, cornaline, argent, tabac, soieries, etc., et finirent enfin par nous laisser avec les trois envoyés du cheikh, vers le milieu de la nuit.

A une question qui lui est posée en ce moment, par un des membres présents, sur le nombre des pillards, Boubakar répond qu'il lui est impossible

de le déterminer, les Maures se cachant dans les broussailles; « à certains moments, ajoute-t-il, on » ne voit que trois ou quatre personnes; mais à » d'autres, il en sort de tous les côtés, sans qu'on » puisse soupçonner leur présence. »

Boubakar dit ensuite qu'ils sont retournés chez le cheikh Sâad-Bou qui, encore une fois, s'est montré très bienveillant, et qui les a fait accompagner à Saint-Louis, avec une lettre pour M. le gouverneur, et une autre pour M. le président de la République.

M. Soleillet prend alors la parole pour expliquer que la famille du cheikh provient de marabouts très puissants qui ont été chassés du Macina par Haldj-Omar; ils descendent d'une famille du Maroc.

Le talibé Mahamet-Mojtar, de la nation des Tadjakant, que le cheikh Sâad-Bou, son parent, avait donné à M. Soleillet pour lui servir de guide et le protéger jusqu'à Chinqueti, dépose ensuite en arabe, qui nous est traduit par Sidy, interprète de nous connu, comme suit :

« Au nom de Dieu, maître des mondes, M. Soleillet est arrivé chez le cheikh Sâad-Bou qui, après avoir pris connaissance des lettres que ce voyageur avait du grand sultan chériff de la Mecque et autres, lui a fait dresser une tente, et a dit à tous ses sujets de le traiter avec les mêmes égards que s'il était de sa famille. Il a exposé à M. Soleillet, qui lui demandait de partir, que le moment était mal choisi parce que tous les chefs étaient dans le Sud, que le pays était désert, et

que l'on risquait d'y rencontrer des bandes de pillards. M. Soleillet persistant, dans son désir de continuer son voyage, notre cheikh lui remit des lettres de recommandation revêtues de son cachet, et il me choisit pour l'accompagner. Le matin du troisième jour de notre départ, nous vîmes arriver de loin des gens montés sur des chameaux. M. Soleillet me dit d'aller les reconnaître, et n'apercevant pas leurs fusils, qu'ils tenaient cachés, je les pris d'abord pour des marabouts. Je m'abouchai avec eux et ils me dirent qu'ils étaient des gens d'Ély, apportant des nouvelles du chameau qui avait été volé au chrétien. Je les laissai avancer sans méfiance et les amenai auprès du voyageur. Il causa un moment avec eux, et puis s'éloigna pour aller voir le pays comme il avait l'habitude de le faire tous les jours. Alors, voyant Boubakar seul, les Maures, qui nous avaient rejoints, lui tombèrent dessus à coups de couteau et de bâton, malgré tout ce que je pus faire pour les en empêcher. Cependant, M. Soleillet dut voir la rixe, puisqu'il se dirigea de notre côté en courant, ce que voyant, les Maures prirent la fuite, emportant deux fusils. Je les rejoignis de nouveau, et j'entrai en explications avec le chef, nommé Mohamet Labeye Dalla, de la tribu des Ouled-Dlim. Je lui déclarai que, s'il touchait au voyageur, l'injure retombait sur nous et sur le cheikh Sâad-Bou. Il ne tint pas compte de toutes mes observations, et me déclara que les chrétiens avaient pris deux hommes de Mohamet Ould-Beyrouck, chef de l'Oued-Noun, et qu'il voulait se venger sur celui

qui leur tombait dans la main. Il ajouta que, l'année même du passage d'un chrétien dans son pays (*probablement M. Vincent*), une épidémie terrible se déclara et ravagea toute la contrée. Il veut donc tuer le voyageur. Je lui répondis alors que, puisque Dieu avait laissé le chrétien qui m'avait été confié arriver jusqu'à moi, j'avais à en répondre et à le protéger, mais le pillard et ses compagnons ne voulurent pas entendre raison, dirent qu'ils ne le laisseraient pas, et me sollicitèrent de l'abandonner.

» Je n'y consentis jamais, et les ramenai auprès de M. Soleillet qui leur montra une lettre du cheikh Sâad-Bou : elle ne produisit aucun effet sur les pillards qui refusèrent formellement, malgré l'offre d'un cadeau, de laisser le voyageur aller plus loin. C'est alors que, voyant l'imminence du danger et l'inutilité de tous mes efforts, je fus obligé de me soumettre et de laisser emmener M. Soleillet avec tous ses bagages. Je l'accompagnai, et, après une longue journée de marche, il nous arriva trois envoyés du cheikh Sâad-Bou qui avait appris par un berger que nous étions suivis par Mohamet Labeye Dalla : l'un des envoyés était Baba, le frère du cheikh Sâad-Bou lui-même. Les envoyés nous firent faire halte et représentèrent aux brigands que M. Soleillet était leur hôte. Les voleurs répondirent qu'il ne se trouvait plus sous leur protection, et après de longs pourparlers, Baba finit cependant par obtenir que les pillards se contenteraient des deux tiers des marchandises qu'avait le voyageur. Mais lorsque les Ouled-Dlim

virent les marchandises, ils se jetèrent dessus et s'emparèrent de presque tout, ne laissant au voyageur que sa mule et ses instruments.

» Là s'arrêtent les incidents intéressants du voyage. Dès que nous fûmes débarrassés de la présence des brigands, nous rentrâmes chez le cheikh.

» Je tiens à vous dire en terminant que nous sommes des marabouts, nous occupant exclusivement de nos troupeaux et du commerce : nous n'avons rien de particulier avec les Trazaz ou avec les guerriers, et quelles que soient les relations que les Français peuvent avoir avec les tribus guerrières, nous tiendrons toujours à être les amis des gens de Saint-Louis. »

M. Soleillet fait alors remarquer dans un succinet résumé combien la protection du marabout cheikh Sâad-Bou a été efficace, l'intérêt qu'il paraît porter à ce que des relations amicales s'établissent entre lui et nous, et sa ferme intention de reprendre son voyage au mois de juillet, ainsi que le cheikh Sâad-Bou le lui a proposé.

Interrogé par M. Martin sur la possibilité de tenter le voyage projeté, Mohamet-Mojtar répond que si l'on avait pu atteindre Atar, qui n'était plus qu'à une journée de marche, il serait ensuite aisé de se joindre aux caravanes se dirigeant sur Tombouctou, et y arriver en quinze à vingt jours. M. Martin lui fait observer que quinze journées de marche pour des Maures habitués peuvent en faire davantage pour d'autres voyageurs, et le prie de donner quelques explications à cet égard. Mohamet-Mojtar répond que M. Soleillet peut suivre

n'importe quelle caravane : il l'a surpris par l'énergie dont il a fait constamment preuve, et aussi par sa sobriété, qui dépasse tout ce qu'il aurait pu imaginer. Il ne l'a jamais entendu se plaindre de fatigue ou demander un arrêt quelconque et est étonné qu'il ait pu vivre avec deux galettes de biscuit par jour, du lait et un peu de thé : il ne croyait pas qu'un chrétien pût se contenter de si peu.

Majfouth, chamelier de M. Soleillet, connu à Saint-Louis pour y avoir accompagné plusieurs caravanes, fait une déposition analogue à la précédente, et insiste particulièrement sur la sobriété du voyageur. Il ajoute, qu'ayant été malade, il n'a pu prendre un rôle bien actif dans les circonstances du voyage, ni dans les *palabres* qui ont eu lieu pour aboutir à la mise en liberté de M. Soleillet.

Après ces diverses dépositions et avant de laisser partir les Maures, M. Martin, en langue ouolof et au nom de tous, tient à les remercier de l'assistance qu'ils n'ont cessé de donner à M. Soleillet pendant son voyage, et les prie de transmettre aussi tous nos remerciements au cheikh Sâad-Bou, qui s'est si loyalement conduit envers le voyageur. « Nous sommes heureux, comme Français, ajoute-t-il, qu'une des nôtres ait été l'objet de si honorables et de si hautes protections. En rentrant dans vos foyers, dites bien au brave cheikh que nous ne sommes ni des guerriers ni des conquérants : nous sommes des marchands, et notre seul désir, comme notre seul but, qui aussi est celui de la France, est

de créer des relations amicales avec tous ces pays, et d'ouvrir de nouvelles voies au commerce pour échanger pacifiquement avec eux les produits de notre sol et de notre industrie. Chacun retire avantage de ces relations amicales et pacifiques, et nous comptons sur l'appui du cheikh Sâad-Bou pour en établir de solides et de durables. Le voyage de M. Soleillet dans vos contrées éloignées avait ce but, et nous espérons que, lorsqu'il le reprendra, le même appui et la même protection lui seront donnés. »

M. Soleillet prend alors la parole et s'exprime ainsi : « Messieurs, dit-il, dans le voyage que je viens de faire je n'ai pas cru devoir faire usage de mes armes tant que mes jours n'ont point été directement menacés : je m'estime heureux d'être resté assez maître de moi-même pour ne point l'avoir fait. D'abord, ainsi qu'il vous l'a été dit tout à l'heure, l'on ne peut jamais connaître exactement le nombre des gens qui vous attaquent, dont la majeure partie se tient cachée, et ensuite parce que si la mort d'un homme comme Mohamet Labeye Dalla, qui est un bandit, ne pourrait que satisfaire les populations qui ont à le subir, ses acolytes sont pour la plupart des fils de famille, et le meurtre d'un d'eux aurait pu nous fermer à tout jamais ces régions en mettant du sang entre nous et des hommes qui sont à ménager. Barth raconte que le chef d'Araouan ne fit assassiner le major Laing que pour venger la mort d'un de ses fils qui aurait été tué par Mungo-Parck ou par ses gens.

» Aussi, dès le premier moment, j'avais formé

le projet d'attendre la nuit pour quitter les brigands, et de ne me servir de mes armes qu'autant qu'ils auraient essayé de s'opposer par la force à mon évasion ; j'espérais qu'en leur abandonnant tous mes bagages ils me laisseraient partir, surtout en nous voyant décidés, Boubakar et moi, à vendre chèrement notre vie. J'ai passé toute cette journée du 20 mars, le revolver à la main, elle m'a paru longue, craignant à chaque instant de recevoir une balle de mes ennemis invisibles. L'heureuse intervention des frères du cheikh Sâad-Bou, m'a permis de me retirer sans lutte, de sauver mes instruments, armes, papiers, livres, collections géologiques, et botaniques, et quelques marchandises, dont les plus importantes étaient une caisse de girofle, *je l'ai donnée en cadeau au cheikh*, et trois pièces de guinée, plus quarante gros d'or que j'avais sur moi.

» Mon pillage n'a donc pas été aussi complet que celui d'autres voyageurs : personne n'a porté la main sur moi, et je n'ai été couché en joue qu'après avoir remis mon pistolet à Baba, frère du cheikh, lequel m'en fit la demande. L'accident dont j'ai été victime se réduit donc à une simple perte matérielle : elle doit être évaluée de 6 à 8,000 francs, grâce à la précaution que j'avais eue de laisser en mains sûres une partie de mes marchandises pour être directement expédiées à Tichid. Je crois que, malgré ce malheur, mon voyage dans l'Adrar n'a pas été sans résultats : j'ai recueilli bien des observations et j'ai créé des rapports amicaux entre nous et des marabouts

puissants, et aujourd'hui, ma prochaine expédition me paraît entourée de toutes garanties, car le cheikh Sâad-Bou s'est engagé, dans une lettre à M. le gouverneur du Sénégal (lettre dont copie m'a été remise par ordre de M. le gouverneur lui-même), à m'accompagner au mois de juillet. J'aurai l'honneur de vous communiquer cette lettre après les quelques explications j'ai encore à vous donner. Le cheikh Sâad-Bou renouvelle, m'a-t-il dit, ces promesses dans une lettre qu'il m'a chargé de porter à M. le président de la République.

» Il ne s'agit donc plus pour moi que d'obtenir du gouvernement de nouveaux subsides pour réparer la perte que je viens de faire, et couvrir les dépenses qu'elle entraînera : j'estime le tout à 15,000 francs. J'ai le ferme espoir qu'ils ne me seront pas refusés. Un noir de Saint-Louis, dans cette circonstance, s'est bravement tenu à mes côtés : il a été blessé au service de l'État. J'ai demandé pour lui une médaille d'honneur à M. le ministre des travaux publics et j'ai la confiance qu'un pareil dévouement ne restera pas sans récompense. »

M. Soleillet donne ensuite lecture de la lettre du cheikh Sâad-Bou, à M. le gouverneur, d'après la traduction qui en a été faite par la direction des affaires indigènes du Sénégal. Cette lettre est ainsi conçue :

*« Salut et respect au gouverneur du Sénégal et à son entourage de la part du cheikh Sâad-Bou. »*

» Le voyageur que vous avez envoyé vers nous,

est arrivé accompagné d'une partie de mes gens. Je vais vous raconter les circonstances qui ont motivé son retour, afin qu'il soit déchargé devant vous : En partant de Saint-Louis, M. Soleillet est d'abord allé chez Ely, qui l'a très bien reçu, et chez qui il est resté trois jours. Il s'est ensuite dirigé sur nous ; mais, après deux jours de marche, il s'est vu enlever un chameau de valeur par une fraction des Kourouls, tribu des Eliba (Trazza, frontière nord). Il nous a trouvé à Bir Iggueni, où nous l'avons accueilli avec grand plaisir, surtout après avoir lu ses lettres de recommandation ; nous lui en avons donné d'autres pour notre cousin, qui se nomme comme notre père, cheikh Mohamed Fada, qui était prié par nous de le conduire jusqu'à Chingueti, pour le chef de cet endroit, qui devait l'accompagner jusqu'à Tichid, pour Agregitte (près Tichid), pour Oula Lamhaymid (chef des Mashdouf d'Oualata). Dans ces lettres, étaient cités des versets du Koran, qui engagent à être fidèles à l'amitié et aux traités, et les textes de loi qui l'ordonnent. Il en était, du reste, de même dans les lettres qui nous ont été apportées. Après trois jours employés à de longues causeries, M. Soleillet se mit en route, résolu à visiter les pays et villes arabes, malgré les avertissements que je lui donnai qu'il trouverait sur sa route des bandits qui l'empêcheraient d'arriver au but. Je lui donnai, pour l'accompagner, un homme sûr, chef de mes talibés et mon beau-fils. J'appris deux jours après, qu'une bande des Ouled Dlim, qui avaient appris dans le Tiris la marche des voyageurs, s'était mise à leur poursuite. J'en-

voyai aussitôt mes deux frères, Baba et Abdoul El Rahman, sur la piste des pillards, pour les empêcher de nuire; mais, malheureusement, ils avaient déjà rencontré M. Soleillet, et, après s'être d'abord fait passer pour des Trazza envoyés d'Ely, ils l'avaient emmené dans l'intention de le tuer ou de le vendre chez Beyrouk, pour se venger de la prise de deux des leurs, ont-ils prétendu, par les chrétiens.

» Le voyageur était déjà depuis un jour au milieu des brigands, lorsque mes frères arrivèrent et le trouvèrent accablé de fatigue et de soif, s'attendant à chaque instant à être mis à mort, et n'ayant plus aucun espoir de recouvrer ses biens. Ils firent camper et représentèrent aux Ouled Dlim, qui réclamaient leur prise, et proposaient de garder la mule et le voyageur ou le reste des marchandises, que c'était leur hôte et qu'il leur était recommandé par le gouverneur, pour le conduire en sécurité jusqu'à Chingueti. On leur répondit que le voyageur ne se trouvait plus sous leur protection, et comme mes frères représentaient qu'il faisait partie d'un peuple ami, lié avec nous par des traités, et chez lequel nos compatriotes étaient en sécurité, ces brigands, désespérant d'obtenir ce qu'ils désiraient cherchèrent par deux fois à l'assassiner; ils n'y réussirent pas, grâce à la vigilance de nos gens, qui, les voyant résolus à commettre le meurtre, proposèrent enfin de leur abandonner une partie des biens. Ils convinrent enfin de laisser le tiers après avoir beaucoup disputé et menacé, à condition que les

chameaux, les provisions et les effets, objets absolument nécessaires pour le retour, seraient rendus. Les Ouled Dlim proposèrent de déposer, à part les armes, et le partage fait on se quitta, et M. Soleillet revint chez nous, où il reçut le même accueil que la première fois.

» Il voulut encore se diriger de nouveau vers Tichid, demandant toutefois pour sa sécurité un de mes frères pour compagnon. J'y consentis, en lui faisant remarquer que les routes étaient infestées de brigands.

» Après avoir discuté une nuit ce projet, le lendemain matin, il me demanda mon avis et je lui conseillai de retourner à Saint-Louis, en lui faisant ressortir qu'il ne se trouvait pas dans le pays de chefs en relations avec les Français, comme Ely, fils de Mohamed El Habib; Ould Aïda, roi de l'Adrar; Ould Soued Hamed Bakar; qu'il ne trouverait que des brigands sans chefs et sans domicile fixe, comme les Ouled Dlim, les Louévatt et les Ouled-Hamed, gens qui tuent pour la moindre des choses, des marabouts, des sayants et des chériffs; qu'il était préférable qu'il retournât à Saint-Louis, ou attendit l'hivernage, époque à laquelle les Trarzas viennent jusqu'au Ouled Yabia Ben Othman (Adrar), sujet de Ould Aïda; ces bandes pillardes se tiennent tranquilles pendant ce moment, et, il pourrait voyager partout.

» Moi seul, l'accompagnant, aurais pu le préserver; je ne l'ai pas fait, de crainte de voir attaquer, pendant mon absence, les nombreux marabout pasteurs qui m'entourent, par de fortes

bandes de chiens errants et pillards. A l'hivernage, il me sera possible de l'accompagner moi-même ou de le faire accompagner par un de mes frères. Il m'a prié de vous rendre compte de ce qui vient de lui arriver et de la cause de son retour, ce que je fais en vous assurant que vous avez tous mes égards et mes respects, et en vous assurant de ma fidèle amitié. »

La séance est levée à midi.

Fait et clos le présent procès-verbal, les jour, mois et an que dessus.

*Le Secrétaire,*

A. BÉZIAT.

V. BEYNIS, L. NEUBOURG, L. DESCOMET,  
R. MARTIN, M. PORTES, E. RABAUD,  
A. DE BOURMEISTER, J. BÉZIAT, DELOR.

Vu, pour la légalisation des signatures ci-dessus de MM. Béziat, Beynis, Neubourg, Descemet, Martin, Portes, Rabaud, de Bourmeister, J. Béziat, Delor.

Saint-Louis, le 21 avril 1880.

*Le Maire,*

G. DEVÈS.

Vu pour légalisation de la signature de G. Devès, maire de la ville de Saint-Louis.

Saint-Louis, le 22 avril 1880.

*Le gouverneur du Sénégal,*

Par délégation :

*Le Chef du secrétariat du gouvernement,*

A. COLARDEAU.

## TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . .	I
Lettre autographe . . . . .	
Biographie. . . . .	III
Le but que s'est proposé M. Soleillet. . . . .	VII
PREMIER VOYAGE : L'oasis de Laghouat. — Les quécours du Dejebel-Amour. — Aïn-Madhi et les Tedjedjena. — Les Beni-Mزاب. — Les Chaamba. — Alger. . . . .	15
DEUXIÈME VOYAGE : D'Alger à Boghari. — De Boghari à Djéffa et à Laghouat. — De Laghouat à l'oasis d'El Goléah. — De l'oasis d'El Goléah à In-Çalah. — Oasis d'In-Çalah. . . . .	57
TROISIÈME VOYAGE : De Saint-Louis à Ségou. . . . .	143
QUATRIÈME VOYAGE : De Saint-Louis à l'Adrar. . . . .	185
Procès-verbal de la réunion du 15 avril 1880. . . . .	225
Carte des voyages de M. Soleillet.	

FIN DE LA TABLE

---

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.

